

SELON RADIO-PEIPING

MARCHE DES ROUGES VERS LE THIBET

BIBLIOTHEQUE DU
PARLEMENT
OTTAWA, ONT.
1135
24 D 50

— QUAND DES JUMELLES RENCONTRENT D'AUTRES JUMELLES... —



Les quintuplées Dionne ont rencontré les quadruplées Collins, lors de leur récent voyage dans la métropole américaine. Et comme il convenait, il y eut échange de cadeaux. Sur cette photo, on remarque, de gauche à droite Son Eminence le cardinal Francis SPELLMAN, archevêque de New

York, l'hôte des Dionnelles, ANNETTE, YVONNE, CECILE, MARIE et EMILIE. Papa Dionne, assis, est tout fier de tenir sur ses genoux les quadruplées Collins, ANDREW, BARBARA, EDWARD et LINDA. M. et Mme COLLINS sont au centre de la photo, à l'arrière.

Le Thibet maintient qu'il est autonome

TOKYO, 25 — (PA) — Radio-Peiping a diffusé une nouvelle, aujourd'hui, à l'effet que des troupes communistes chinoises sont en marche vers la frontière du Thibet. La radio rouge a précisé que le but de la poussée était "de libérer les trois millions d'habitants de l'oppression impérialiste". L'émission n'a pas fait mention de l'importance des forces chinoises en question, de leur destination ni de leurs allées et venues.

Le Thibet est gouverné par des lamas. C'est une région de l'Asie centrale, à l'ouest de la Chine. Sa superficie couvre 470,000 milles carrés. Sa situation dans les monts Himalaya lui a souvent valu le nom du "plus haut point du monde". En hiver, il est presque impossible d'atteindre le pays par voies terrestres.

L'importante nouvelle d'une autre guerre communiste possible en Asie, cette fois du côté opposé de la Chine par rapport à la Corée, s'est vite répandue dans les capitales asiatiques. A Nouvelle-Delhi, le ministre indien aux Affaires étrangères a révélé qu'il avait reçu des rapports de "certains mouvements de troupes" par les communistes chinois le long de la frontière du Thibet, mais a ajouté qu'il n'avait reçu aucune confirmation d'une invasion.

Ni Washington, ni Hong-Kong n'ont reçu de confirmation d'une poussée sino-rouge contre le gouvernement du Thibet. Radio-Peiping, dans son émission entendue à Tokyo, prétendait que la marche de libération de l'armée rouge lui avait été révélée par une dépêche de Tchoung-king, Chine, dépêche reçue mardi.

La dépêche disait: "Des directives de mobilisation politique ont

(Suite à la page 5)

Les Sud-Coréens ne sont plus qu'à 35 milles de la frontière mandchoue

SEOUL, 25 — (PA) — Cinq colonnes alliées se rapprochent, aujourd'hui, de la frontière de Mandchourie que défendent les communistes chinois, dans ce qui constitue probablement la dernière poussée de la guerre de Corée. C'est la 6e division de l'armée sud-coréenne qui est le plus près de la frontière. Après avoir dépassé Huichon, les Sud-Coréens ont atteint un point sis à 35 milles seulement du sol mandchou.

La 27e brigade du Commonwealth formée de soldats anglais et austro-

liens, et trois autres divisions sud-coréennes poussent également vers le nord, en direction de la frontière mandchoue. Les quartiers généraux du général MacArthur, à Tokyo, ont qualifié d'erronés les rapports voulant qu'une division sud-coréenne ait déjà atteint la frontière.

Les soldats alliés ne rencontrent aucune résistance organisée, et on n'a signalé aucun convoi d'importance qui pourrait laisser supposer que l'ennemi soit à préparer une forte résistance. Toutefois, à Mupyeong, près de la frontière mandchoue, les avions alliés ont bombardé et dispersé un petit convoi motorisé ennemi, détruisant 55 véhicules et en endommageant 40 autres. A part ce convoi d'importance secondaire, les avions alliés n'ont trouvé aucune cible intéressante, et ont mitraillé des chariots tirés par des boeufs, et des soldats rouges en déroute.

Un porte-parole allié a déclaré, à Tokyo, qu'un seul bombardier lourd a effectué une mission aujourd'hui, et sa tâche consistait à laisser tomber des

feuilles de propagande au-dessus de huit villes de la Corée du Nord qui se trouvent entre les forces alliées et la frontière mandchoue. Mais la radio nord-coréenne, qui irradie de Moscou, parle encore de "grandes batailles défensives" qui se livreraient au nord de Pyougyang.

Les guérilleros déploient leur activité dans plusieurs secteurs, avec probablement plus de succès que l'armée régulière nord-coréenne. Ainsi, hier, les guérilleros ont coupé la voie ferrée qui mène à Taegu, après avoir pris en embuscade une patrouille alliée. Tout trafic ferroviaire fut interrompu pendant plusieurs heures.

Réforme de notre système pénal

ACTON VALE, 25. (D.N.C.) — Le parti libéral provincial verra à reviser et à réorganiser le système pénal de la province, afin de le rendre conforme aux principes modernes de sociologie. De cette façon, le système pénal, au lieu de simplement punir les coupables, pourra ainsi tenter de les réhabiliter, de leur donner une orientation nouvelle, afin qu'ils deviennent des êtres utiles à la société.

M. Georges Lapalme, chef provincial du parti libéral, faisait une déclaration en ce sens, hier, au moment où se terminait la conférence qu'il venait d'accomplir avec les chefs libéraux du comté de St-Hyacinthe.

M. Lapalme a aussi touché la question de la Commission des Liqueurs et de la jeunesse, disant que le gouvernement de l'Union nationale a systématiquement ignoré les représentations qui lui étaient faites contre l'encouragement donné au développement de l'alcoolisme chez les jeunes. "Cet encouragement vient du régime de tolérance partial envers certains établissements", dit le chef libéral.

"Le parti libéral", ajouta M. Lapalme, "fera disparaître tous les abus, dès qu'il reprendra les rênes de l'administration provinciale."

L'école Ste-Gertrude a coûté \$282,609.51

Les membres de la Commission scolaire de Montréal ont accepté hier officiellement la construction de la nouvelle école Ste-Gertrude, à Montréal-Nord. C'est un édifice de douze classes, plus une classe de travaux manuels, et qui a coûté exactement \$282,609.51.

M. Roméo Delcourt, trésorier de la Commission, a suggéré aux commissaires de rayer des livres des réclamations jugées irrécouvrables, au montant de \$249,479.74. Ces réclamations apparaissent dans les livres de comptabilité de la Commission depuis 1917.

Il s'agit de différentes créances dues à une dizaine de commissions scolaires au moment où celles-ci, entre 1914 et 1917, étaient annexées à la Commission scolaire de Montréal. Il suffira de réduire d'un montant égal l'item-réserve pour créances douteuses.

Des sommes variant entre \$500 et \$1,000 ont été votées à la suggestion de M. Eugène Doucet, président de la Commission, pour l'organisation de jeux dans les écoles primaires supérieures. On procédera plus tard à des rajustements quand M. René Bélisle, directeur des loisirs scolaires, aura soumis un tableau exact des besoins en ce sens. Un des avantages des subventions, c'est de supprimer les nombreux tirages qui se tenaient dans les écoles pour l'achat d'appareils de jeux. M.M. les commissaires ont aussi étudié plusieurs questions de routine.

Sur les traces de La Vérendrye



Victor Franco au pied du monument de La Vérendrye, érigé dans les jardins de l'Archevêché de St-Boniface.

5000 milles en vélo, sur les traces de la Vérendrye

L'on juge parfois trop sévèrement la jeunesse d'aujourd'hui. Victor Franco, un jeune homme de 20 ans, nous apporte la preuve que la foi, le courage et la ténacité sont encore l'apanage de la jeune génération actuelle. Nous sommes heureux que pour l'illustrer, ce jeune Français ait choisi notre pays et notre histoire.

Comment vint à l'esprit de Victor Franco l'idée de refaire, 200 ans plus tard, le trajet qui, des Trois-Rivières, mena le Chevalier de la Vérendrye jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses? Il nous l'explique très simplement. Membre de l'association parisienne "Les Jeunes Franco-Canada", il se passionne pour notre histoire nationale et rêve de retrouver les vestiges de cette magnifique épopée.

Ce rêve il le réalise très vite et avec une audace toute juvénile. Il lui a suffi, en effet, d'obtenir une bourse de \$50.00 pour un voyage dont le choix de l'itinéraire lui fut laissé, pour décider d'entreprendre le voyage Paris-Québec-San-Francisco via Winnipeg. Pendant 18 mois il prépare son itinéraire, ne laissant rien au hasard et jalonnant sa route par une nombreuse correspondance échangée avec les autorités religieuses et civiles des régions qu'il doit traverser.

L'on s'étonne de trouver chez ce petit homme — Victor Franco ne mesure que 5 pieds 5 pouces et demi — l'endurance physique nécessaire à un tel projet. Car ce petit Poucet du XXe Siècle ne chausse pas les bottes de 7 lieues, mais effectue ce voyage de 5,000 milles sur une bicyclette "tout dernier cri" — huit vitesses, 4 roues d'engrenage au moyen arrière — qui vient de lui être offerte.

Parti de Paris le 6 juillet, il arriva à Québec le 21, et le 25, il quitta les Trois-Rivières à destination des Montagnes Rocheuses. Il n'a même plus \$50 en poche. La grande aventure commence. Il parcourt en moyenne 100 milles par jour, traverse les provinces de Québec, d'Ontario, les Etats du Michigan, du Wisconsin, du Minnesota, du Dakota-Nord, du Wyoming, le désert du Nevada et la Californie.

Le 3 octobre, à la date qu'il s'est fixée, il arrive à San-Francisco, ayant couvert en bicyclette 4,990 milles. Le but est atteint, il est allé plus loin encore que La Vérendrye. Prenant, enfin, le temps de réfléchir, il nous confesse que sa pensée revient alors aux provinces françaises du Canada et émet

cette formule pleine de gentillesse: "Hors de la la province de Québec, on apprécie davantage encore le Canada Français."

Victor Franco a noté au jour le jour ses impressions de voyage. Sollicité par différents éditeurs, il écrira très prochainement le récit complet de son aventure. Les articles qu'il a signés pour quelques journaux français et canadiens laissent présager un ouvrage fourmillant d'anecdotes et d'observations très justes, en même temps qu'un témoignage d'admiration pour nos sites, nos coutumes, notre histoire.

"Pendant tout mon séjour en Amérique je n'ai eu," nous avoua-t-il, "que deux grandes déceptions. Au cours du voyage de retour effectué "sur le pouce" je perdis, dans un incendie de voiture, les onze bobines de films tournées au cours de mon voyage et que je projetais de rapporter à Paris".

La seconde, la plus grave de conséquences, est l'impossibilité dans laquelle se trouve une compagnie aérienne de le rapatrier gratuitement comme il en avait été décidé. Pressé de rentrer à Paris, où il prépare son concours d'admission à l'Ecole militaire de St-Cyr, il erre, mélancolique et démuné d'argent, sur les quais du port à la recherche d'un passage bénévole.

Nous osons espérer qu'en récompense du courage et de la ténacité dont il a fait preuve, il trouvera le moyen de regagner la France et d'y reprendre, après de si belles vacances, ses études.

Le T. H. L. Saint-Laurent sera fait membre du Club Optimiste

Les clubs Optimistes internationaux compteront bientôt au nombre de leurs membres honoraires, le très honorable Louis Saint-Laurent, premier-ministre du Canada, qui viendra à Montréal, le 14 novembre prochain, pour être reçu au sein de cette organisation.

Lors du déjeuner hebdomadaire du club Optimiste-Laurentien, qui avait lieu hier, en l'hôtel Windsor, le président Gilles Gamache a en effet annoncé que le premier ministre avait accepté de devenir membre honoraire des clubs Optimistes. M. Saint-Laurent sera à Montréal le 4 novembre.



MERCREDI 25 OCTOBRE 1950

298e jour de l'année — SS. Crépion et Justinien
Le soleil s'est levé à 6 h. 29 et se couchera à 4 h. 59

Pronostics

LA LUNE



De la pluie a fait son apparition dans l'ouest du Québec au cours de la nuit et traversera la province aujourd'hui. Dans les régions nordiques, on peut s'attendre à une neige mouillée. Ce temps pluvieux sera suivi d'une éclaircie et le mercure montera à un niveau normal pour la première fois cette semaine.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides: Généralement ensoleillé, mais avec quelques périodes nuageuses. Plus chaud Maximum, aujourd'hui, à Ottawa, 53o; à Ste-Agathe, 48o.

Pégion de Montréal: Pluie dans l'après-midi. Généralement ensoleillé et plus chaud, cet après-midi. Maximum, aujourd'hui, à Montréal 53o.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Pluie légère se ter-

Dern. quart, le 4, à 2 h. 53 a.m.
Nouv. lune, le 11, à 8 h. 33 a.m.
Prem. quart, le 17, à 11 h. 14 a.m.
Pleine lune, le 25, à 3 h. 46 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE

du 23 octobre au 21 novembre

1950	OCTOBRE	1950
DI.	LUN. MAR. MER. JEU. VEN. SAM.	
1	2 3 4 5 6 7	
8	9 10 11 12 13 14	
15	16 17 18 19 20 21	
22	23 24 25 26 27 28	
29	30 31	

minant tôt cet après-midi, puis ensoleillé. Plus chaud. Maximum, aujourd'hui, à Québec et Sherbrooke, 50o.

L'avenir du Canada français se joue dans le moment, dit le premier ministre Duplessis

QUEBEC, 25 — (DNC) — Dans le discours qu'il prononçait, hier, à Québec, devant l'Union des conseils de comté, actuellement en congrès dans la vieille capitale, l'hon. Maurice Duplessis insista, une nouvelle fois, sur l'importance, pour l'avenir de l'élément français au Canada, de la Conférence intergouvernementale canadienne actuellement en cours et dont la prochaine session doit se tenir à Ottawa, à partir du 4 décembre prochain.

"Le public," dit M. Duplessis, doit suivre attentivement les travaux de la conférence et ses résultats, parce que des décisions qui y seront prises peuvent dépendre la vie et la survie de tout ce qui est français au Canada et en Amérique. Elle mettra en jeu l'avenir même du Canada."

Parlant de la récente conférence de Québec, M. Duplessis a déclaré: "Il s'est développé à Québec, au cœur du Canada français, un désir sincère d'entente et chacun a fait de sérieux efforts en vue de comprendre l'autre. Il existait réellement une volonté d'entente et de coopération inconnue jusqu'à. Ce que les délégués de toutes les provinces, qu'ils fussent de langue française ou anglaise, ont vu, entendu et dit, prouve le progrès réalisé et fait prévoir la possibilité d'une entente."

UNITE CANADIENNE

"Certes, cette conférence n'a pas tout réglé", continua le premier ministre. "Voilà pourquoi je demande à tout le public de suivre avec ténacité et attention les travaux et les décisions des sessions à venir. En 1864 nous avons eu une conférence qui a abouti à la Confédération."

UN CONTRAT OU UN PACTE

"Autant nous sommes désireux de donner une franche poignée de main pour garantir la rédaction d'une constitution juste et équitable, autant il nous répugnera de donner la main à ceux qui voudraient tout prendre. Je ne dis pas qu'il y a eu des tenta-

tives de ce genre, mais je veux démontrer que la province ne veut pas d'une coopération à sens unique. Il ne peut y avoir de compromis sur nos traditions religieuses et nationales. Il y a moyen pour des Canadiens, avec de la bonne volonté, de se comprendre et de s'entendre."

"La province de Québec veut une constitution essentiellement canadienne, faite au Canada, par des Canadiens et pour des Canadiens. Nous voulons que notre constitution ait le caractère d'un traité, non pas d'une loi qui peut être changée à chaque session. Un contrat peut seul donner à nos droits des garanties de stabilité et de permanence qu'on ne peut obtenir d'une loi."

L'AGRICULTURE

Au début de son discours, M. Duplessis avait affirmé que la province devait demeurer essentiellement agricole, et que, pour cette raison, au moins, l'Union des conseils de comtés est un organisme absolument nécessaire, voir indispensable. Il a félicité les maires et les conseillers de se réunir ainsi pour l'étude de leurs problèmes communs et la recherche des solutions appropriées.

QUEBEC, 25. (D. N. C.). — Un projet de loi provinciale qui permette aux conseils de comté de contrôler l'évaluation dans leurs municipalités respectives a été suggéré, au cours d'un forum tenu à l'hôtel Victoria, en marge du 7e

(Suite à la page 5)

Quatre suspects sont appréhendés une heure après un vol de \$5,000

Quatre individus ont été mis sous arrêt, ce matin, moins d'une heure après qu'un vol de \$5,000 eut été commis dans un entrepôt de Côteau Station. Trois des arrestations ont été effectuées par la police de Montréal, alors que le quatrième individu était arrêté par la Sûreté provinciale.

Selon le sergent-détective Albert Bisillon, chef de la brigade mobile de la Sûreté provinciale, quatre Montréalais se seraient rendus aux entrepôts de la "Canadian Oil" à Côteau Station, au cours de la nuit, pour y commettre un vol par effraction et s'emparer de "Prestone" et de batteries, d'une valeur d'environ \$5,000.

Une heure plus tard, soit vers les quatre heures, les constables Paul Lessard et J. Saint-Pierre, de l'auto-radio 321, de la police de Montréal, aperçurent un camion chargé de marchandises, stationné à l'angle des rues Berger et Sainte-Catherine. Les policiers trouvèrent que les trois occupants du camion avaient un air louche. On les questionna donc sur la provenance de cette marchandise.

Comme les trois individus ne pouvaient fournir de réponses satisfaisantes aux questions des policiers, ils furent mis sous arrêt et conduits aux cellules de la Sûreté de Montréal et interrogés.

La police aurait alors appris que ces effets provenaient d'un vol commis à Côteau Station et, dès ce moment, on communiqua avec le sergent Charles Perreault, offi-

cier en charge de nuit à la Sûreté provinciale. Immédiatement les détectives André Labbé, Maurice LaJeunesse, Octave Langlois et Marcel Favreau, sous les ordres du sergent Bisillon, transférèrent les détenus aux cellules de la Sûreté provinciale.

On examina la marchandise qui se trouvait dans le camion, et, sur plusieurs boîtes de "Prestone", on pouvait lire "Canadian Oil". Côteau Station. Après avoir communiqué avec les autorités de la compagnie, la police se rendit compte que la marchandise venait de cet établissement, dont une fenêtre avait été brisée au cours de la nuit.

Après avoir interrogé les suspects, la police se rendit dans l'est de la ville, où un autre individu fut mis sous arrêt. Selon toute apparence, ce quatrième suspect aurait tenté de vendre la marchandise à un rocheleur, au moment de l'arrestation de ses complices.

Les détenus, dont la police a refusé de divulguer l'identité, sont présentement dans les cellules de la Sûreté provinciale. Ils comparaitront sous peu en Correctionnelle.



Les instituteurs, membres de l'Alliance, se sont rendus, hier soir, à l'archevêché de Montréal, pour réciter le chapelet à l'invitation de Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger. On voit ici M. Léo Guindon, président de l'Alliance, baisant l'anneau archiepiscopal. (Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

Les postes privés opposés à l'octroi d'un monopole de télévision à Radio-Canada

Conférencier au Club
Richelieu-Montréal



OTTAWA, 25 — L'Association canadienne des propriétaires de postes de radio, groupant plus d'une centaine de propriétaires de postes privés, a demandé au premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, de ne pas accorder à Radio-Canada à Montréal ce qu'elle appelle "les privilèges d'un monopole dans le domaine de la télévision".

Cette Association a, en effet, envoyé au premier ministre un télégramme signé de son gérant, M. T.-J. Allard. Ce dernier dit que "selon les journaux, le conseil municipal de Montréal avait demandé à M. Duplessis d'accorder à Radio-Canada le droit exclusif d'installer un transmetteur de télévision sur le mont Royal: "L'As-

(Suite à la page 5)

HA. 3727
Téléphone ou
écrivez pour plus
amples
renseignements



Nous Vendons et Louons
les chaises pour malades. De fabrication solide et à prix modérés, elles répondent à tous les cas.

Elles sont d'acier chromé ou de bois vernis. Les chaises roulantes chromées sont pliantes et ne pèsent que 38 lbs. On peut facilement les transporter en automobile. A la maison, elles peuvent être remises dans un espace restreint. Plisées, elles n'ont que 19 pouces de largeur et 25 pouces à pleine extension.

C. MARTIN ENR'G.

CORINNE MARTIN, prop.

48 Craig Est, Dépt. 45, Montréal.
entre St-Gabriel et St-Laurent.

ABONDANCE DE POISSON FRAIS



Saumon Cohoe frais

FILETS D'AIGLEFIN — DORE —
TRUITE DE LAC — POISSON
BLANC — MORUE — FILETS DE
SOLE — FILETS FUMES —
GOLD EYES DE WINNIPEG —
SOLE DE DOUVRES — PETON-
CLES DE MER PROFONDE.

Délices sous écailles

Huitres à la mesure et en écailles.
Homards vivants et frais bouillis.

VIANDES DE CHOIX, UNE SPECIALITE, A NOTRE SUCCURSALE DE WESTMOUNT.

1329,
Ave Greene
WE. 7361

Gatehouse

628 O.,
Dorchester
PL. 8121

ACHETES VOS
FLEURS ICI
Fleuriste
La Patrie
181 EST
STE-CATHERINE
Livraison partout directe-
ment de notre serre-chaude
de 1 h. 39
FL. 1786-1787 A 1 h. 45

L'ENQUÊTE SUR LA POLICE

Une femme de "petite vertu", arrêtée 85 fois par la police, témoigne à l'enquête

Une "femme de petite vertu", qui exerça sa profession "ici et là", dans presque toutes les maisons de prostitution, et qui fut appréhendée par la police quelque 85 fois au cours de sa carrière, a été le principal témoin à déposer, hier, à l'enquête sur la police.

Mademoiselle Paulette a précisé qu'elle avait travaillé dans de nombreuses maisons de prostitution, pour le compte de Mme Anna Beauchamp et de Mme Lucie Delicato Bisanti, et qu'elle exerçait généralement le métier de "tenancière" de nuit, de 7 heures du soir à 7 heures du matin. Quand la police cadennait l'une des maisons où elle travaillait, elle allait tout simplement travailler dans une autre maison de la "chaîne", avec les filles.

Sa patronne, Mme Beauchamp se rendait à la Cour du recorder, après chaque raid, afin de fournir le cautionnement exigé pour la remise en liberté des filles et de la tenancière, ajouta le témoin. Quand ce n'était pas Mme Beauchamp, c'était Mme Annette Gosselin qui se chargeait de fournir le cautionnement. Il y avait également une certaine Mme Jeannine qui jouait ce rôle, mais elle est morte, aujourd'hui.

— Combien de fois avez-vous vu Mme Beauchamp à la Cour du recorder? demanda le juge François Caron.

— Cinq ou six fois... répondit le témoin.

— Êtes-vous allée en prison, déjà? demanda Me Pacifique Plante.

— Assez souvent! admit le témoin.

Poursuivant son témoignage, Mlle Paulette raconta qu'elle touchait \$25 par semaine, comme tenancière, et qu'elle touchait ce salaire même quand elle était en prison, ce qui se produisit, pour la première fois, le 3 septembre 1941.

Mlle Paulette croit que Mme Beauchamp fut arrêtée une fois, par la police provinciale, non comme tenancière, mais comme personne trouvée sur les lieux. Les raids de la police s'effectuaient environ toutes les trois semaines. Lorsqu'il n'y avait pas eu de descente depuis trois semaines, "on commençait à être prudent", dit le témoin.

— Aviez-vous peur d'être arrêtée comme tenancière? lui demanda Me Plante.

— Ça ne me faisait pas plaisir... dit le témoin.

— Mme Beauchamp vous a-t-elle déjà dit de prendre la place de quelqu'un parce qu'il allait y avoir une descente? demanda le juge Caron.

— Non! répondit le témoin. Pour ma part, lorsqu'il n'y avait pas eu de descente depuis trois ou quatre semaines, je me tenais prête.

Au cours de la séance d'hier, Me Edouard Masson, c.r., qui représente la ville de Montréal à l'enquête, a attiré l'attention de la cour sur un article publié par un quotidien de l'après-midi, en marge de l'enquête. Cet article, publié lundi, disait que l'on était à l'effaucher la preuve contre les membres du comité exécutif et le service de la police de Montréal, et Me Masson déclara qu'à son avis il s'agissait là d'un cas flagrant de mépris de cour.

Me Jean Drapeau, l'un des deux avocats des requérants, déclara qu'il s'agissait là "d'une tempête dans un verre d'eau", et que le reporter avait peut-être oublié un mot, mais que toute l'affaire se résumait à peu de chose.

Le juge Caron trancha l'affaire en précisant que le journal avait tiré des conclusions et que ce rôle n'appartenait qu'au juge. Sans imposer de sanctions, le juge pria cependant le reporter de ce journal de publier intégralement ses remarques et de s'abstenir, à l'avenir, de tirer ses propres conclusions.

Pentecorvo réclame \$500,000 des E.-U.

WASHINGTON, 25. (PA) — Le Dr Bruno Pontecorvo, savant anglais spécialiste en recherches atomiques, devrait recevoir du gouvernement américain plus de \$500,000 si les sommes qu'il réclame pour sa collaboration au développement de la bombe atomique, lui sont allouées.

Mais Pontecorvo a mystérieusement disparu. Une nouvelle de Rome — qui n'a pas été confirmée — annonce que Pontecorvo et sa famille se seraient envolés pour la Russie. Naturalisé sujet britannique, il voyage avec un passeport canadien. Pendant la guerre, il participa aux travaux atomiques de Chalk River, Ont.

Pontecorvo fait partie du groupe de savants qui réclament du Département d'Etat Américain la somme de \$10,900,000 pour la découverte des appareils nécessaires à la mise au point de la bombe atomique et à sa fabrication.

Un rapport de la Commission de l'énergie atomique met des doutes sur la validité de ces réclamations mais aucune décision n'a été prise.

\$5,000 réclamés pour avoir eu un pied écrasé

Un accident, plutôt singulier, survint à l'Académie Saint-Joseph de Laprairie, le 7 juillet 1947, et donne lieu maintenant à une action civile, instruite hier devant l'hon. juge André Demers, qui l'a prise en délibéré. Il s'agit de Lucille Côté, 36 ans, femme de Guy Langevin, le concierge de l'Académie, qui réclame \$5,000 de la Commission scolaire et des Frères des Ecoles Chrétiennes, à la suite de blessures reçues au cours de son travail à l'Académie.

Elle aidait à la cuisine. Après son travail, elle décida de passer par la salle de récréation pour se rendre dans une autre pièce. En cours de route, une lourde pièce d'ardoise, pesant 200 livres, placée près du mur avant d'être posée sur une des tables de billard, lui tomba sur le pied et l'écrasa affreusement. Elle allégué que cette pièce d'ardoise était mal placée, sans protection suffisante pour l'empêcher de tomber.

La Commission scolaire plaide qu'elle ne peut être tenue responsable pour la raison que l'Académie Saint-Joseph est sous le contrôle absolu des Frères des Ecoles Chrétiennes. Ces derniers déclinent aussi toute responsabilité, disant que Mme Langevin n'avait pas à passer par la salle de récréation, mais qu'elle aurait dû prendre le corridor pour se rendre à ses appartements.

Classe complète après vingt-cinq années

Samedi prochain, à l'hôtel Mont-Royal, 27 professionnels se réuniront de nouveau dans des agapes fraternelles pour célébrer le 25^e anniversaire de leur passage à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Cette classe se réunit tous les ans, et il n'y a pas eu une absence depuis 25 ans. Parmi les anciens de 1925, mentionnons l'hon. juge Gerald Fauteux, de la Cour Suprême du Canada; le juge en chef Edouard Archambault, des Sessions de la paix; Me Alfred Gaudet, de Nicolet; Me P. Hébert, maire de Noranda; Me Alphonse Patenaude, C.R., qui était le président de la classe; Me Maurice Julien, C.R., de la Commission des loyers; Me C.-A. Sylvestre, C.R., nommé récemment membre de la nouvelle commission de transport; Me Antonio Lamer, avocat du service de la police.

L'hon. Abbott au Club Shaar Hashomayim



Le ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott, député de Westmount à Ottawa, assistait, hier, au déjeuner d'ouverture de l'Association masculine du Shaar Hashomayim et y adressa la parole. Ci-dessus M. Abbott s'entretenant avec M. Samuel Moskovitch, président de l'Association. (Photo La Patrie, par Laliberté).

Projet de construction d'un hôtel de ville de onze étages à Verdun

Un édifice de onze étages, qui serait érigé au coût de \$2,000,000 et qui, en plus de centraliser tous les services municipaux, comprendrait un auditorium de 1,500 sièges, une bibliothèque, un garage public et des bureaux à louer, tel serait le nouvel hôtel de ville de la cité de Verdun d'après les plans que le conseil municipal de cette ville a étudié au cours de sa séance d'hier soir.

D'après le projet soumis aux conseillers les sommes perçues de la location de nombreux bureaux seraient suffisantes pour rencontrer le montant des intérêts ainsi que les frais d'amortissement et d'entretien du nouvel édifice.

Hier soir, le conseil, sous la présidence de Son Honneur le maire E. Wilson, a été saisi des plans préliminaires de cet édifice de onze étages qui ont été élaborés par M. J.-A. Dutilleul, architecte.

Après avoir étudié ces plans, les conseillers ont demandé à de hauts fonctionnaires de la cité de préparer un projet de règlement pourvoyant à un emprunt qui servirait à défrayer le coût de construction du nouvel édifice.

Les conseillers ont également décidé d'adresser une lettre circulaire à tous les propriétaires fonciers de la cité de Verdun afin de les renseigner sur le projet discuté au cours de la séance.

Le conseil a décidé d'inviter ensuite les électeurs-propriétaires à une grande assemblée, qui sera tenue dans la salle de délibération du conseil, afin de leur permettre de demander tout renseignement supplémentaire.

Interrogé à la suite de la réunion du conseil, en présence de M. J.-R. French, gérant de la ville, le maire Wilson a expliqué que l'édifice projeté comprendrait onze étages. Les quatre premiers auraient cent dix-huit pieds par cent quatre-vingt.

Les sept autres étages, ayant cinquante-trois pieds par soixante, constitueraient une tour au centre de l'édifice.

Au sous-sol du nouvel immeuble, un restaurant serait à la disposition des employés municipaux; il y aurait aussi un vaste garage et des voitures.

Le rez-de-chaussée serait en grande partie loué aux autorités fédérales, qui ont déjà accepté d'occuper 20,000 pieds carrés, au loyer de \$40,000 par année, pour une période de dix ans, avec privilège de pouvoir louer le même espace pour une période additionnelle de cinq ans.

Au rez-de-chaussée également, seraient logés les bureaux du service municipal de santé.

Au premier étage serait située la salle de concert, une salle de réception et les bureaux du service des finances, ainsi que les bureaux de la mairie et du greffe.

Le deuxième étage comprendrait des salles disponibles pour les corps publics, sociétés, clubs sociaux, associations, etc.

Les bureaux des hauts officiers de la ville, gérant général, chef du personnel, ainsi que les bureaux de service des travaux publics seraient situés au troisième étage.

Quant au quatrième étage il serait disponible pour les besoins futurs de la cité. Les sept étages de la tour compteraient des bureaux à louer, chose fort rare dans la cité de Verdun.

Son Honneur le maire Wilson a déclaré que le nouvel immeuble était devenu une nécessité. L'hôtel de ville actuel, situé avenue de l'Eglise, a été construit en 1908, alors que la cité de Verdun ne comptait qu'une population de 8,000 habitants. Elle en compte présentement plus de soixante-dix mille.

L'édifice projeté serait construit avenue Verdun, entre la rue Wilbrod et la première avenue. Il se peut que les travaux commencent le printemps prochain; ils seraient terminés en dix-huit mois.

En construisant un nouvel hôtel de ville les autorités déclarent que l'on pourrait facilement louer l'édifice actuel. De plus, en centralisant tous les services dans un même immeuble, on n'aurait plus à loger des services dans des locaux dont le loyer annuel se chiffre présentement à \$12,000.

Il est bien entendu que rien n'a encore été définitivement décidé par le conseil au sujet de ce projet, mais il est plus que probable que la cité de Verdun sera bientôt dotée d'un hôtel de ville que d'autres villes de la région métropolitaine envieront.

Différend à la compagnie Ford

WINDSOR, Ont., 25. (P.C.) — Le différend entre la Ford Motor Company of Canada et le local 200 des United Automobile Workers (C.I.O.), s'est déclaré ouvertement hier, avec des congédiements nombreux, pendant les changements de modèles d'auto.

L'Union a accusé la compagnie d'avoir violé les clauses d'ancienneté de l'entente collective. Le président du local, M. Roy England, a dit que l'Union a soumis ses griefs à un arbitre.

M. England a dit que selon l'Union, les règlements d'ancienneté devraient s'appliquer sur une échelle de tous les employés dans les congédiements prochains qui affecteront 5,000 employés. "La compagnie", a-t-il ajouté, "a dit qu'elle ferait les renvois comme il lui semblerait bon".

La compagnie veut tenir compte de l'ancienneté par département. Elle a annoncé le congédiement de quelque 490 employés, cette semaine, à cause d'une pénurie de pièces de feuilles d'acier venant d'un fournisseur américain.

Installation d'officiers chez les Artisans Canadiens français



Au cours d'une cérémonie récente s'est faite l'installation de nouveaux officiers, chez les Artisans Canadiens français, des paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Louis de France. On remarque ci-haut, de gauche à droite, M. C.-A. VALLERAND, directeur général, le R.P. Léon GAUCHET, C.S.Sp.,

(Photo Roger Janelle—La Patrie) de la paroisse Saint-Louis de France, aumônier régional, M. J.-W. ROUSSEAU, président, Mgr Paul-Emile COURSOUL, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste, et M. Georges GODIN, conseiller municipal et représentant du maire, M. Camille Houde.

L'avenir du Canada...

(Suite de la page 3)

congrès des conseils de comté de la province. Cette réunion était sous la présidence du Dr A. B. Clément, maire de St-Joseph de Soulanges. Le sujet à l'étude était: "Refonte du code municipal", particulièrement en ce qui a trait au rôle d'évaluation.

On a bien spécifié que l'application de cette loi serait facultative et n'obligerait en rien les conseils de comtés à s'en prévaloir.

Un débat fort animé suivit l'exposé de ce projet. Les uns ont prétendu qu'il suffirait, pour améliorer les conditions de l'évaluation, de former des hommes compétents dans chaque localité, les autres appuyant la réforme proposée. Tous se sont entendus toutefois sur le principe qu'il est urgent de trouver une formule pouvant amener une évaluation juste dans chaque des municipalités.

L'Honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, s'est réjoui de ce que deux Canadiens-français aient été les figures dominantes au cours de la récente conférence fédérale-provinciale à Québec.

M. Dussault fut présenté à l'auditoire par M. Gaston Munich, maire de Montcalm, préfet du comté d'Argenteuil, vice-président de l'Union des conseils de comté.

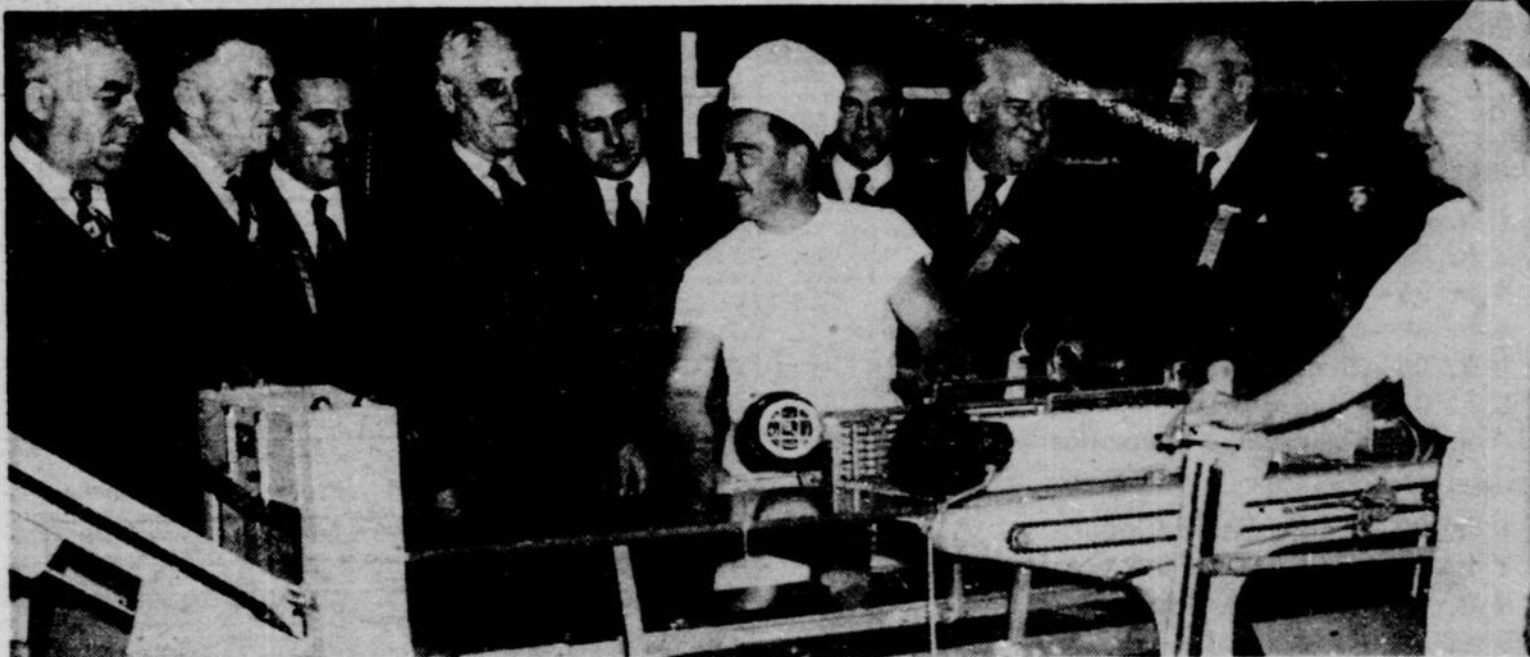
Dans son discours, le ministre a fait appel à la coopération des municipalités pour aider le gouvernement à trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes municipaux et pour donner au peuple une administration saine et conforme à ses desirs.

A la séance d'étude, le conférencier était M. Maurice Turgeon, chef du Service des Recherches économiques à la Commission municipale de Québec. Le thème de son exposé: "Mise sur le marché des emprunts municipaux et scolaires", lui permit de signaler l'importance de surveiller la mise sur le marché des emprunts.

M. Turgeon décrivit ensuite le nouveau système établi depuis le début de l'année, par le Service des Recherches économiques et qui permet aux corporations emprunteuses de distribuer aux maisons de placement les renseignements de base concernant leur situation financière.

A l'ouverture du congrès, le maire de Québec, M. Lucien Borne, a souhaité la bienvenue aux délégués des 69 comtés. M. E.-O. Hudon, d'Hébertville, secrétaire de l'union, fit le rapport des activités de l'année. De plus, M. J. L. Doucet, C.R., sous-ministre des Affaires municipales, présenta un travail sur la sous-évaluation des propriétés dans nos campagnes.

Le sous-ministre des Affaires municipales a dit que la réévaluation foncière est en progrès dans nos campagnes. Mais c'est un travail patient et de longue haleine, car il faut détruire des préjugés en certains milieux. L'idée fait du chemin et les méthodes désuètes d'évaluation foncière font place à des méthodes plus scientifiques qui ont déjà rendu des services signalés à "un grand nombre de corporations municipales qui ont eu le cou-



A l'occasion du congrès annuel de l'Association professionnelle des boulangers du Québec, une exposition a lieu au Manège militaire de la rue Craig où plusieurs démonstrations sont données. Ci-haut, un groupe de dignitaires devant une machine moderne à envelopper le pain. De gauche à droite: MM. J.-A. MENARD, de Lachute, président du congrès; Marcel MONETTE, député fédéral de Mercier, qui remplaçait l'hon. Brooke Claxton; Lorenzo LEBEL, secrétaire de

l'Association; J.-M. SAVIGNAC, représentant le maire de Montréal; Daniel JOHNSON, député provincial de Bagot, représentant du premier ministre Maurice Duplessis; le cuisinier René HUNTER; Jean LANTHIER; Josaphat MONETTE, de Valleyfield, président de l'Association; Me Paul DALME, C.R., aviseur légal de l'Association, et le cuisinier Maurice BRUNELLE.

rage de les mettre en application".

Le conférencier a fait remarquer que l'autorité attend beaucoup de l'Union des conseils de comté dans ce domaine. Il a aussi affirmé que "le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale vont continuer la campagne entreprise depuis quelques années déjà en vue d'éveiller l'attention des administrateurs municipaux sur cette question que nous considérons d'une importance vitale".

Il blâme un évaluateur

Le conseiller Lucien Croteau, l'un des représentants de l'ensemble des contribuables, au conseil de ville de Montréal, vient d'écrire au comité exécutif pour lui demander le transfert d'un évaluateur de ce district dans un autre quartier.

M. Croteau prétend avoir reçu de nombreuses plaintes de la part de contribuables de ce district. On reproche à l'évaluateur d'être trop "arbitraire" et de mettre des évaluations trop élevées, comparativement à celles des autres parties de la ville, sur les nouvelles bâtisses érigées dans ce district.

Dimanche de la Bible

A la demande de Nosseigneurs les Evêques, la Société catholique de la Bible organise chaque année, depuis 1946, un "Dimanche de la Bible". Cette année, le Dimanche de la Bible sera célébré le 12 novembre prochain.

Le thème du Dimanche de la Bible 1950 sera: "L'évangile dans la famille".

L'hôtel de ville projeté à Verdun



Maquette du nouvel hôtel de ville que l'on se propose de construire dans la cité de Verdun au coût de deux millions de dollars. Ce nouvel édifice, qui aura onze étages et logera un vaste auditorium et de nombreux bureaux à louer, serait construit en 18 mois. On pourrait y centraliser tous les services municipaux.

LES MAITRES-BOULANGERS EN CONGRES

Diminution de la taxe à Lachine

LACHINE, 25. (D.N.C.) — Les propriétaires de la Cité de Lachine jouiront d'une réduction de taxes de 10 sous au cours de l'année 1951. C'est ce qui ressort du



Me Jacques VIAU

budget pour le prochain exercice financier que le conseil de ville vient d'adopter, au cours d'une assemblée régulière du conseil, tenue sous la présidence de S. H. le maire Anatole Carignan.

Les taxes de cette municipalité seront donc de \$1.38 par cent dollars d'évaluation, soit la deuxième moins élevée de la région métropolitaine. La taxe générale sera de 0.85, et les taxes spéciales, de 0.53.

La valeur immobilière a été augmentée de près de quatre millions, pour être portée à \$42,023,350.00 dont \$35,536,962.00 sont imposables. Les revenus probables seront de \$1,796,500.00.

Au cours de cette même assemblée, Me Jacques Viau a été nommé conseiller juridique de la ville, en remplacement de Me C.-A. Sylvestre, élu représentant des municipalités à la Commission du transport de Montréal. Me Emile Pelletier a été engagé pour représenter la ville à la Cour du recorder et à la Cour du magistrat.

M. l'échevin Ed-H. Connolly a été nommé maire-suppléant pour les prochains trois mois.

Les postes privés...

(suite de la page 3)

sociation, poursuit le télégramme, s'oppose à l'octroi d'un monopole ou de droits exclusifs à Radio-Canada. Il vous suggère respectueusement que si l'on accorde à cette Société les privilèges qu'elle veut obtenir sur le Mont-Royal ou ail-

leurs on devra accorder les mêmes privilèges à tous ceux qui voudront les obtenir. Les privilèges spéciaux d'un monopole ne doivent pas être créés surtout en faveur d'une corporation d'Etat qui en détiend déjà au détriment de ses concurrents contribuables".

De son côté, M. Duplessis a déjà déclaré qu'il n'approuverait pas les plans de Radio-Canada, sanctionnés par l'administration municipale de Montréal, aussi longtemps que Radio-Canada ne permettrait pas au gouvernement québécois de disposer de son propre poste de radio.

Le salaire payé à M. Watt n'est pas dévoilé

Les conseillers J.-M. Savignac et Emile Dubreuil, qui avaient fait adopter une résolution par le conseil de ville, en mars dernier, dans le but de connaître le salaire payé à M. R.-N. Watt, à titre de président de la Compagnie des tramways de Montréal, viennent d'apprendre qu'ils ne peuvent obtenir ces renseignements.

A la suite de l'adoption de cette résolution, le comité exécutif de la ville de Montréal avait adressé une lettre à la compagnie, pour lui demander ce renseignement.

Le greffier de la ville, M. J.-A. Mongeau, vient de recevoir de M. T.-D. Robertson, secrétaire-trésorier de la compagnie, une lettre dans laquelle il est dit que le conseil d'administration du Tramway en est venu à la conclusion que la compagnie n'était pas tenue de fournir le renseignement demandé.

GAINS LIBERAUX

WINNIPEG, 25. (P.C.) — Deux libéraux-progressistes ont été élus aux élections complémentaires d'hier au Manitoba. Quelle que soit, maintenant, la position que prendront les conservateurs-progressistes, le premier ministre Campbell peut gouverner avec les seuls libéraux.

M. Hillhouse, dans la circonscription de St-André, et M. Albert Trapp, dans celle de St-Clément, remportèrent la victoire pour le parti libéral.

Les positions actuelles dans la Chambre manitobaine s'établissent comme suit: Coalition: Libéraux-progressistes, 28; Conservateurs-progressistes: 7; autres: 4; Total: 42. Opposition: C.C.F.: 7; Conservateurs: 2; conservateurs indépendants: 2; progressistes-conservateurs: 2; autres: 2; total: 15.

Cours du professeur Bernard

Cet après-midi à 5 heures aura lieu la 10e leçon de cet éminent hémato-logiste, invité de l'hôpital St-Luc. Elle portera sur le diagnostic des splénomégalias. Tous les médecins sont invités.

Marche des Rouges vers le Thibet

(Suite de la 1ère page)

été données par le bureau communiste du sud-ouest de la Chine, la région militaire du sud-ouest et le G.Q.G. de la 2e armée aux unités de l'armée du peuple qui ont reçu l'ordre d'entrer dans le Thibet pour libérer ses 3,000,000 d'habitants de l'oppression impérialiste et pour consolider les lignes de défense de la Chine à ses frontières de l'ouest".

Après l'émission de la radio communiste, une délégation du Thibet a quitté Nouvelle-Delhi pour Péiping afin d'entamer des pourparlers avec le régime rouge chinois sur l'avenir du Thibet. La délégation de sept hommes atteindra Péiping vers la mi-novembre. Elle a quitté le Thibet en avril dernier.

Le Thibet maintient qu'il est un Etat autonome. Les communistes soutiennent qu'il fait partie de la Chine. Le Thibet a proclamé son indépendance il y a plusieurs siècles et la Chine a reconnu son autonomie en 1914. Depuis la chute de la Chine nationaliste, l'année dernière, les Rouges réclament l'inclusion du Thibet à la Chine rouge.

Dans son émission, Radio-Péiping a adressé des "salutations" à l'armée du peuple avançant sur le Thibet. Elle a parlé de l'aventure tibétaine comme d'une tâche glorieuse qui complètera l'unification de la Chine rouge et qui empêchera les impérialistes d'envahir un pouce du territoire de la patrie.

Radio-Péiping a aussi ajouté: "Aucun effort ne doit être négligé pour assurer le progrès économique et culturel du Thibet s'il n'y a pas les hostilités y auront pris fin".

L'armée chinoise avait reçu instruction d'économiser ses hommes et son matériel au cours de son offensive et de construire des ponts le plus rapidement possible pour développer les communications dans cette région.

Ce n'est pas la première fois qu'il est ainsi question d'une invasion du Thibet par les troupes communistes chinoises. Depuis des mois, la radio rouge réclame "la libération du pays". Jusqu'ici, rien n'est venu confirmer officiellement que la nouvelle de la marche sur le Thibet est fondée.

PELERINS CANADIENS A FATIMA

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, et le groupe de pèlerins québécois qui l'accompagnent à Rome, sont rendus à Fatima.

Mgr l'archevêque vient en effet d'adresser un message, daté de Lisbonne à S. Exc. M. Charles Garant, auxiliaire de Québec. "Bonne traversée", dit le message. "Pèlerins tous bonne santé. Priions Fatima".

1410 SUR VOTRE CADRAN

CHLP

présente

AUJOURD'HUI:

- 1 h. 00—Revue des Nouvelles
 2 h. 00—Mélodies Magiques
 4 h. 05—Radio Notre-Dame (chapelet)
 4 h. 30—Au Carrefour de la Chansonnette
 6 h. 00—Revue des Nouvelles
 8 h. 00—Studio d'Art
 10 h. 30—Revue des Nouvelles

DEMAIN MATIN:

- 8 h. 00—Radio Sacré-Coeur
 9 h. 00—De l'Argent aux Quatre Vents
 9 h. 05—Madame, Bonjour!
 10 h. 30—C.H.L.P. 1-4-1-0
 11 h. 00—L'Heure Féminine



De l'Argent aux Quatre Vents
 ECRIVEZ! ECRIVEZ! ADRESSEZ COMME SUIT:
 LES BOULANGERS POM — PROGRAMME
 "DE L'ARGENT AUX QUATRE VENTS",
 POSTE CHLP, MONTREAL 28.
 DIX DOLLARS, CHAQUE JOUR, A QUI RE-
 PONDRA CORRECTEMENT A UNE QUESTION
 POSEE.

9:00 - 9:05 a.m. du lundi au vendredi

GRACIEUSETÉ DES BOULANGERS HARRISON
BROS. LTEE

MÉLODIES MAGIQUES

Randonnée musicale à
travers tous les pays!

Du lundi au vendredi

2.00 - 4.00 p.m.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (680)	C-FCF (680)	CBM (940)	CJAD (1000)	CKVL (1000)
6	Nouv.-sport Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Reportage Elle et lui Forum sports Nv. chez nous	Les 5 h. 30	A girl marries Portia Music in the air Hit parade	Musique Nouv. Contes Don Messer	Nouvelles et ballroom Nouv.	Chansonnettes Prog. Carling Nouv. et sport
7	Voix Italienne Nouv. (7.55)	Crois. chapelet Conc. populaire Chana. CARG Faubourg à m'	Ivan's instr. Nouv. et sport Revue Reportage	Deegan's diary Nouv.	Variétés Nouv. Commentaires Divertimento	Nouvelles Dow Award Stars sing Sport	Par. de la ch. Radio gazette Nouv. (7.55)
8	Studio d'art Nouv.	Zingo-swing Trois cloches (8.55) C. du I.	Un homme et... Métropole Peintres de la... Chansonnettes	Beulah Jack Smith Club 15 Make Mine M.	Jimmy Shields Mercredi soir Ore. CBC	Escape Take a chance	Fantôme au chapelet Etoiles de... Nouv. (8.55)
9	Studio d'art Nouv.	Far-West Chansons & mélodies	Ceux qu'on aime Mosaïque	South Pacific Gr. Gildersleeve	J.-Paul Sartre Nouv.	Mr. Chameleon Share the wealth	Reine d'un soir Swing la bag. Nouv. (9.55)
10	Fantaisie swing Nouv.-K. Griffin Sport (10.55)	Moment musica Nos gouverne. Nouvelles	Radio-Carabin Nouv.	Voice of the army Favour. story	Nouv. Revue Ria. Lenseens	Nouv. Ore. \$50 question Nouvelles Top Tune	J'ai dit ça Pour \$50.00 Nouv. (10.55)
11	Café Cagoulard Cabaret dansant	Sports Chanteur genre Orchestre	Nouvelles Conférence Ria. Lenseens	Nouv.-Sport Sérénade Nouv.	Nouv. Revue Ria. Lenseens	News et sports Music please Prélude	The band Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et ore.	Fin	Nouv.-Fin	Nouvelles	Nouvelles	Musique

JEUDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (680)	C-FCF (680)	CBM (940)	CJAD (1000)	CKVL (1000)
6	Messe du jour Réveil prov. (6.55) Ouvr.	Nouv. & Guy Darcy Marche du jour N. d. Oratoire	Nouv. et opéra de 4 sous	Morning News Merry-go-round	Nouv. Dévotions Mélodies	Nouvelles La ferme Even Sacré-Coeur	Réveil Aux fermiers Nouv. (6.55)
7	Carrousel Journal & sport	Nouv. & Guy Darcy Marche du jour N. d. Oratoire	Nouv. et opéra de 4 sous	Merry-go-round	Nouv. Dévotions Mélodies	Nouvelles et horloge musica	Marcel Baulu Nouv. (7.55)
8	Au Sacré-Coeur Impromptu En déjeuner Nouv. (8.55)	Nouvelles Bonjour voisin	Nouv. et opéra de 4 sous	Merry-go-round	Nouv. Dévotions Mélodies	Nouvelles Musical clock	Messieurs-dames Nouv. (8.55)
9	Aux 4 vents et Mme. bonjour Nouvelles Nouv. (9.55)	Actualités et Bonjour voisin Gerbe de chan. Vedette cachée	Radio-Journal Elevations Rythmes	Nouv. & Merry- go-round	Nouvelles Musique After breakfast	Nouvelles et Harmonies Time was Money man	Roger Baulu Vive la gaieté Roger Baulu
10	Au bal Musette Canzone CHLP 1-4-1-0 Nouv. (10.55)	Act.-panier Colette & Roland Casino de CKAC	Nouvelles et chansonnettes P'tit train	Nouv.-mus. Breakfast club	Nouvelles et musique	Nouvelles Ballroom	Prix Weston Gaietés de Paris (10.55) News
11	Heure féminine Nouv. (11.55)	Casino de CKAC	sur nos ondes Chansonnettes	Musique Brighter day Knitting school Personality	Nouv. Kindergarten Grant & Brett Sweet Brown	Nouvelles Dick Haymes Kate Aiken Wilder Brown	Par. chan. fr. Nouv. (11.55)
12	L'Heure fém. Nouv.	Nouv. & Table tournante Invitation Les magasins	Frane. Louvain Mét. Rancourt Trous-bours	Today's the day Nouv.	Road of Life Big Sister Your beef Laura Limited	Nouv. et piano News Quiz News Anne Richard	Par. chan. Nouv.
1	Radio-journal L'Heure fém. Nouv. (1.55)	Nouv. & C. Desjardins La valaisienne	Jeunesse dorée Rue principale Réveil rural	Nouv.-Mélodies	HBC Barry Wood La ferme	Nouvelles Pops concert	Par. chan. (1.55) Nouv. 7.
2	Mélodies Nouv. (2.55)	Nouvelles et F. Robidoux Mélodies	Quête nouvelle Radio-Journal Tante Lucie Déserte	Hit parade	Radio-journal Happy song	Nv. & D. James Backstage Wife Double or noth. Quintet	Hits on Parade (2.55) Nouv.
3	Mélodies Nouv. (3.55)	Nouvelles et Réjane	Grande Soeur Maman Jeanne Voyage Lettre à une...	Welcome to Hollywood Ted Malone Hannibal Cobb	Voyage Commentaires Encores	Nouvelles et show time Capit. showcase	The asking (3.55) Nouv.
4	Internède Radio N.-Dame Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Actualités et Even. sociaux Thé dansant	Chefs-d'oeuvre	Peace of mind Chance of a lifetime Aunt Mary	Life can be Ma Perkins Pepper Young R. to Happ.	Nouvelles et Club 800	Nos artistes Oncle Troy Chansons Nouv. (4.55)
5	Carr. de la ch. Nouv.	Nouv. et Mat. dansante Fano populaire Co. rier	Pour les malades Radio-collège	Tello-Test Guiding light Dr. Malone Oncle Troy	Jack Berch Believe Ballroom Ballroom Bernie Braden	Nouv. & Mode Believe Ballroom Ballroom	Chans. franç. Nouv. (5.55)
6	Nouv. et carr. de la chanson. Nouv. (6.55)	Reportage Elle et lui Forum sports Nv. chez nous	Les 5 h. 30	A girl marries Portia Nouv. Doug. Smith	Musique Nouv. Histoires Western Five	Nouvelles et Ballroom State Express Ballroom	Prog. Carling Par. de la ch. Nouv.-Express Sport (6.55)
7	Heure grecque Nouv.	Crois. rosair Conc. populaire Suzette Fratte Faubourg à m'	Ivan's instr. Radio-journal Revue Musique	Deegan's Diary Nouv.	Variétés Nouv. et sport Commentaires Divertimento	Nouvelles et Dow Award Decca Features Frank Starr	Par. chan. fr. Prog. Moisson Par. de la ch. Nouv. (7.55)
8	Studio d'art Nouv.	Dr. Lambert Chamitov Nouv. (8.55)	Un homme et... Métropole Curé du village	Beulah Jack Smith Club 15 Make mine mus	Sunshine club Small town Forum	Show time Club juv. club Up for parade	Rythme Tour de valse Nouv. (8.55)
9	Studio d'art Nouv.	Concert Moment musica	Talents de chez-nous Coup de claxon	Chuck wagon Cross section	Art Godfrey	Make believe Town Petit théâtre	Coquette Paris swing Nouv. (9.55)
10	Montréal la nuit Bulldozes de nouvelles	Suspense Moul. des rêves Nouvelles	Théâtre Ford	Ozzie & Harriet Wayne King Show	John & Judy Wayne & Sluater	Nouv.-Ore. \$50 question Sport The Chicagoans	J'ai dit ça Pour \$50.00 Nouv. (10.55)
11	Café Cagoulard Cabaret dansant	Nouv. sport Chanteur genre Orchestre	Radio-journal Fet. provinciale Récital	Nouv.-mus. Sérénades	Nouvelles Politique Récital conjoint	Nouv. et sport Toy tune Prélude	The band Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Fin	News	Musique

TOUS

LES

SAMEDIS

MUSIQUE sur DEMANDE!

REPNES AUX DEMANDES REQUES PAR TELEPHONE OU PAR LE COURRIER

DE 11:00 P.M. LE SAMEDI JUSQU'A 1:00 A.M. LE DIMANCHE

PRIERE DE N'APPELER QU'A PARTIR DE 10:30 P.M., LE SAMEDI

L'aide aux mines d'or continuée pendant un an

OTTAWA, 25 (DNC) — Le parlement sera saisi à sa prochaine session d'un projet de loi modifiant la mesure d'urgence sur l'aide aux mines d'or de façon à en autoriser la continuation pour une autre année.

Le ministre des Mines et des Relevés Techniques, le Dr J. J. McCann, qui est en même temps ministre du Revenu National, a annoncé hier soir que le gouvernement a décidé de recommander la continuation pour une autre année, sur une base révisée, du programme d'aide aux mines d'or adopté en 1948 pour une période de trois ans.

La nouvelle mesure pourvoira aussi à l'aide supplémentaire applicable à l'or obtenu par production et vendu durant les trois derniers mois de 1950 que le ministre des Finances a annoncé le 30 septembre dernier à la suite de sa déclaration que le dollar canadien retrouverait désormais son propre niveau en fonction du dollar américain.

La révision des paiements consistera en une réduction du taux de

l'assistance et un changement dans l'année de base.

Actuellement, le taux de l'assistance par once correspond à la moitié de la somme par laquelle la moyenne des frais de production d'or provenant de toute mine dans l'année excède \$18, mais ne dépassant, en aucun cas, \$16 l'once. De par la modification envisagée, il correspondra à la moitié de la somme par laquelle la moyenne des frais de production d'or extrait de la mine dépasse \$22, mais ne devant, en aucun cas, dépasser \$11.50 l'once.

En vertu de la législation actuelle, on calcule l'assistance payable en appliquant le taux au nombre d'onces d'or par lequel le nombre d'onces obtenues de la mine durant l'année et vendues dépasse les deux tiers du nombre d'onces obtenues de la mine durant l'année de base. En aucun cas, toutefois, l'assistance payable ne doit-elle être inférieure au montant calculé par l'application du taux de l'assistance au tiers du nombre d'onces d'or obtenues de la mine durant l'année et vendues. Dans le cas de mines nouvelles, le taux de l'assistance

s'applique à chaque once d'or extraite durant la partie d'une année qui fait également partie de la première année de production de la mine.

En vertu de la législation envisagée, le nombre d'onces d'or provenant de mines auxquelles le taux de l'aide s'appliquera se déterminera d'après ces mêmes dispositions. Il y aura, toutefois, un changement dans l'année de base.

Aux termes de la législation actuelle, l'année de base des mines qui étaient en production antérieurement au 1er juillet 1946 est l'année se terminant le 30 juin 1947, et de toute mine commençant à produire le 1er juillet 1946 et après, la première année de production. En vertu de la législation envisagée, l'année de base des mines en production antérieurement au 1er janvier 1948 sera l'année civile 1949 et celle des nouvelles mines sera, comme à présent, la première année de production. La raison de ce changement, c'est que, dès 1949, plusieurs des mines exploitées à rendement partiel durant l'ancienne année de base avaient stabilisé leur production à des niveaux plus élevés grâce à l'aide reçue pendant deux ans. La nouvelle année de base envisagée assurera ainsi une distribution plus équitable de l'aide durant l'année supplémentaire où l'assistance jouera en vertu du programme révisé.

A la suite de la dévaluation du dollar canadien, en septembre 1949, et de l'augmentation qui s'est produite alors dans le prix payé pour l'or, de \$35 à \$38.50 l'once, on a modifié la loi de façon que le montant de l'assistance payable à une mine et calculé d'après les dispositions de la loi, en ce qui concerne l'or produit durant l'année 1950 devait être réduit de \$3.50 pour chaque once d'or à laquelle le taux de l'assistance s'appliquait.

Le ministre des Finances a annoncé, le 30 septembre, que cette réduction ne s'appliquerait pas à l'or obtenu par production et vendu durant les trois derniers mois de 1950. Une modification visant à donner suite à cette décision sera également incorporée dans la nouvelle loi.

Au sujet de la décision de continuer le programme pendant une année de plus, le Dr McCann a fait les observations suivantes:

"Le gouvernement estime que le programme d'aide a effectivement répondu au but envisagé. Il avait été inauguré à une époque où l'industrie, déjà gravement affaiblie par des pénuries de main-d'œuvre et de matériel résultant de la guerre, se trouvait en face d'une nouvelle série de hausses des frais de production, s'ajoutant à un prix fixe pour son produit. Cet état de choses avait provoqué la fermeture de plusieurs mines et me-

naît d'entraîner la fermeture de plusieurs autres, avec des conséquences désastreuses pour de nombreuses collectivités de nos régions septentrionales qui dépendaient en tout ou en partie de l'exploitation de ces mines. Il en était résulté dans ces régions un sentiment de découragement et un grave ralentissement des travaux d'exploration et d'exploitation.

"C'est dans ces conditions que le programme d'assistance a été inauguré. De concert avec une amélioration de l'offre de main-d'œuvre résultant largement de la venue d'Europe de personnes déplacées choisies avec soin, le programme a aidé les mines, particulièrement les exploitations marginales, à faire face à la hausse des frais de production, à accroître leur production, à améliorer leur situation financière et à remettre les mines dans un état d'exploitation normale."

(Suite à la page 19)

ECZÉMA

ÉRUPTIONS Pour aider à soulager rapidement la démangeaison et l'irritation pénibles que causent l'eczéma et autres Eruptions Cutanées, essayez l'ONGUENT DR. CHASE médicamenté et antiseptique. Un traitement sûr pour chez soi depuis plus de 50 ans.

ONGUENT Antiseptique DR. CHASE

EN 50 ANS
l'aluminium s'est acquis une place importante dans la vie des Canadiens

Aluminerie de Shawinigan Falls, en 1900

L'auto de Pope

Maman

Hôtel de ville en 1901

"... ET C'EST ICI QUE NAQUIT **ALCAN**"

CETTE PHOTO de la première aluminerie construite dans l'Empire britannique fut prise en 1900—quatorze ans seulement après la découverte, par Charles Martin Hall, d'un moyen de produire de l'aluminium à peu de frais, en employant l'électricité.

L'usine fut bâtie dans une région presque inculte, arrosée par le Saint-Maurice... parce qu'on était en train d'en capter les eaux pour développer de l'électricité. La Cie Aluminum fut la première à utiliser cette force. Aujourd'hui, la ville de Shawinigan Falls est active, prospère et compte nombre

d'autres industries.

Au cours de ces cinquante années, cette progression fut partagée par Alcan. Cette compagnie administre aujourd'hui douze alumineries, donne du travail à 11,000 Canadiens, et fournit de l'aluminium à plus de 1000 manufacturiers indépendants, d'un littoral à l'autre.

En célébrant son 50e anniversaire, Alcan, avec un légitime orgueil, se reporte à un demi-siècle de progrès et envisage un avenir aussi retentissant que sera celui du Canada lui-même.



ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

Fournisseurs d'aluminium au Canada et à l'étranger

Usines à Shawinigan Falls, Arvida, Ile Maligne, Shipshaw, Port-Alfred, Wakefield, Kingston, Toronto et Etobicoke.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée: O.-L. Bourque, Secrétaire-Treasury. Téléphone: LANCaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$3.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1316.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 441, Lexington Avenue, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 25 OCTOBRE 1950

Lord Beaverbrook parmi nous

La présente visite de Lord Beaverbrook à Montréal nous rappelle le temps, déjà lointain, où nous l'avons rencontré pour la première fois. C'était en 1918, lorsqu'il était ministre de l'Information dans le Cabinet Lloyd George. La grande guerre No 1 tirait à sa fin. Les Nations Alliées venaient de ranger toutes leurs armées sous le commandement suprême du généralissime Foch. Se rendant à l'invitation de Beaverbrook, plus de vingt journalistes canadiens partirent pour le front européen où se jouait le sort du monde. Ils purent voir sur place les gigantesques efforts que nos armées déployaient sur les champs de bataille. Assisté de plusieurs généraux canadiens, Lord Beaverbrook nous fit visiter, entre autres, les quatre divisions commandées par le général Arthur Currie. Puis il nous amena déjeuner à son magnifique home de Cherkley, à Leatherhead (Surrey), sis au milieu d'un domaine de 360 acres de terre, émaillé de jardins splendides. Lady Beaverbrook, fille d'un général anglais de Halifax, nous fit aussi un accueil princier à son foyer. Décédée prématurément, elle fut la digne aïeule de Lady Jeanne Campbell qui accompagne aujourd'hui Lord Beaverbrook. Au cours de notre voyage inoubliable, nous fûmes comblés des plus délicates attentions du ministre de l'Information britannique. Dans notre groupe se trouvait un vieil ami de Max Aitkin (nom de famille de Lord Beaverbrook). Ce journaliste, J.-L. Stewart, éditeur du «Chatham World», nous raconta comment Max Aitkin, humble étudiant en droit de New Castel, N.B., avait brulé les étapes pour s'élever, de quelques coups d'ailes, à des succès phénoménaux dans le monde financier. De Montréal Aitkin passa à Londres où il gagna vite la faveur d'un ancien Canadien, Bonar Law. On attribua à son influence la victoire de Lloyd George sur le gouvernement Asquith. Elu député d'une division du Lancashire à la Chambre des Communes, il fut appelé, bientôt après, à la Chambre des Lords. On sait les divers rôles transcendants que monsieur Churchill lui confia pendant la grande guerre No 2, surtout auprès de la Russie. Jeune et robuste septuagénaire, Lord Beaverbrook est le propriétaire de plusieurs des plus grands journaux d'Angleterre, entre autres, du *Daily Express*, dont le tirage est le plus fort de tous les quotidiens des Îles britanniques. Bref, la carrière de cet homme d'action est merveilleuse. Sa générosité est proverbiale. Elle donne sans compter, surtout aux œuvres éducationnelles. Les Universités de Dalhousie, N.B., et Bishop, de Lennoxville, entre autres, ont bénéficié de sa munificence. Aussi n'est-il pas étonnant que, demain, l'Université de Bishop lui décernera un doctorat de droit civil, *honoris causa*. En maintes occasions, Lord Beaverbrook nous a donné des preuves manifestes du vif intérêt qu'il ne cesse de porter à tout ce qui est canadien. Voilà un homme qui continue de faire honneur à ses compatriotes du Canada aussi bien qu'à ses autres concitoyens

du Commonwealth britannique. Nous profitons de son passage parmi nous pour lui offrir nos hommages et nos meilleurs vœux. Nous en présentons aussi une part à sa charmante compagne, sa petite-fille, Lady Jeanne Campbell.

Les cinq ans de l'O.N.U.

par Alonzo CINQ-MARS

On vient de célébrer le cinquième anniversaire de la fondation de l'ONU. Au cours de la réunion solennelle tenue à cette occasion par l'Assemblée Générale des Nations Unies à Flushing Meadows, on s'est plu à louer les œuvres accomplies par cet organisme mondial. Tout le bien qu'on peut en dire ne peut empêcher le monde de déplorer que cette institution, dont la création en 1945 suscita tant d'espoir, n'ait pas encore donné les résultats qu'il en attendait. Personne ne peut dire que la belle victoire qu'elle vient de remporter en repoussant l'agression en Corée soit réellement une victoire des Nations Unies. Ce n'est que la victoire du groupe majoritaire des Nations qui forment l'ONU.

La Société des Nations, née de la première guerre mondiale, avait duré vingt ans. L'ONU, qui l'a remplacée, n'a que cinq ans et déjà le monde se demande avec angoisse combien de temps il lui reste à vivre. C'est que les nations qui composent le nouvel organisme mondial des Nations Unies sont en réalité moins unies que ne l'étaient celles qui formaient la défunte Société des Nations.

Le cinquième anniversaire de l'ONU se célèbre en pleine guerre froide. Les deux camps aux idéologies opposées continuent de s'y regarder comme des chiens de faïence. La mésentente qui les divise est plus accentuée que jamais. Les causes de cette mésentente sont d'ailleurs bien antérieures à la fondation de l'ONU. Quelles qu'aient pu être les protestations d'amitié que se prodiguèrent les nations quand elles s'associèrent en vue d'assurer la paix au monde, il fallait beaucoup de bonne volonté pour espérer sincèrement que celles qui avaient combattu dans le même camp pour abattre l'impérialisme hitlérien feraient, en temps de paix, meilleur ménage qu'elles ne l'avaient fait durant la guerre.

Personne n'ignore que les gouvernements et les états-majors des grandes puissances occidentales étaient, durant la guerre, loin de s'entendre avec ceux de la Russie soviétique, et que, jusqu'au dernier moment, les Alliés de l'Ouest craignirent que le Kremlin ne fit une paix séparée avec Hitler. Point n'est besoin d'ajouter que les gouvernements des grandes puissances occidentales ne mirent jamais celui de la Russie au courant des recherches et des travaux qu'ils faisaient pour préparer la guerre atomique. Le gouvernement soviétique savait bien ce qui se tramait dans ce domaine chez ses alliés de l'Ouest. Aussi faisait-il son possible pour se renseigner à ce sujet. C'est en pleine guerre qu'il envoyait ses espions aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne pour essayer de pénétrer le fameux secret.

Après la défaite de l'axe, la Russie soviétique feignit d'oublier tout cela et de coopérer avec les puissances occidentales en vue de l'établissement de la paix dans le monde. Toutefois, un an ne s'était pas écoulé depuis la création de l'ONU que, dès le début de 1946, éclatait la première escarmouche ostensible de la guerre froide. Et ce fut précisément sur la question de la bombe atomique. La Russie fit rater de la façon que l'on sait la tentative faite en vue de prohiber l'emploi de cette arme et d'établir un contrôle international de

Les mots qui vivent

—La foi est le soleil des âmes. Les plantes ont besoin de lumière; les âmes ont besoin de vérité.—Père Bélanger, C. SS. R.

l'énergie nucléaire. C'était la continuation de la guerre froide commencée entre les deux camps bien avant la fondation de l'ONU. La bombe atomique fut et est encore la cause déterminante de cette guerre froide. Le désir de domination universelle du communisme en est la cause principale.

En dépit de tous les obstacles semés sur sa route, l'ONU a accompli de grandes choses. Elle est malheureusement loin d'avoir accompli la tâche essentielle qui lui incombe, celle d'assurer la paix au monde.

Quelle autre alternative?

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

En parlant de désarmement, hier, dans un discours qui célébrait l'anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le président des États-Unis ne pouvait trouver sujet plus cher à la majorité de son auditoire de l'Assemblée générale. Cependant, M. Truman ne pouvait en l'occurrence faire plus que rappeler à quelles conditions le désarmement général pourrait s'accomplir dans l'univers, et noter qu'en l'absence de ces conditions favorables, l'alternative ne peut être autre que le réarmement, réaction de protection, de la part des nations occidentales, à cause de la crainte d'une agression.

Le désarmement absolu est un mythe, comme le démontre l'Histoire. La Charte de San-Francisco elle-même pourvoyait à une armée internationale qui aurait fait la police du monde civilisé et mis à la raison les États récalcitrants. Envisager l'univers comme une grande famille de peuples amis guéris de l'esprit de querelle, c'est donc se faire illusion. À défaut de cela, cependant, l'unique alternative est-elle celle d'un monde divisé en deux camps hostiles et engagés dans une course ruineuse aux armements?

La réponse à cette question appartient à l'avenir, car le présent ne nous montre que la voie indiquée hier par le président des États-Unis. Dans cette voie, les nations occidentales ne se sont engagées qu'après y avoir été poussées par les événements. Le blocus de Berlin et le coup d'État de Tchécoslovaquie ont déterminé l'alliance de l'Atlantique Nord, début du réarmement de l'Occident, qui a été ensuite stimulé par la conquête communiste de la Chine, puis jeté dans son accélération actuelle par l'affaire de Corée.

M. Truman a rappelé que l'attaque contre la Corée méridionale a pris les États-Unis par surprise, du point de vue des armements. C'est là un fait lourd de signification. L'Amérique avait retiré ses troupes d'occupation de Séoul et avait refusé de donner à la Corée du Sud des armements, de crainte précisément de paraître favoriser ainsi des visées belliqueuses des sudistes contre les nordistes. Voilà bien un exemple éloquent du désarmement pratiqué par respect des engagements et par attachement à la paix. On en connaît les conséquences. Sachant la Corée du Sud incapable de se défendre contre une attaque brusquée et bien appuyée par des armes, les communistes nord-coréens se sont lancés à la conquête, avec l'assentiment de l'Union soviétique.

C'est afin d'empêcher la répétition de cette stratégie fondée sur la faiblesse de l'adversaire que les nations occidentales se hâtent de s'armer.

Richesse dissimulée

Le problème de la sous-évaluation foncière qui existe dans maintes municipalités de notre province ne doit pas être tenu pour insignifiant puisque c'est le sous-ministre des Affaires municipales lui-même, M. Jean-Louis Doucet, qui a tenu à en saisir le congrès de l'Union des Conseils de Comtés, qui se tient présentement à Québec. Cette sous-évaluation est un fait particulier à notre province et, suivant M. Doucet,

elle «nous nuit considérablement au point de vue national, municipal et même personnel», car «quand le total de tous les rôles d'évaluation de notre province est mis en comparaison avec celui des rôles d'évaluation des autres provinces, nous constatons que nous n'occupons pas toujours le rang qui devrait nous appartenir: nous passons pour moins riches que nous ne le sommes en réalité et, conséquemment, notre crédit en souffre d'une manière générale». Des statistiques démontreraient certainement le bien-fondé des observations de M. Doucet sur ce point.

Toutes nos municipalités n'ont évidemment pas accepté les méthodes scientifiques d'évaluation des biens-fonds qui ont cours dans les grandes villes. Cela, non pas par ignorance mais à cause, plutôt, de l'esprit conservateur et, disons le mot, réactionnaire des propriétaires contribuables. Ces derniers associent instinctivement (et ils sont loin d'avoir tort) l'évaluation foncière à l'impôt foncier et ils voient dans la hausse de la première l'augmentation du second, alors que la réflexion fait voir clairement que c'est en fait le taux de la taxe foncière qui fixe celle-ci. Toutefois, les propriétaires contribuables retiennent la leçon de l'expérience et sont difficiles à convaincre. «La réévaluation foncière est en progrès dans nos campagnes, mais, comme le fait observer M. Doucet, c'est un travail patient et de longue haleine, car il faut détruire des préjugés en certains milieux.»

La réforme de l'évaluation des biens-fonds doit tendre non seulement à l'uniformité des méthodes mais aussi à l'uniformité de leur interprétation. Nous disons ceci en pensant à maints citadins propriétaires de chalets ou de villas à la campagne et qui en voient l'évaluation foncière fluctuer sans cesse à la hausse, suivant ce qu'ils croient être le caprice des évaluateurs ruraux.

La vie souriante

par Maurice HUOT

Celui qu'on a écrasé par la force attend l'heure de la délivrance. Pour le vainqueur la vie ainsi organisée n'est pas rose.

Les bons procédés rapportent de bons fruits immédiatement et à long terme.

On a beau braver, poser à l'homme indéfectible, on a ici et là besoin d'une bonne parole, d'un petit coup de pouce pour tenir le coup.

C'est en lâchant d'autre part que les buveurs qui veulent se corriger tiennent le coup.

Tout ceux qui flânent en regardant la voûte étoilée ne sont pas des astronomes, ce sont ou des poètes ou des gens tout simplement perdus dans la lune.

—«Relevez par vos paroles les cœurs du peuple de Dieu, pour qu'ils se souviennent que nos pères ont été éprouvés afin que

l'on connût s'ils servaient véritablement leur Dieu... Ceux qui n'ont pas accepté ces épreuves avec la crainte du Seigneur, et qui ont donné cours à leur impatience et à d'injurieux murmures contre le Seigneur, ceux-là l'exterminateur les a frappés de mort, et les serpents les ont fait périr. Ne nous laissons donc pas aller à l'impatience à cause des maux que nous souffrons. Mais estimons que ces tourments, moindres que nos péchés, sont les verges dont le Seigneur nous châtie, comme ses serviteurs, pour nous amender et croyons que ce n'est pas pour notre perte qu'ils nous ont été envoyés.» Judith 8., 21. 24-27. (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

En marge de l'actualité

Liberté de penser

(par Paul de MARTIGNY)

Le réalisme de la civilisation américaine nous envahit: le mystérieux disparaît. Les contes à dormir debout, s'en vont, les légendes fumeuses se dissipent comme le brouillard de novembre sous le grand soleil. Les voix des êtres invisibles ne nous parlent plus. Si donc, étant au volant de votre auto, au dépôt d'essence, vous entendez une voix, n'allez pas vous frapper. Soyez tranquille, vous ne travaillez pas du chapeau, vous ne devenez pas dingo. Au dire de Reuter, c'est plutôt que vous avez déclenché une mécanique que l'on installe dans les dépôts de Détroit. Il s'agit d'un disque automatique qui tourne devant un haut parleur. Les roues de votre voiture en passant sur un tube ont déclenché le mouvement. Tandis que le distributeur d'essence emplît votre réservoir, le disque chante, avec accompagnement d'orchestre, le grand air de Verdi:

"Comme la plume au vent!

"Femme souvent varie

"Et, à l'automne, le temps va-
[rie aussi!"

Après l'énoncé de cette vérité, les crins-crins se taisent et c'est bien ce qu'ils ont de mieux à faire. La voix du chanteur invisible, poursuit sur le ton persuasif de la conversation:

—Avez-vous songé à changer d'huile, à en prendre une plus légère? Il gèlera peut-être cette nuit à pierre fendre et à faire éclater votre radiateur, si vous n'y avez pas mis de l'antigèle.

—A cette époque de l'année, nos ancêtres graissaient leurs bottes: c'était sage. Ne le seriez-vous pas aussi en faisant graisser les articulations de votre auto?

—Voilà! vous êtes servi! Au plaisir de vous revoir!

Tandis que le préposé à l'essence soulève sa casquette et que d'une inclination de tête vous répondez poliment à son salut, une auto arrive. Elle passe sur le tube pneumatique et déclenche la mécanique: le discours recommence.

Evidemment le discours que dévide le disque est fort sensé, mais un peu excédé, vous lui demandez:

—Où l'arrêteras-tu, Oh! publicité?

—Quand respecteras-tu le divin silence ou du moins ce qu'il en reste dans un dépôt d'essence? Quand respecteras-tu ma liberté de penser à ce qui me plaît?

Cours de M. Halecki

Le professeur Halecki donnera ses quatre prochaines leçons à la Faculté des sciences sociales, le vendredi 27 et lundi 30 octobre, à raison de 20 à 9 heures 30.

M. Halecki continuera son cours sur les institutions politiques et sociales des peuples slaves. Après avoir exposé, dans ses premières conférences, le caractère général et les origines médiévales des institutions politiques et sociales des peuples slaves, M. Halecki étudiera dans ses leçons des 27 et 30 octobre, la constitution de la Pologne avant les partages de ce pays, la structure sociale de l'Ukraine à l'époque cosaque, ainsi que le développement des institutions de la Russie des Tsars jusqu'aux réformes du XIXe siècle.

Le public est invité. Service d'autobus de la rue Bellingham à la cour d'honneur de l'Université.

Anniversaire historique

Demain il y aura 137 ans que le colonel de Salaberry remporta la célèbre victoire de Châteauguay

(Par Eugène STUCKER)

Le 26 octobre nous ramène à l'anniversaire d'un des plus beaux faits d'armes de notre histoire. Notre Léonidas porte le nom canadien de Salaberry, et nos Thermopyles s'appellent Châteauguay. Le fait historique se passa lors de la guerre que les Américains firent aux Anglais, et à laquelle le Canada servit de champ de bataille de 1812 à 1815.

CAUSES DE LA GUERRE ANGLO-AMÉRICAINE

Les Etats-Unis étaient indépendants de l'Angleterre depuis 36 ans. Mais toutes les rancœurs contre l'ancienne m-re-patrie n'étaient pas éteintes. En Europe, l'empereur Napoléon, dans sa campagne de renversement des trônes, avait imposé son blocus continental. Une faction du Congrès américain conçut le désir de causer des embarras à l'Angleterre tandis qu'elle était engagée dans sa lutte contre l'empereur. Somme toute, la jeune Amérique aux tendances démocratiques, était plutôt favorable à Napoléon, d'autant plus que l'Angleterre ennuyait le commerce américain par l'ordre qu'elle donna de chercher les fugitifs de sa flotte sur les vaisseaux américains. Les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre le 18 juin 1812.

OPERATIONS DE 1812

Cette guerre anglo-américaine a dû être faite par les troupes canadiennes, puisque les forces anglaises durent être gardées par la mère patrie pour sa défense en Europe. Ce sont les Américains qui optèrent pour la guerre offensive, tandis que l'armée canadienne resta sur la défensive.

L'invasion du Canada fut confiée au général Dearborn qui décida de faire notre conquête au moyen de trois armées; l'une devait attaquer par Détroit, l'autre par Niagara et la troisième par Montréal.

Le gouverneur canadien, Prevost, se chargea de la défense du Canada. Il confia au général Brock la défense du Haut-Canada, dans la région de Détroit. On sait comment ce jeune et brillant militaire se lança à l'attaque des troupes américaines sur les hauteurs de Queenston et y trouva une mort glorieuse à la tête de ses hommes. Mais son coup de main devint décisif et déclencha la victoire définitive des troupes canadiennes.

LE CHEF DE L'INVASION

NE FIT RIEN EN 1812

Le chef de l'invasion américaine, le général Dearborn fit encore moins bien que le général Hull à Détroit. Pendant cinq longs mois il piétina sur place et n'avança sur Montréal que par petites journées. Il est vrai que les "voitigeurs" du colonel Salaberry avaient été chargés de garder la frontière entre Lacolle et Saint-Régis. Dearborn redoutait-il de faire leur rencontre? Toujours est-il qu'il traversa à peine la frontière et finit par abandonner ses projets de conquête pour 1812, se retirant à Plattsburg, et 1812 finit à l'avantage du Canada et de l'Angleterre.

GAINS AMÉRICAINS EN 1813

Les armes américaines furent plus heureuses la seconde année de guerre, 1813, du moins dans le Haut-Canada. Les rencontres à Frenchtown, Moraviantown, York, Sackett's Harbor et la bataille navale de Put-in-Bay, furent autant de victoires pour les Américains.

AUTRES REVERS DES AMÉRICAINS

Si les Américains virent leurs armes triompher dans le Haut-Canada en 1813, ils ne furent pas aussi heureux dans le Bas-Canada. Les Anglais eurent d'abord l'avantage à Stony Creek, grâce à l'intrépidité du colonel Harvey. Avec une poignée de 700 hommes, Harvey tomba de nuit sur 3,000 Américains qui prirent la fuite. Harvey eut l'habileté de s'emparer des deux généraux américains Winder et Chandler, avec un bon nombre de prisonniers.

UN CONTRE QUINZE A CHATEAUGUAY

A Stony Creek un colonel eut

donc l'avantage de un contre quatre sur les Américains. A peu de temps de là, un autre colonel, un Canadien Français, celui-là, devait se distinguer encore bien autrement, en l'emportant par un contre quinze. Il s'agit du colonel de Salaberry qui, avec 300 de ses voltigeurs et quelques Sauvages abénakis, mit en déroute 7,000 Américains à Châteauguay.

Pour arriver plus sûrement et plus rapidement à la victoire dans la Bas-Canada, les Américains crurent bon de réunir leurs armées du centre et du nord, pour se diriger ensemble sur Montréal. La dernière comptait 7,000 hommes.

Du côté du Canada, le colonel de Salaberry groupait autour de lui ses 300 Voltigeurs, quelques Ecosais et quelques Abénakis. Il se porta à la rencontre des Américains dans l'intention de retarder au moins leur avance sur Montréal. Il faut admettre que le colonel à lui seul valait un bataillon. Les forces de part et d'autre étaient dans la proportion de un à quinze.

De Salaberry posta sa pincée d'hommes sur la rive gauche de la rivière Châteauguay, non loin de la localité qui porte ce nom. Le chef canadien fit usage d'une stratégie qui lui était absolument personnelle.

Ne pouvant compter sur le nombre, il dut user de ruses. Faisant abattre des arbres, il les fit ébrancher et disposer en chevaux de frise contre l'ennemi. Il disposa ses hommes par groupements. Ses trompettes, il les disposa à distance en arrière des combattants. Des groupes de Sauvages furent placés ensemble non loin des trompettes. Salaberry lui-même se plaça dans le haut d'un arbre d'où il pouvait plus facilement observer les mouvements ennemis et diriger ses hommes.

Lorsque le combat s'engagea, ses hommes firent des prodiges. De temps à autre les trompettes sonnèrent leurs instruments à différents postes, ce qui donnait l'illusion que l'armée était nombreuse. Les Sauvages lancèrent leurs cris de guerre qui fit croire aux Améri-

Le coin des

BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

La donne suivante renferme un exemple d'un laisser-passer à une couleur d'atout, coup que l'on exécute généralement à un contrat de sans atout.

Donneur: Sud.

Est et Ouest vulnérables.

Nord			
♠	R 10 8 6		
♥	8 7 5		
♦	R D 7 5		
♣	8 3		
Ouest		Est	
♠	5 2	♠	4 3
♥	D V 10 6 2	♥	R 4
♦	8 4 3	♦	A 10 9 2
♣	R V 7	♣	D 6 5 4 2
Sud			
♠	A D V 9 7		
♥	A 9 3		
♦	V 6		
♣	A 10 9		

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	1 ♠	2 ♠	1 ♠
4 ♠	4 ♠	4 ♠	4 ♠

Sud fut quelque peu optimiste quand il demanda la manche à pique; mais il jouait avec un partenaire craintif et il ne voulut pas courir le risque de perdre une manche à cause de la timidité de son associé.

Ouest entama de la dame de coeur, sur laquelle Est joua le roi et Sud le trois. Est renvoya le quatre de coeur, mais cette fois, le déclarant prit la levée de l'as.

Si l'on analyse ce laisser-passer, l'on constate que Sud peut éventuellement se défausser d'une perdante sur un des carreaux de la table; mais cette défausse doit se faire à coeur, car elle serait inutile à trèfle, le mort étant en mesure de couper le troisième. Alors, la réussite du contrat n'est assurée que s'il est possible d'éviter un retour à coeur après que les adversaires ont pris la main par l'as de carreau. C'est précisément le but atteint par le laisser-passer.

Après avoir remporté la deuxième levée de l'as de coeur, Sud fit tomber les atouts des adversaires et joua le valet de carreau. Est prit la main, mais il ne put renvoyer coeur, et le déclarant se défaussa ainsi de son coeur perdant sur les carreaux du mort.

cains qu'ils étaient sous la menace d'être scalpés éventuellement. Le combat dura quatre heures. Finalement, les Américains, se croyant en face d'une armée nombreuse, dans laquelle il y avait de féroces Sauvages, se replièrent tranquillement et reprirent le chemin de leur pays.

C'était le 26 octobre 1813. Le colonel de Salaberry s'était montré notre Léonidas et Châteauguay avait acquis la réputation de nos Thermopyles canadiennes.

La bonne entente



M. H.-C. LEBRUN, vice-président de la Commission des relations ouvrières de la province de Québec, qui portera la parole, jeudi soir, à une soirée de collaboration ouvrière-patronale, à l'hôtel Windsor. Le sujet de sa conférence: "Recherche d'une meilleure compréhension entre employeurs et employés". Cette soirée sera sous les auspices de l'Association ouvrière canadienne, dont le congrès annuel se tient à Montréal, cette semaine.

Cautionnement refusé

Roger Pleau, 2648, rue Châteauguay, et Roland Bergeron, 2033, rue Notre-Dame, ont été traduits devant le Tribunal sous une accusation de vol avec violence. Le juge Gustave Marin a refusé tout cautionnement aux inculpés et a fixé la date de leur procès au 31 octobre. Ils sont accusés d'avoir volé la somme de \$7.

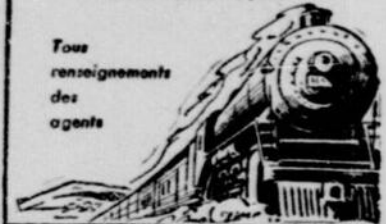
CHANGEMENTS AUX HORAIRES DES TRAINS

En vigueur

le dimanche,

29 octobre 1950

Tous renseignements des agents

PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

C'est O.K.
C'est O'Keefe's

O'Keefe's
EXTRA
OLD STOCK
ALE

O'Keefe's
EXTRA
OLD STOCK
ALE

L'appétit vient en mangeant...



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

s'achètent, au comptant ou par versements, chez les courtiers de placement,
dans les banques ou des patrons par retenues sur le salaire.

ACHETEZ-EN AUJOURD'HUI MÊME

On a TOUS une raison d'économiser

B50-N6FS

Au procès de Mentenko

Réquisitoires présentés
ce matin en Cour d'Assises

La Couronne et la défense ont fait entendre, ce matin, leurs réquisitoires au procès de Peter Mentenko, en Cour d'Assises. Les plaidoyers des deux avocats ont été suivis par la charge du juge Wilfrid Lazure qui, au moment où nous mettons sous presse, explique les faits de la cause aux membres du jury.

LE REQUISITOIRE

Comme la défense n'avait pas fait entendre de témoins, le procureur de la Couronne, Me Georges Hill, a dû commencer à parler le premier. Il félicita tout d'abord Me Louis Robichaud, le procureur de Mentenko, pour la défense qu'il avait apportée en soulignant que le jeune avocat en était à sa première cause de meurtre.

Me Hill rappelle aux jurés que Mentenko avait tué son demi-frère dans le but de le voler et dans un motif de vengeance, car, comme l'ont souligné plusieurs témoins, le prévenu détestait sa victime.

La Couronne affirme aux jurés qu'avant de commettre son crime, le détenu invita Georges Henchuck à la taverne et lui fit ingurgiter une quinzaine de verres de bière. Ensuite, il le conduisit sur les quais pour commettre plus facilement son crime.

Me Hill, comme autre preuve de la culpabilité de Peter Mentenko, signale aux jurés que l'accusé, le soir du meurtre, le 27 avril dernier, vendit à un garçon de taverne le propre briquet du mort, pour la somme de deux dollars.

La Couronne termina son réquisitoire en déclarant que le devoir

des jurés était de rendre un verdict de meurtre dans la présente cause.

Me Hill a parlé pendant 15 minutes.

LA DEFENSE

Dès que la Couronne eut terminé son réquisitoire, Me Louis Robichaud, procureur de la défense, se leva.

Il déclara aux jurés que différentes preuves apportées par la Couronne sont contredites par les déclarations de Mentenko. Ainsi, le ministère public fait grand état des témoignages de la famille de Georges Henchuck, qui ont affirmé que Peter et Georges se détestaient.

Toutefois, remarque Me Robichaud, l'accusé dans ses aveux aux journalistes, a déclaré qu'il aimait son demi-frère Georges. De plus, en apprenant la nouvelle de sa mort, il pleura, la tête dans ses mains.

La défense demande aux jurés de ne pas accepter un motif de haine comme mobile du crime.

Me Robichaud trouve ridicule que Mentenko ait tué Georges à la suite d'une querelle à propos d'un vol de dix dollars. La défense termine en mettant en doute la confession faite à des journalistes par le prévenu qui leur a déclaré avoir tué lui-même son demi-frère.

Me Robichaud demande l'acquiescement de son client.

Le juge Lazure commence ensuite sa charge en exposant les faits aux jurés.

M. E. Shinwell viendra
au Canada

OTTAWA, 25. (P.C.) — Le ministre de la Défense du Royaume-Uni, M. Emmanuel Shinwell, visitera Ottawa après avoir participé aux conférences des pays de l'Atlantique-Nord, qui commenceront à Washington samedi de cette semaine. Le ministre britannique viendra ici sur l'invitation de l'hon. Brooke Claxton, ministre canadien de la Défense nationale, qui prendra part lui aussi aux entretiens de Washington.

Les grèves au pays
au cours de septembre

OTTAWA, 25. (D.N.C.) — La perte de temps occasionnée par les arrêts de travail résultant de conflits industriels au cours de septembre 1950 ne représente qu'une fraction de celle du mois précédent, lorsque la perte de temps était contrairement due en grande partie à la grève ferroviaire répandue par tout le pays, d'après le rapport mensuel sur les grèves et lock-out publié hier par le ministre du Travail, Milton P. Gregg.

Les chiffres préliminaires pour septembre 1950 donnent 20 grèves et lock-out en cours, impliquant 15,902 travailleurs et causant la perte de 38,376 journées individuelles de travail, en comparaison de 19 conflits, 129,787 travailleurs impliqués et une perte de 1,053,000 journées en août 1950. En septembre 1949, on avait enregistré 25 grèves et lock-out, impliquant 8,588 travailleurs et entraînant la perte de 67,933 journées de travail.

Des conflits en cours durant une période plus ou moins longue en septembre 1950, 9 avaient été reportés du mois précédent; de ces derniers, 5 ont été réglés avant la fin du mois. Des 11 conflits éclatés en septembre, 8 étaient terminés au 1er octobre; il restait donc 7 conflits en cours au début d'octobre.

Calculé sur le nombre de travailleurs à salaires et à traitements au Canada, la main-d'œuvre agricole exclue, la perte de temps enregistrée en septembre 1950 représente 0.05 p. 100 du temps estimatif fourni, à rapprocher de 1.26 p. 100 en août 1950, 0.08 p. 100 en septembre 1949, 0.17 p. 100 pour les neuf premiers mois de 1950 et 0.11 p. 100 pour les neuf premiers mois de 1949.

Pour les neuf premiers mois de l'année courante, les chiffres préliminaires donnent 110 grèves et lock-out, impliquant 162,247 travailleurs et causant la perte de 1,301,698 journées individuelles de travail. Au cours de la même période en 1949, on avait enregistré 105 grèves, 38,520 travailleurs impliqués et 833,946 journées de travail perdues.

Quatre vols dont
un à main armée

Deux vols d'importance et un hold-up ont été rapportés à la police aujourd'hui. M. Samuel Rispitz, propriétaire d'un magasin de fourrures à 1435, rue Bleury, apparte-

Plus forte vente des
obligations d'épargne

OTTAWA, 25. — (DNC) — Le chiffre des souscriptions à la cinquième série des obligations d'épargne du Canada par le mode de retenues sur le salaire est d'environ \$3,000,000 de plus durant les cinq premiers jours de la campagne que l'an dernier.

Les souscriptions par le mode de retenues sur le salaire à date s'élèvent à \$38,491,400 par comparaison avec le total de \$35,537,000 de l'an dernier pour la même période.

Ce montant, ajouté aux ventes au public s'élève à \$17,217,800, portait le chiffre global à 200,649 demandes pour un montant de \$55,709,200, jusqu'à vendredi soir dernier.

Tout en soulignant que les chiffres des ventes de l'an dernier représentaient une augmentation de 20 p. 100 sur la campagne antérieure, les fonctionnaires de la Banque du Canada ont déclaré qu'ils étaient plus que satisfaits de la demande de la part des employés.

Le nombre de demandes reçues des employés est de 168,096, une augmentation de 2.47 p. 100 sur les chiffres de l'an dernier pour la même période.

"La coopération des patrons est même plus enthousiaste qu'au cours des campagnes antérieures", a déclaré un fonctionnaire

ment 1004, a déclaré à la police qu'après avoir fait une exposition, il a constaté qu'un manteau valant \$4,000 avait disparu.

Un autre fourreur, A. J. Alexander, 1316 ouest, rue Sherbrooke, se plaint pour sa part qu'au cours de la nuit dernière des inconnus ont brisé la montre de son magasin et se sont enfuis avec un manteau valant \$2,350.

M. S. Gallet, 6337, avenue Clarendon, déclare à la police qu'il s'est fait voler des effets, valant \$1,444, qui se trouvaient dans son auto stationnée en face de chez lui.

Enfin, le gardien de nuit du théâtre "Corona", 2490 ouest, rue Notre-Dame, a été victime d'un vol à main armée. Au cours de la nuit trois hommes qui, apparemment s'étaient cachés dans le théâtre au cours de la dernière représentation l'ont forcé à rester dans le bureau du gérant pendant qu'ils volaient le contenu de la caisse et du coffre-fort. Deux des bandits étaient armés de barres de fer, alors que leur complice avait un revolver.

de la banque. "Les registres indiquent que la participation atteint près de 100 p. 100 dans les grosses compagnies et que la sollicitation auprès des employés est même mieux organisée qu'antérieurement".

La moyenne des achats par employé est également supérieure à l'an dernier s'établissant à \$228.98. La moyenne de l'an dernier par le mode de retenues sur le salaire était de \$222.28.

Le total des ventes par le mode de retenues sur le salaire en octobre 1949 s'élevait à 632,966 demandes représentant un montant de \$140,696,000.

Jusqu'à date, les provinces de l'Atlantique avaient le devant sur les autres avec une augmentation de 59.83 p. 100 dans les ventes par le mode de retenues sur le salaire. La région de la Colombie Britannique vient au deuxième rang avec 13 p. 100. Les provinces des Prairies et Québec se disputent la troisième position, les Prairies indiquant une augmentation de 8.33 p. 100 et Québec 8.55 p. 100.

On recherche
leurs parents

La police tente, depuis hier soir, de retrouver les parents de trois hommes décédés dans la métropole, lundi, et dont on ignore les liens de parenté.

Deux sont morts dans leur maison de chambres respective et un troisième a succombé aux blessures reçues dans une chute.

Dans le cas de Mortimer Shea, 56 ans, d'adresse inconnue, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Il a succombé aux blessures qu'il s'était infligées dans une chute sur le trottoir, en face du no. 990, rue St-Dominique.

Dans ceux de Peter Sullivan, 70 ans, 3485, rue Hutchison, et Antoine Mahoux, 72 ans, 440, rue Bonsecours, il s'agit de mort naturelle.

André Malraux
et son art

La première réunion de la Société d'Etude et de Conférences a eu lieu mardi, à trois heures, au salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor. M. Clément Lockquell, f.e.c., conférencier invité, traita de "L'esthétique d'André Malraux".

Le conférencier débuta par ces mots: "L'esthétique est une science qui cherche à orienter vers la production et l'appréciation des œuvres d'art". Ensuite, commentant les œuvres de Malraux, il déclara que celui-ci ne s'intéresse pas aux arts libéraux ni aux arts serviles; il se confine exclusivement aux Beaux-Arts en négligeant la poésie et la musique. Il ne reste donc que la peinture et la sculpture qui aient su conquérir sa sympathie.

DEFINITION DE L'ART

L'art s'oppose au monde réel, aux yeux de Malraux. Pour l'artiste, la réalité semble vouloir être transcendée parce qu'essentiellement imparfaite. L'artiste n'est pas une amélioration même compréhensive; il est une violation, un rapt de la nature. L'être épris de beauté doit arracher à l'univers ce qu'il y a d'éternel dans sa fragile mobilité. Les apparences doivent être transcendées.

Selon Malraux, "l'artiste ne représente pas d'abord ce qu'il voit, mais ce qu'il juge valoir la peine d'être représenté. Quoi qu'il en affirme, il ne se soumet jamais au monde, il soumet toujours le monde à ce qu'il lui substitue. Sa volonté de transformer est inséparable de sa nature d'artiste. Aux yeux de l'artiste, les choses sont d'abord ce qu'elles peuvent devenir dans un domaine privilégié, échappant à la versatilité des siècles; mais pour cela, elles perdent un de leurs caractères fondamentaux: la vraie profondeur en peinture, le vrai mouvement en sculpture".

Mme Claude Choquette, présidente de la Société, présenta le conférencier.

Congrès régional
des conservateurs

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — Le comité central de l'organisation conservatrice pour le district de Québec, vient de compléter le programme détaillé de la première assemblée annuelle du parti, qui se tiendra à Québec, au Château Frontenac, lundi et mardi les 30 et 31 octobre.

Les organisations des différents comités ont reçu une copie de ce programme et d'après les renseignements reçus au bureau central à Québec, il est certain que les vingt-sept comités du district, à l'exception peut-être des Îles de la Madeleine, auront des délégués à cette première assemblée annuelle.

On sait que les trois groupes de l'organisation, soit l'organisation senior, la Fédération des Jeunes et la Fédération des Femmes tiennent conjointement leur réunion annuelle au cours de laquelle les délégués seront appelés à élire un nouvel exécutif du district pour chaque groupe. Les présidents actuels sont: M. Frédéric Dorion, pour l'organisation senior, Mme H.S. Quart, M.B.E., pour la Fédération des Dames et M. Emilien Simard, pour la Fédération des Jeunes.

La première journée, les délégués se partageront la tâche en cinq comités et le lendemain, ils étudieront en assemblée générale les résolutions préparées par les différents comités, au cours de la journée précédente.

Permis annulé

Les autorités de la police des Iles nous annoncent, ce matin, l'annulation du permis de vente de boissons alcooliques de l'hôtel National, de Saint-Jean d'Iberville. L'inspecteur Louis Lévesque a déclaré que le permis avait été annulé pour cause d'infraction aux règlements de la Régie des alcools de la province de Québec.

Exigez du "White Horse"
Scotch Whisky

Depuis 1746, WHITE HORSE choisit des whiskys bien vieillies et les mélange soigneusement pour vous présenter un Scotch d'une supériorité probante.

En bouteilles de 40 et de 25 1/2 onces

White HORSE
SCOTCH WHISKY

Distillation, Mélange et Embouteillage faits en Ecosse

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q.—Agée de dix-huit ans, et fille de cultivateur, mon plus grand rêve est d'aller habiter la ville. Mais, le jeune homme qui me fréquente, diplômé d'une école d'agriculture, refuse de chercher, pour me plaire, une situation à X... et entend continuer d'exploiter la ferme de son père.

Cela me contrarie beaucoup. Il me semble que s'il m'aimait vraiment, il pourrât, même à vingt-deux ans, essayer de gagner sa vie dans un centre.

Dois-je insister davantage?
Campagnarde

R.—Vous auriez, je pense grandement tort d'user de votre influence sur ce jeune homme pour l'amener à choisir une autre carrière. Orienté, dès son jeune âge vers la culture, possédant les aptitudes voulues et pourvu en plus, me dites-vous, de connaissances acquises à une école spécialisée, il risquerait fort de n'obtenir ailleurs que des résultats médiocres et, avec le temps, en viendrait peut-être à vous en vouloir de l'avoir détourné de sa voie.

Je crois que si vous l'aimez vraiment, vous ne devez pas exiger de lui ce sacrifice. L'important est de vous demander, si votre sentiment pour lui est assez solide pour vous permettre de partager sans récriminations l'existence qu'il vous offre.

Certes, la vie rurale a certains aspects rudes et austères, mais comporte par ailleurs tant de compensations pour le bonheur des foyers que vous devrez vous compter privilégiée si vous y êtes appelée.

Q.—On me dit que parmi les nombreuses décorations attribuées par le Gouvernement français, il en est une destinée aux mères de familles? Est-ce exact? Veuillez me dire aussi à quelle date remonte l'institution de la Légion d'honneur.

Canadienne

R.—En effet, la "MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE", décoration créée en 1920, est attribuée aux mères de famille d'au moins cinq enfants. L'ordre de la "LÉGIION D'HONNEUR", décoration française la plus importante, fut institué le 19 mai 1802, par le Premier consul Bonaparte, pour récompenser les services de toute nature rendus à l'Etat. On choisit alors pour désigner cet ordre honorifique, le mot romain "Légion" qui signifie choix, élite.

Il vous intéressera peut-être d'apprendre qu'aussi été créée récemment une nouvelle distinction, celle de "CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE TOURISTIQUE" attribuée à ceux qui, par leur activité auront contribué au développement du tourisme français.

Q.—Durant combien de temps doit être porté le deuil d'une mère, celui d'une belle-mère (mère de mon mari)?

Bru

R.—Pour une mère, on porte un an de noir et six mois de demi-deuil. Pour une belle-mère la durée prescrite est de six mois dont trois mois de noir. Ces règles sont présentement moins rigoureuses que dans le passé. Il importe toutefois, en chaque cas, de se fier à son jugement pour agir avec le respect voulu et ne pas choquer son entourage.

Nine:

Comme fantaisie pour ajouter à un menu, on suggère une salade composée de deux tasses de chou cru émincé, d'une tasse de fines tranches de pommes et de quelques noix Grenoble hachées menu. On arrose d'une sauce à salade bien assaisonnée.

Annie

De l'harmonie dans tout



La teinte de votre rouge à lèvres devrait toujours s'harmoniser avec les toilettes que vous portez. C'est pourquoi on conseille d'appliquer celui-ci qu'après avoir déterminé le choix de la robe. C'est un autre petit secret de beauté.

PRESSE-CITRON

Avec plaisir, nous voyons dans les marchés l'or pâle des citrons voisiner avec le cuivre rouge des oranges et la pâleur tigrée des bananes! Quand on presse un citron, le jus est si frais, si bon! Mais bientôt il ne reste plus entre les doigts qu'une écorce vide.

Que de fois notre insistance pour extraire d'autrui tout ce qu'il peut nous donner ne fait-elle pas ainsi le vide! Mon chéri, je n'ai plus un sou!

—Encore! répond le mari. Nous ne pourrions pas continuer à vivre sur ce train-là.

Mais elle supplie... il paie... il paiera de nouveau... Peut-être jusqu'à la ruine.

Pourriez-vous me rendre ce petit service?

Cela revient bien souvent, les petits services. En effet, le solliciteur, fine mouche, a reconnu en vous la bonne personne qui ne sait pas dire non. Alors il exagère!

Déliez-vous de pareilles demandes si souvent renouvelées. Ne finirez-vous point par délaisser vos devoirs essentiels en faveur de la fine mouche?

Il faut que j'aie ma robe dimanche.

La couturière, surchargée de travail, a pourtant dit: "C'est impossible, madame."

Mais la cliente ne se tient pas pour battue:

"Un petit effort!" Elle insiste, elle insiste. Et le petit effort consistera en une nuit de veille épuisante. La cliente aura sa robe, qui n'était peut-être pas nécessaire.

On se trouve si bien chez vous!

L'invitation, pour un week-end, avait été faite de bon cœur. Or l'invité ne bouge pas. Il s'installe, inventant toujours de nouveaux prétextes. Séjour onéreux, dérangement pour les maîtres de maison, présence qui les empêche de recevoir d'autres personnes. Mais l'indélicat visiteur pense que "c'est toujours ça de pris". Mauvais calcul du reste: on ne l'invitera plus.

Pourriez-vous m'avancer un peu d'argent?

Encore? Le précédent emprunt n'a pas été remboursé. Et il y en avait eu d'autres auparavant... Et il y en aura d'autres, ensuite.

On sait que vous avez de l'argent et de la générosité. Soit. Mais l'un et l'autre se trouvent-ils bien placés? N'encouragez-ils pas la paresse et la prodigalité aux dépens de la réelle détresse de telle personne de votre

* entourage et qui, plus fière, n'a rien demandé?

Je vous ai fait une bien longue visite.

Si longue, en effet, que voilà tous les projets anéantis. Avec quelle anxiété le regard a suivi la marche de l'aiguille sur le cadran! "Partira-t-on jamais? J'avais tant de choses à faire! Je n'arrive même plus à suivre la conversation. Je dis: oui, non, au hasard. Je sens ma pauvre tête complètement vide. On m'a pris tout mon fluide."

Indiscrétion, nonchalance, égoïsme plus ou moins conscient! Presse-citron...

Maman! Reste là, joue avec moi!

Enfant gâté! Il ne laisse pas un instant de répit à sa mère. Sans cesse elle doit s'occuper de lui, interrompant sa lecture, son tricot, la lettre qu'elle écrit, la conversation avec ses visiteurs. Le soir, elle s'écriera harassée:

—C'est trop fatigant, de garder un enfant. Mais pourquoi l'a-t-elle ainsi élevé?

Allons, pas de cachotteries, racontez-moi ça!

Le fauteuil se rapproche du nôtre. L'oreille se tend. L'oeil devient curieux. Et les questions fusent, directes, visant les personnes, les choses, allant jusqu'aux pensées secrètes.

Et nous finissons par livrer nos petits secrets. Comment résister à ces sollicitations tenaces, habiles? Ensuite, nous voilà mal à l'aise: Nous n'aurions pas dû dire ceci... confier cela... parler de telle personne.

Mais l'autre est partie contente, emportant son butin. Et essayant de se persuader qu'elle a gagné notre confiance. Pas du tout: elle a fait pression sur nous... comme sur un citron.

Savoir-vivre et délicatesse.

On sait toujours s'arrêter à temps quand on est bien élevé et qu'on a du tact.

Par contre, qui se permet ces actes ou ces attitudes indiscrètes doit prévoir que, tôt ou tard, une barrière se dressera entre elle et ses amis.

Car tout citron qu'on presse finit par se réduire à une écorce d'où il n'y a vraiment plus rien à tirer!

Pour les Gourmets

TRANCHE DE RONDE EN CASSEROLE

Battez une tranche de ronde (coupée à 3/4 de pouce d'épaisseur) avec le bord d'une soucoupe, en saupoudrant légèrement de farine sur les deux côtés; coupez en carrés de 3 pouces, salez et poivrez. Faites fondre un peu de graisse dans la poêle à frire, mettez-y la viande, faites saisir rapidement et fortement des deux côtés. Enlevez pour mettre dans une casserole chaude, couvrez de bouillon de bœuf ou d'eau chaude, recouvrez et faites cuire lentement pendant 2 heures. D'autre part, faites sauter un petit oignon tranché pour chaque morceau, 1/4 de piment vert haché dans deux cuillerées à soupe de beurre, répandez sur le bifeck. Posez par-dessus une petite carotte coupée en quartiers, en longueur, 1 petit navet épluché, divisé en quatre parts, et préalablement bouilli, puis 6 pommes de terre rondes, préalablement bouillies et brunies dans la graisse, dans la poêle à frire. Salez et poivrez, puis faites cuire jusqu'à ce que les légumes soient bien tendres. Servez en casserole.

COMPOTE DE CITROUILLE

4 livres de citrouille
1 chopine d'eau
2 livres de sucre brun
ou 1 pinte de mélasse
Zeste d'orange ou de citron

Faites un sirop avec le sucre et l'eau, ajoutez la citrouille coupée en petits morceaux, le zeste de citron ou d'orange, ou des clous de girofle au goût; laissez mijoter jusqu'à parfaite cuisson.

Si on se sert de mélasse, on omet le sucre et on n'ajoute pas d'eau.

A l'Ecole des Parents

Mercredi, le 25 octobre, à 8 h. 30 du soir aura lieu à la salle St-Stanislas, rue Laurier est, un Forum sur les méthodes actives en éducation. Mme Thérèse G.-Décarié et Mlle Jeannine Dulpé en seront les protagonistes. Un film sur les Maternelles sera également projeté. Le sujet du forum sera: "Pourquoi l'école avant 7 ans?"

Décès de J. Courchesne

SOREL, 25.—(D.N.C.) — M. Joseph Exilio Courchesne est décédé à Sorel, à la suite d'une longue maladie. Agé de 65 ans, le défunt était l'époux de Marie-Anne Lefebvre. Outre son épouse il laisse dans le deuil, un fils, M. Euclide Courchesne, un petit-fils Lucien Courchesne, sa bru, Mme Euclide Courchesne. Il laisse aussi 3 frères: MM. Alcide, Donat et Milton Courchesne, et de nombreux parents.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si la mariée est plutôt grande



Le contraste du corsage de satin avec la jupe de tulle est réputé très avantageux.

Il ne faut pas oublier que cet agencement de la tulle et du satin réduit la silhouette.

— Si peu coûteuse... —



PATRON No 739.—La perspective des fêtes prochaines suscite une infinité de... Comment résoudre le problème des étrennes pour les bambines? Ce patron offre une solution des plus ingénues: une poupée confectionnée avec les vieux bas de papa. Des retailles de toutes sortes peuvent servir à l'habillement.

Le Patron 739 comprend les directives pour la confection de la poupée et les patrons pour les vêtements.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

Réunion des Ecrivains pour la Jeunesse

Jeudi, le 26 octobre prochain, à la bibliothèque municipale, salle des cours, aura lieu la réunion mensuelle des Ecrivains pour la jeunesse.

On présentera, à cette occasion, 3 films sur les livres et les bibliothèques d'enfants. Ouverture de la séance, 8 heures précises. L'entrée est libre. Le public est cordialement invité.

Mondanités

Déplacements

La vicomtesse Alexander de Tunis s'embarquait, hier soir, à New-York, sur le "Queen Elizabeth" pour un court séjour en Angleterre.

Le très hon. Louis Saint-Laurent et son fils, M. Renault Saint-Laurent ont passé la fin de semaine à Compton, les invités de Mlle L. Saint-Laurent.

Mme J.-Claude Corbett est retournée à Québec, après un séjour à Montréal.

M. et Mme Alfred Bourbeau, de Lyon, France, passent quelques mois à Québec.

Mlle Carmen Mathieu est partie en avion pour New-York où elle passera la semaine.

M. et Mme Jean Mouton sont retournés à Ottawa, après un séjour à Chicoutimi et Québec.

M. Rosaire Dion-Lévesque, journaliste et écrivain de Nashua, N.-H., est arrivé à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec et à St-Michel de Bellechasse.

M. et Mme Paul Doyon font un séjour à Québec.

Fiançailles

M. et Mme Armand Brunet, de Notre-Dame de Grâce annoncent les fiançailles de leur fille, Fernande, avec M. Maurice Légaré, I.R.A.C., fils de M. et de Mme Joseph-D. Légaré, de la Côte-des-Neiges. Le mariage sera célébré le 1er décembre prochain.

L'hon. juge et Mme Gérald Fautoux, d'Ottawa, font part des fiançailles de leur fille Huguette, avec M. Guy Sicotte, Ing.P., fils de M. et de Mme Armand Sicotte, de Montréal. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, le

M. et Mme Jacques VERNER (Jeannette Mathieu) dont le mariage fut béni samedi, le 21 octobre, à dix heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, par Mgr J. Verner, oncle du marié.

(Photo Janelle, la "Patrie")



à cette occasion, de glaïeuls et de palmiers. Mme Gossé Phaneuf et M. Paul Schetagne exécutèrent le programme musical. M. Antonio Demers accompagnait sa nièce et M. Allard servait de témoin à son fils. La mariée portait une robe de velours saphir avec empiècement de dentelle de même ton, un chapeau de velours de plusieurs tons de bleu et un manchon d'écureuil de Russie piqué de pompons bronze. M. Robert Lamarche, beau-frère de la mariée, et M. Marcel Sauvé plaçaient les invités. Mme Courchesne, mère de la mariée, portait un deux-pièces de taffetas feuille d'automne, un chapeau de velours brun et des accessoires de même teinte, un manteau de taupe et des oeillets jaunes au corsage. Mme Courchesne, mère du marié,

cette fête de bienfaisance, placée sous le patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Gaspard Fautoux, seront versés à l'oeuvre.

M. et Mme Philip-A. Cumyn, avenue des Pins ouest, donneront une soirée dansante le vendredi 24 novembre, pour leur fille, Anne-Heather, débutante de la saison.

Sous le patronage du major-général R.-O.-G. Morton, C.B.E., et de Mme Morton, la "Montreal Soldiers' Wives League" donnera une réception le 17 novembre, aux casernes, rue Craig est. Les bénéfices seront versés au comité des visites aux vétérans hospitalisés.

Pensionnat Ste-Catherine

La partie de cartes annuelle des anciennes élèves du Pensionnat Sainte-Catherine, sous la présidence d'honneur de Mmes René-P. Belkieu, G.-H. Gadbois, P.-E. Grenon, P.-E. Lavigne et de Mlle Aline Chartrand, aura lieu le samedi, 18 novembre, à deux heures, dans les salons du Pensionnat. Tous les membres de l'amicale et leurs amies sont invités. Le thé sera servi par les élèves actuelles.

Au Château de Ramezay

Mmes Basil Hingston et B.-B. Béique serviront le thé, cet après-midi, à l'issue de la conférence que prononcera Mlle Elizabeth Monk au Château de Ramezay, sous les auspices de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique. Mme Andrew McKeller récitera un poème intitulé "Jeanne Mance".

Appel de l'Hôtel-Dieu

L'Ecole des Infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, organise de grandes fêtes à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation. On demande à toutes les anciennes élèves de l'Ecole, graduées et non graduées de bien vouloir communiquer avec Mme Rolland Blais, EX. 9221 Mlle Anésie Deland, CL. 4719 ou Mlle Gabrielle Brosard, CR. 5738.

OTTAWA

Le ministre de Suède et Mme Per Wijkman offraient samedi une réception, en l'honneur de Mlle Marta Torén.

De passage à Londres, Mme Rose Macdonald, épouse de l'orateur de la Chambre, assistait à un dîner offert par Mme Clement Attlee, femme du premier ministre du Royaume-Uni.

Le Dr Lotta Hiltzmanova, directrice de l'Unitarian Service Com-

mittee" est partie en tournée de causeries.

M. et Mme René Roger sont de retour d'un voyage à Toronto, Niagara, Atlantic City et New-York.

Lady Brinckman passe quelques jours à Toronto.

Mme H. F. G. Letson recevait, samedi, en l'honneur de Mme H. S. Athey, qui doit quitter Ottawa prochainement pour l'Afrique du sud.

Mme Laurence Steinhardt revient de New-York, la semaine prochaine.

Gardes-malades diplômées à Notre-Dame

Sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal, eut lieu samedi soir le 21 octobre, la collation des diplômes à soixante-seize infirmières de l'hôpital Notre-Dame.

La journée débuta par la célébration de la sainte messe, dite par le Révérend Père Paul Fortin, S. J., frère d'une diplômée, et le Révérend Père Bilodeau, S. J., frère d'une autre diplômée, prononça le sermon de circonstance.

A midi, une fête intime réunissait les nouvelles diplômées à déjeuner.

Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, s'adressa ensuite aux infirmières.

"Ce soir, une fête bien légitime réunit vos parents et vos amis, les Religieuses, vos professeurs, qui ont assisté à votre développement scientifique. Tous sont venus nombreux pour communier à votre joie.

"L'Eglise, maîtresse de la sagesse, seule mandatée par Dieu est venue ici ce soir, non seulement pour admirer mais pour assister au geste solennel de votre serment d'honneur. Les infirmières du monde entier prêtent ce serment, mais vous vous engagez devant Dieu et la société: votre serment a une valeur d'éternité.

Le malade est un être universel qui attire la sympathie, le malade est un être faible, vulnérable et la société se doit de le protéger. La société se doit de grouper tous les courages en vue du bien commun.

"Votre but à vous, infirmières est de protéger le malade. Etre droites, sincères, loyales, tel est votre idéal, qui exigera de l'héroïsme. Vous devez considérer le Christ dans vos malades, et leur enseigner que la souffrance est une grâce puisque le Christ a choisi la souffrance comme moyen de notre rédemption.

Après trois années de cours théorique et pratique, soixante-seize infirmières obtiennent le diplôme de l'Ecole de l'Hôpital Notre-Dame.

Ont obtenu le diplôme avec la mention grande distinction: Mlle Cécile Binette, Monique Drouin, Solange Lincourt, Jacqueline Dupuis, Angéline Bousquet, Pauline Rousseau, Yolande Raymond, Thérèse Thériault, Thérèse Bouchard, Louise Lalonde, Marie-Ange Colpron, Françoise Soucy, Denise Fortin, Claire Lorrain.

Avec la mention distinction: Mlles Solange Dumais, Thérèse Gagné, Raymond Bouillé, Thérèse Valois, Collette Tardif, Yolande Nadeau, Réjeanne Lafort, Hélène Bérubé, Rolande Gagné, Rachel-Aline Gagné, Jeannette Tholin, Diana Jeanneau, Marie-Paule Martel, Gilberte Mayrand, Paula Gagnon, Denise Labelle, Suzanne Martin, Marcelle L'Allier, Rolande Lapointe, Noëlla Gervais, Françoise Lavoie, Suzanne Leblanc, Monique Cousineau, Hélène Bourgeois, Huguette Maréchal, Rachel Bernier, Gervaise Ruel, Denise Tourangeau, Simone Bilodeau, Marguerite Alain, Juliette Goyette, Claire Vincent, Denise Courteau, Antoinette Richard, Jacqueline Faucher, Jacqueline Gagnon, Thérèse Alix, Jacqueline Graton, Thérèse Lemire, Pierrette Morin, Suzanne Lelisse, Solange Lefebvre, Suzanne Nadeau, Françoise Pettigrew, Madeleine Boucher, Thérèse Belliveau, Rachel Belliveau, Aline Fréchette, Yvette Légaré, Denise Renaud, Paulette Lalonde, Anna Kelly, Aline Lecomte, Madeleine Rodier, Jacqueline Bélanger, Françoise Gagnon, Pauline Leduc.

Avec la mention succès: Mlles Claire Raymond, Rachel Dubé, Marielle Jodoin, Germaine Trickey, Françoise Domplère.

PRIX DES PRIX

Prix de \$25.00 offert par l'Association des Dames Patronnesses de l'hôpital

LES PATRONS DE LA PATRIE



PATRON No 4718.—Le tablier est un accessoire essentiel à la maîtresse de maison. Ne serait-ce pas un cadeau pratique à offrir à vos amies, à l'occasion des fêtes prochaines? Nul doute que votre présent sera apprécié!

Le Patron 4718 est offert dans les grandeurs 14-16 (petite) moyenne (18-20). La grandeur petite ne requiert qu'une verge d'un tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" Montréal.

À l'élève qui a conservé la plus haute note aux examens de l'école, décerné à Mlle Cécile Binette.

Prix d'excellence offert par la Révérende Sœur A.-M. Plourde, Supérieure de l'hôpital, décerné à Mlle Solange Lincourt.

Prix de christianisme, offert par M. l'abbé Séguin, aumônier de l'hôpital, décerné à Mlle Fernande Lavoie.

Prix offert par le Dr J.-R. Boutin, Directeur médical de l'hôpital, pour dévouement marqué envers les malades, décerné à Mlle Raymond Bouillé, Rachel-Aline Gagné, Aline Lecomte, Claire Lorrain, Françoise Pettigrew, Antoinette Richard, décerné à Mlle Claire Lorrain.

Prix offert par le Dr René Rolland à l'élève qui s'est classé première à l'examen de Matière Médicale, décerné à Mlle Thérèse Thériault.

Prix de bactériologie, offert par le Dr Albert Bertrand à l'élève qui s'est classé première à cet examen, décerné à Mlle Angéline Bousquet.

Prix offert par la Révérende Sœur M.-C. Marcell, Directrice des infirmières, pour collaboration aux activités de l'Ecole, décerné à Mlle Denise Fortin.

Prix offert par Mlle Isabelle Shooner à l'élève qui s'est classé première à l'examen de Chimie, décerné à Mlle Monique Drouin.

Prix offert par Mlle Madeleine Lafond à l'élève qui s'est classé première à l'examen de pédiatrie, décerné à Mlle Marie-Ange Colpron.

Prix offert par Madame Germaine Dautre à l'élève qui s'est classé première à l'examen d'hygiène, décerné à Mlle Yolande Nadeau.

Prix offerts par M. l'abbé Henri, le Dr René Dionne, M. René Laporte, l'Association des Infirmières Diplômées de l'hôpital, Mlle H. Mercier aux élèves qui n'ont enregistré aucune absence durant les trois années de cours, décernés à Mlles Thérèse Bouchard, Aline Fréchette, Rolande Lapointe, Suzanne Leblanc, Gilberte Mayrand, Thérèse Valois.

Frédéricton, en Nouvelle-Ecosse, est le berceau de trois poètes canadiens, Sir Charles G. D. Roberts, Bliss Carman et Francis Sherman.



Mlle Hélène Mondor, fille de M. et de Mme Lionel Mondor et M. Jacques Plouffe, fils de M. et de Mme Etienne Plouffe dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

(La Photographie Larose).



samedi 9 décembre, en l'église St-Raphaël d'Outremont.

On annonce les fiançailles de Mlle Penelope Ruth Sherwood, fille du capitaine Edson-C. Sherwood, aide de camp du gouverneur général et de Mme Sherwood, d'Ottawa, avec le capitaine Kenneth-McCrea Cowan, de l'Artillerie Royale, fils du lieutenant-colonel W.-McCrea Cowan, M.C., et de Mme Cowan, de Shorpslire, Angleterre. Le mariage aura lieu à Ottawa, le 18 novembre.

Allard-Courchesne

En l'église Saint-Irénée, récemment, M. l'abbé A. Ethier, curé, célébra le mariage de Mlle Denyse Courchesne, fille de M. Edouard Courchesne, décédé, et de Mme Courchesne, avec M. Marcel Allard, fils de M. et de Mme Napoléon Allard. Le choeur et l'allée centrale de la nef avaient été décorés,

portait une robe de crêpe castor drapée et perlée, un chapeau de feutre-velours brun, des accessoires de même nuance, une cape d'écureuil de Russie et des roses Talisman. Après une réception au Club Canadien, les mariés prirent l'avion pour New-York et Atlantic-City. Pour voyager, Mme Allard portait un costume de lainage beige, des accessoires bruns et une cape d'écureuil russe, cadeau du marié.

Réceptions

La branche cadette de la "Catholic Women's League" donnera sa soirée dansante d'ouverture, le 27 octobre, au "Park Toboggan Club". On peut obtenir des renseignements en s'adressant à Mlles Claire Watier et Thérèse Bourgon.

La D.A.C.H. (divertissements aux anciens combattants hospitalisés) recevra le 19 novembre, au Cercle universitaire. Les profits de

Un sentiment de pitié aurait poussé Mentenko à tuer son demi-frère

(Par Jean BEAUBIEN)

C'est par pitié (mercy killing) que Peter Mentenko aurait assassiné son demi-frère Georges Henechuck, le 27 avril dernier, en le frappant à la tête avec une barre de fer ramassée près de l'endroit où les deux hommes s'étaient retirés pour se mettre à l'abri de la pluie.

Peter Mentenko, accusé du meurtre de son demi-frère, l'a déclaré à deux journalistes lorsqu'il leur dit: "J'ai ramassé une barre de fer et j'ai frappé Georges deux fois à la tête. (I picked up a steel bar and I hit Georges twice on the head)".

Ces déclarations ont été rapportées en Cour par M. Jean Paré-Morin, journaliste attaché à la rédaction du journal "La Presse".

M. Morin, en compagnie de John Walsh, du journal "The Herald", ont obtenu un interview de l'accusé, le soir du 2 mai, aux quartiers généraux de la police municipale.

Les deux reporters ont affirmé qu'ils avaient obtenu les aveux de l'inculpé sans menace ni promesse, après avoir demandé la permission à l'épouse de ce dernier d'interroger son mari.

Prenant la parole Mentenko a affirmé en Cour qu'il avait tout avoué aux journalistes de crainte d'être de nouveau frappé par les policiers. Quelques minutes auparavant, son épouse avait nié avoir donné la permission aux reporters d'avoir une entrevue avec son mari.

A quatre heures, le président du Tribunal ajourna le procès à ce matin quand la défense annonça qu'elle n'avait pas de témoins à faire entendre et qu'elle était prête à commencer son plaidoyer.

Toute la séance de l'après-midi avait été employée à faire entendre les témoins de la Couronne.

JOURNALISTES ET POLICIERS

M. Jean Paré-Morin, dès le début de son témoignage, a expliqué au Tribunal qu'il ne pensait qu'à servir les intérêts de son journal en ayant un interview avec Mentenko et qu'il n'était en aucune façon au service de l'accusé des homicides. Le témoin, répondant clairement et sobrement aux questions des procureurs, a raconté qu'à son arrivée aux quartiers généraux de la police, le 2 mai dernier, John Walsh lui avait laissé entendre qu'ils pourraient voir l'accusé et lui parler avec la permission de son épouse.

Le témoin Morin a juré à la Cour que cette permission avait été obtenue de Mme Mentenko qui vit son mari avant les journalistes.

Deux gardes et un détective étaient présents dans la salle où eut lieu l'entrevue. Mentenko commença à parler de ses affaires de famille, puis il en vint aux événements du 27 avril.

"Il nous dit," déclara le témoin, "qu'en compagnie de son demi-frère Georges, ils allèrent dans une taverne et ingurgitèrent une quinzaine de verres de bière."

Après ces consommations, les deux sortirent et se dirigèrent vers le port pour y visiter un bateau.

Chemin faisant, la pluie commença à tomber. On se gara le long du mur d'une maison de pierre. Là, Peter, voyant une barre de fer sur le sol, selon les affirmations de M. Morin, se pencha pour la ramasser et en frappa son demi-frère deux fois à la tête. Sous les coups, la victime s'affaissa sur le sol.

"Peter Mentenko nous a dit," déclare M. Morin, "qu'il avait décidé de tuer son demi-frère parce que ce dernier souffrait de maux d'estomac et était menacé de perdre la vue."

Avant de quitter les lieux de son crime, Peter s'empara du briquet et du portefeuille de sa victime. Il monta dans un tramway et se dirigea vers sa demeure. Une fois dans son foyer, il partit de nouveau et se rendit chez le père de Georges. Ne sachant plus où aller ou quoi faire, il revint chez lui, y demeura peu de temps et se rendit finalement dans une taverne.

A cet endroit, toujours selon les déclarations faites à M. Morin, il vendit le briquet du mort à un garçon de table pour la somme de \$2.

Mentenko était parti rencontrer son demi-frère au sortir de la boucherie Viau afin de lui emprunter un dollar.

Me Louis Robichaud, procureur de la défense, demanda au témoin Morin pour quelles raisons il avait décidé d'avoir un interview avec Mentenko?

"Dans le simple but de fournir un compte rendu original à mon journal," répondit M. Paré-Morin.

A d'autres questions de la défense, le témoin répondit qu'il est presque certain que les policiers, placés à une vingtaine de pieds des deux journalistes et de l'inculpé, n'avaient pas saisi sa conversation. De plus, M. Morin n'a pas vu aucune marque de blessure physique sur le visage de Mentenko, le deux mai.

Après M. Morin, deux conducteurs de tramway sont venus déclarer qu'ils avaient vu, le soir du 27 mai, un homme non loin de l'endroit où fut découvert le cadavre de Georges Henechuck, un homme de la taille de l'accusé qui s'efforçait de prendre le tramway. Il était vêtu d'un simple veston malgré la pluie. L'inconnu paraissait ivre.

Raymond Therrien, un garçon de table, dans une taverne située angle des rues Ontario et Frontenac, déclara à la Cour que le soir du 27 avril, vers 10 h. 30, il acheta pour son compagnon un briquet de marque "Presto" pour la somme de \$2. Ce briquet lui fut vendu par Peter Mentenko.

Selon les affirmations des parents de la victime, il appartenait à Georges Henechuck.

CONVOCATIONS

Club Kiwanis, Saint-Laurent — Dîner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, au Ritz-Carlton. Conférencier: M. Jean Saint-Germain, C.R. commissaire des incendies.

Advertising & Sales Executives Club — Dîner-causerie hebdomadaire, à midi et demi, à la salle Champlain de l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. J.-J. Kenney, de International Business Machines, à New-York. Sujet: "Comment encourager et gérer les vendeurs".

Institut de microbiologie et d'hygiène — Cet après-midi à 5 h. à la salle F-613 de l'Université de Montréal, conférence de M. Ralph W. G. Wyckoff.

Lexicon Luncheon Club — A midi et demi, dîner-causerie. Conférencier: l'honorable Wilfrid Boye, O.B.E., conseiller législatif. Sujet: la Légion et la constitution canadienne.



(Photo Roger Janelle — La Presse)

Mardi après-midi, à trois heures, au salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor, M. Clément Lockquell, F.E.C., était l'hôte d'honneur de la Société d'étude et de conférences. Sa causerie était intitulée: "L'esthétique d'André Malraux". On remar-

que, de gauche à droite: M. Paul Péladieu, éditeur, Mme Marcel Paquin, présidente du comité de réception, M. Clément Lockquell, F.E.C., Mme Claude Choquette, présidente de la Société et le R. P. C. Forest, O.P., aumônier.

CHRONIQUE MARITIME

Aucun espoir de retrouver les 11 disparus du "North Voyageur"

BOSTON, 25 — (BUP) — Les autorités gardes-côtes américaines de Boston ont annoncé que les recherches pour retrouver les onze disparus du navire "North Voyageur", qui fit naufrage, dimanche, au large de Terre-Neuve, ont été abandonnées.

Huit hommes de l'équipage furent recueillis lundi par la vedette américaine "Sorrel". Trois avions garde-côtes, trois appareils de l'armée aéro-navale américaine et les vedettes "Sorrel", "Humbolt" et "Duane", auxquelles se joignirent plusieurs navires marchands, patrouillèrent pendant des heures sur les lieux supposés du naufrage. Cependant, seuls huit hommes furent retrouvés dans un canot de sauvetage. Parmi ceux-ci figuraient six Canadiens. Deux autres canots de sauvetage furent repérés mais ils avaient chaviré. C'est pourquoi l'on suppose que le reste de l'équipage a péri.

ENQUETE

QUEBEC, 25. (D.N.C.) — L'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, a déclaré que l'enquête de la Sûreté provinciale sur l'incendie du navire de croisière "Québec", des Canada Steamship Lines, se poursuivait. Les policiers qui s'étaient occupés des recherches préliminaires à l'enquête du coroner, il y a deux mois, se sont remis au travail avec encore plus d'activité à la suite de l'enquête présidée par l'hon. juge Fernand Choquette.

FONTAINES

Offertes à la Galerie Nationale à Ottawa, deux des fameuses fontaines centennaires de Trafalgar Square à Londres arriveront au Canada. Elles font partie, en effet, de la cargaison du navire "Beaverlake", du Pacifique Canadien, attendu dans notre port vendredi.

Ces fontaines furent offertes à notre pays en 1913 et elles seront érigées sur une place publique d'Ottawa aussitôt que le site en aura été choisi et arrangé.

Les fontaines de "Trafalgar Square" datent de 1845. Elles mesurent 7 pieds 6 pouces de hauteur.

Oeuvre remarquable, ces fontaines portent à leurs quatre coins une tête de dauphin dont la gueule ouverte forme un jet d'eau. Au centre s'élève une élégante colonne.

TEMPETE

Lorsque l'"Empress of Canada", en route vers Montréal, fut pris, l'autre jour, dans une tempête de neige, les passagers frissonnèrent

et gagnèrent rapidement l'intérieur du paquebot. Mais pour la jeunesse du bord et pour une voyageuse, cette neige fut une aubaine.

La passagère était Mme Arthur Greenidge, une Ecosaise, qui apprît l'an dernier à apprécier et à aimer la neige. Son mari, médecin, diplômé de l'université McGill, pratique dans les territoires du Nord-Ouest du Canada. Son champ d'activité s'étend sur 3,000 milles de neige.

Mme Greenidge est une épouse de guerre et elle déclare qu'elle est heureuse et qu'elle est ravie de revenir dans cette région de neige et de la glace. Elle a sa résidence à Fort Resolution qui est un poste comprenant une trentaine de Blancs et un groupe d'Esquimaux. Son mari travaille pour le gouvernement

et ses patients sont pour la plupart des Esquimaux.

Son fils de 2 ans et demi semble également heureux de retourner là-bas.

C'est l'avant-dernier voyage de l'"Empress of Canada" cette saison.

NAVIERES AU PORT

Il y avait 39 navires dans le port de Montréal le 24. En voici la liste: "International", "Domby", "Lambrook", "Grey Beaver", "Elgin", "John S. Pillsbury", "Beaver Cove", "Beaverbrae", "Empress of Canada", "Canadian Cruiser", "City of Coventry", "Brown Beaver", "Anunciada", "Manchester Progress", "San Jorge", "Cap à la Branche", "Mont St. Louis", "T", "Regina Polaris", "Orleans", "Oris", "Glennally", "Oka No 7", "Consuelo", "Woodford", "Costantis", "Lidvard", "Irish Oak", "Spur", "Akko", "Lady Nelson", "Blue Peter II", "Federal Voyageur", "Walton", "Granville", "Willowbranch", "Oakbranch", "Imperial Collingwood", "Birchbranch", "Blue Cross".

Incendie à Verdun

Un incendie, dont la cause est jusqu'ici indéterminée, s'est déclaré, vers 6 h. hier soir, dans un immeuble de deux étages, sis à l'angle des avenues Beurling et Bennett, à Verdun.

Bien que menaçantes à l'arrivée des pompiers de Verdun, sous les ordres du directeur Raoul Proulx, les flammes furent toutefois entièrement maîtrisées en moins d'une demi-heure.

Personne ne fut blessé au cours des manœuvres.

Réorganisation rapide de la défense occidentale

WASHINGTON, 25. (PA) — Les 12 pays signataires du pacte de sécurité de l'Atlantique Nord, unis pour leur défense contre la puissance armée communiste, pourront probablement créer une force encore plus puissante, et beaucoup plus rapidement que ne l'avaient prévu les stratèges.

Cette perspective, qui rassure tout le monde occidental, a été entrevue, aujourd'hui, à la séance d'ouverture de la session du comité militaire de l'Atlantique Nord. Elle résulte de trois faits principaux:

1) L'urgent appel du général Omar Bradley, des Etats-Unis, demandant au comité d'agir immédiatement pour créer une force terrestre, aérienne et navale capable de résister à toute nouvelle tentative d'agression de la part de la Russie ou de ses satellites communistes.

2) La décision, au comité militaire, d'une petite nation qui est prête à contribuer à l'organisation de défense dans une proportion plus grande qu'elle ne l'avait promise.

3) L'erreur du communisme — avoir déclenché le conflit en Corée — qui a eu pour effet de hâter le

réarmement dans la plupart des puissances de l'Atlantique, qu'elles participent ou non au conflit de l'Extrême-Orient.

Un porte-parole de la délégation américaine à la conférence n'a pas identifié cette petite nation qui a pris les devants pour augmenter sa contribution, mais on croit savoir que l'idée a reçu l'approbation de tous les autres pays présents.

Le comité s'est ajourné à demain, parce qu'il lui a été impossible d'abattre tout le travail dans une seule journée, et pour permettre aussi aux membres de consulter leur gouvernement respectif. Les décisions du comité ne peuvent former que des résolutions à être étudiées par le comité des ministres de la défense, qui se réuniront samedi. Ce comité des ministres, à son tour, devra soumettre un rapport au conseil des ministres des affaires étrangères des puissances signataires.

Le Canada était représenté par le lieutenant-général Charles Foulkes, le maréchal de l'air W.-A. Curtis, le commodore R.-W. Bidwell, le major-général H.-F. Clark, le vice-maréchal de l'air H.-L. Campbell et le brigadier J.-D.-B. Smith.



M. J. R. ROSS, agent des services maritimes du Pacifique Canadien, qui vient d'être nommé directeur des sept croisières que l'"Empress of Scotland" effectuera en direction des Antilles et de l'Amérique du Sud cet hiver. Ces croisières dureront de 12 à 14 jours et la première partira de New-York le 22 décembre.

(Photo Pacifique Canadien)

L'ACTUALITÉ en IMAGES

Dépistage de la tuberculose



(Photo Roger Janelle — La Patrie)
Poursuivant ses efforts pour dépister la tuberculose, la ligue antituberculeuse de Montréal a installé jusqu'au 10 novembre deux centres de rayons X dans le quartier Jacques-Cartier. L'un est situé à la salle St-Sulpice et l'autre dans le "Confederation Building", au siège de la CIL. Chaque année plus de 250,000 Montréalais sont ainsi examinés gratuitement et cette action préventive permet de déceler le mal suffisamment tôt pour qu'il soit curable. C'est un devoir civique pour chaque individu de se faire examiner de façon à éviter la contamination des êtres qui l'entourent. Notre photographie montre une jeune femme se faisant radiographier au centre antituberculeux installé dans le hall de la Compagnie CIL. L'opératrice est l'infirmière Muriel BRUNELLE.

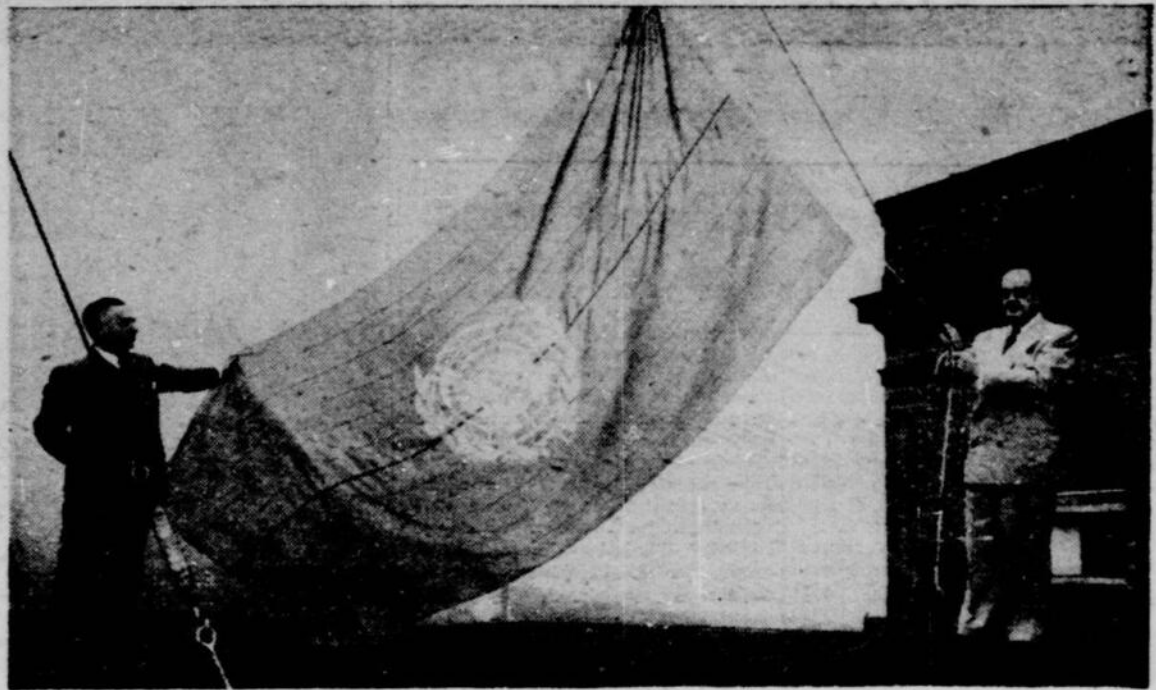
Prisonniers volontaires



Ces six officiers communistes de l'armée de la Corée du Nord, accroupis sous la surveillance d'un officier de la Corée du Sud, le lieutenant-colonel Kimduk MO, se sont rendus aux forces

des Nations Unies avec 31 de leurs hommes. On peut voir les soldats à l'arrière-plan. Le nombre des prisonniers aux mains des alliés dépasse maintenant 60,000.

Cinquième anniversaire de l'ONU



A l'occasion du 5e anniversaire de la ratification de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, le 24 octobre 1945, le drapeau de l'ONU a été hissé hier matin, au sommet de l'hôtel Mont-Royal, siège

social de la succursale montréalaise de l'Association des Nations Unies. A gauche, M. Geo.-S. MOONEY, président de l'Association. A droite, M. R.-H. NASH, gérant général de l'hôtel.

Elu président



M. GEORGE-H. CARR, vice-président et gérant général de la compagnie Julius Kayser Limitée, de Sherbrooke, P.Q., qui a été élu président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association, au 28e congrès annuel du groupement tenu à Ottawa.

Inspection navale en Asie



Le vice-amiral HAROLD T. W. GRANT, (à gauche), chef de l'état-major de la Marine canadienne, est accueilli à son arrivée à Tokyo, par l'amiral ARLEIGH BURKE, (à droite), sous-chef de l'état-major du commandement des forces navales opérant en Asie, et le capitaine J.-V. BROCK, officier supérieur naval canadien, en service en Asie. Peu après son arrivée, l'amiral Grant quitta Tokyo avec le capitaine Brock sur le destroyer canadien "Cayuga" pour une croisière dans les ports du sud du Japon et une inspection des navires canadiens opérant avec la flotte des Nations Unies.

Délégué

Au marché Maisonneuve



Le capitaine-détective Marcel MEUNIER, chef du service d'identité judiciaire de la police municipale de Montréal, qui a été délégué au congrès annuel de l'International Association for Identification, chapitre de New-York, par le directeur Langlois de la police municipale. Ce congrès est actuellement tenu à Bear Mountain.



Le conseiller municipal Pierre Simoneau, président de l'Aide à la Crèche St-François d'Assise de Viauville, présidera, ce soir et demain soir, la partie d'huitres qui est offerte à la salle du marché Maisonneuve, et dont les profits serviront à encourager l'œuvre de cette institution de bienfaisance. Le maire Houde y sera l'invité d'honneur, et les citoyens de toutes les parties de la ville, mais notamment de l'est de Montréal, y sont conviés.

A l'O.N.F.

LE CINÉMA ET L'IMMIGRATION

Si nous ne voulons pas que les immigrants forment de petits groupes ethniques séparés ici et là, si nous désirons au contraire qu'ils s'intègrent aux deux grandes races du pays, il est essentiel que les Canadiens leur accordent un accueil chaleureux, les aident à se familiariser rapidement avec leur milieu, à connaître leur nouvelle patrie. Alors, mettons tout en oeuvre pour en faire tout de suite de vrais Canadiens connaissant leurs droits et responsabilités, soucieux du développement et du prestige de leur pays.

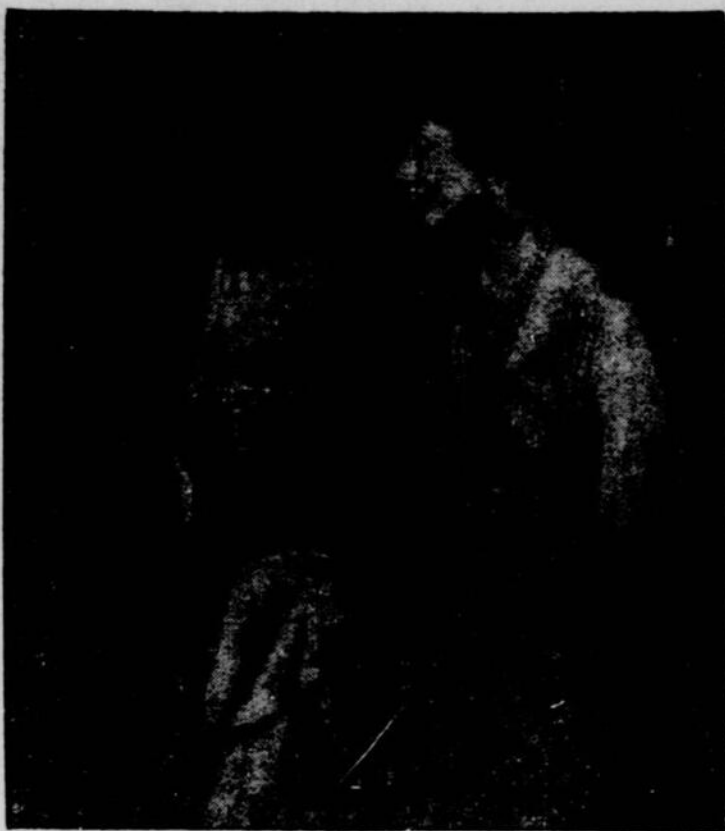
UN EXEMPLE

En ce domaine, la ville de Medicine Hat, en Alberta, donne certainement l'exemple à tout le reste du pays. Les citoyens de ce centre industriel important emploient tous les moyens susceptibles d'aider les Néo-Canadiens à s'adapter à leur milieu: films, causeries, livres, dépliant, cours du soir, organismes sociaux servent à inculquer aux immigrants les connaissances élémentaires sur leur nouvelle patrie.

BON MEDIUM

Mais rien ne vaut le film pour donner une connaissance à la fois étendue et rapide du Canada. Au fait, d'après l'institutrice, Mme Sailer, et M. R. M. Block, directeur de la Bibliothèque de Medicine Hat, le film atteint non seulement ce but, mais encore il attire des gens d'un certain âge qui, sans cela, n'assisteraient pas du tout au cours. "Grâce au cinéma, précisent-ils, les Néo-Canadiens se rendent compte de l'immensité du Canada et de l'envergure de ses industries de même que l'étendue de son développement culturel". Or, précisément, l'Office national du film a pour mission de présenter le Canada sous tous ses aspects, aux Canadiens d'abord—anciens et nouveaux—puis aux étrangers. Alors ses productions répondent parfaitement aux besoins d'une telle entreprise. Aussi le Conseil du film et la Bibliothèque de Medicine Hat les utilisent-ils abondamment au cours de représentations régulières; on fera donc voir des documentaires tels que *Ouverture de la session parlementaire*, *Les Indiens de la côte Ouest*, *Portage*, *Produits du Canada*, *Oiseaux du Canada*, *Urnes de scrutin*. Les *sons in Living*, *L'Histoire du pétrole*. Ces films permettent aux nouveaux citoyens du Canada de connaître sans retard les richesses et la géographie de leur patrie d'adoption. Autre preuve de l'importance du documentaire cinématographique et de sa portée considérable.

Brillants acteurs à Montréal



ALFRED LUNT et LYNN FONTANNE dans une scène de "I Know My Love" dès le 6 novembre au His Majesty's.

M. Pearson souligne la nécessité d'une armée pour les Nations Unies

NEW-YORK, 25. — (P.C.) — M. L.-B. Pearson a déclaré ici, hier soir, que les Nations Unies devraient avoir à leur disposition une armée permanente, disponible en tout temps pour repousser l'agression. C'est ainsi que le Canada a envisagé la situation, lorsqu'il a recruté la brigade spéciale.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a dit que la décision du Canada de placer à la disposition des Nations Unies une brigade spéciale de son armée constitue le "germe" de la proposition actuellement devant l'Assemblée générale.

Le chef de la délégation canadienne a déclaré, au cours d'un forum, que l'attaque en Corée milite en faveur de la création d'une force internationale pour repousser l'agression. Il a suggéré aussi que les Nations Unies devraient former et entraîner elles-mêmes une ou deux divisions de police, dans lesquelles on accepterait tous les volontaires.

"Des problèmes formidables surgiraient pour le commandement de cette force polyglotte," a-t-il dit, "mais les problèmes de commandement ne sont pas insurmontables."

Bénédiction de l'église Saint-Conrad, dimanche

Dimanche, le 29 octobre, à la suite d'une messe solennelle, chantée à 10 h. 30, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, bénira la nouvelle église de Saint-Conrad, détachée de la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 5702, rue Azilda.

Il arrive parfois qu'il tombe de la neige durant l'hiver dans les états les plus méridionaux du Brésil.

Tournée européenne de M. P.-E. Gingras, du CPR



M. PAUL-E. GINGRAS, commissaire du trafic-voyageurs au Pacifique Canadien, avec juridiction sur tout le réseau, et Mme GINGRAS s'embarqueront sur l'"Empress of Canada", vendredi, le 27 octobre, pour une tournée européenne d'environ six semaines qui les conduira à Liverpool, Londres, Paris, Bruxelles, Genève, Nice, Rome, etc. Durant son séjour outre-mer, M. Gingras visitera les bureaux de sa compagnie en Angleterre et sur le continent. De plus, sa visite à Rome coïncidera avec les cérémonies de béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys. Il profitera aussi de son séjour en Angleterre, en France et en Italie pour renouveler connaissance avec plusieurs personnalités éminentes. M. et Mme Gingras rentreront au pays vers la mi-décembre.

Les hebdomadaires invités à combattre les préjugés de races

Adressant la parole devant l'Association des journaux hebdomadaires réunis à Québec, hier, M. Romuald Bourque, maire d'Outremont et fondateur du journal "Le Nouvelliste", des Trois-Rivières, a déclaré notamment, que c'était le devoir et la responsabilité des hebdomadaires de renseigner leurs lecteurs sur la richesse du pays et de combattre les préjugés de race.

Le Canada, dit-il, est un pays à mentalité internationale, mais qui s'ignore lui-même. Pendant des années les Canadiens ont refusé de regarder au-dedans de leurs propres frontières afin d'y trouver des faits humains et constater les progrès réalisés. Tout ce qui se produisait dans le monde entier a toujours semblé plus intéressant que ce qui se passait chez nous.

Et pourtant les nouvelles locales seront toujours la matière de base d'un hebdomadaire bien fait. Cependant, comme éditorialistes, vous devez de faire connaître à d'autres parties du pays ce qui se passe dans votre région. Cela pour abolir les préjugés qui règnent encore trop vivaces dans ce pays.

Nos préjugés, de continuer M. Bourque, sont plutôt à base historique et portent sur des événements qui sont passés il y a des siècles. Quand nous songeons à ces préjugés, nous réalisons qu'ils sont ridicules et qu'ils s'affaiblissent, mais nous n'y songeons pas encore assez pour les écarter complètement. Vous qui êtes responsables de nos journaux, dites à vos lecteurs que nous sommes une seule grande race et vous aurez contribué à détruire ces néfastes préjugés.

Le Canada est un grand pays, ce n'est pas le pays de bigots et de gens remplis de préjugés, ce pays ne doit pas s'arrêter à de tels embarras. C'est un pays aux possibilités illimitées si nous pouvons un jour apprendre à vivre ensemble.

Au début de sa causerie, M. Bourque avait fait diverses considérations sur le journalisme et des comparaisons entre le journalisme quotidien et hebdomadaire. Le journalisme hebdomadaire, conclut-il, est plus en état de peser les grandes questions nationales parce que ses rédacteurs ont plus le loisir de penser avant d'écrire que leurs confrères des quotidiens. Il y a beaucoup à écrire sur le Canada et les choses canadiennes pour éclairer l'opinion et les hebdomadaires, conclut-il, peuvent en ce sens rendre des services éminents.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 152,610.—The Robert Simpson, Montréal Limited, demanderesse vs Dame Mabel Garreils, défenderesse.

Le 3ème jour de novembre 1950, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4504 Blvd Décarie, Apt. 6, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Charles JODOIN, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. MA-7016.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 104,103.—Alice Lapointe, demanderesse vs Oscar Desrosiers, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1655 rue William David, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Charles JODOIN, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. MA-7016.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 154,356.—Edmond Labarre (Hôtel Labarre), demandeur vs Bob Wright, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à onze heures de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au No 1425 rue De La Montagne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 autobus Ford 1927, portant licence 54344 pour l'année 1950, Eus N.Y.

Conditions: Argent comptant. L. ROLLAND, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5830.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 150,033.—Honoré Leclerc, demandeur vs Georges E. Gill, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5525 rue Bourbonnière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, frigidaire, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Rolland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 146,250.—Germain Bock, demandeur vs Joseph Charbonneau, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 10,323 rue St-Charles, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 radio Lindsay et accessoires.

Conditions: Argent comptant. L. ROLLAND, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5830.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 154,602.—George Schatta (René Daoust Reg'd.), demandeur vs A. Beigstom, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7538-A rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. René OUMET, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5830.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 156,248.—Sidney B. Freed, demandeur vs Betty Horowitz-Singer (Casaloma Fashions Reg'd.), défenderesse.

Le 3ème jour de novembre 1950, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 1072 Blvd St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en 2 machines à coudre Singer, 6 fixures, etc.

Conditions: Argent comptant. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5239.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 152,453.—Stuart Auto Supplies (Duncan J. Stuart), demandeur vs René Lord, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 8410 rue Lajeunesse, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5239.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 136,234.—I. Lalumière, demandeur vs J. Genicovo, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6778 rue Henri Julien, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 289,401.—Joseph Beauvais, demandeur vs E. G. Amann, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3557 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. BE-5693.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 289,942.—H. Fisher & Sons Limited, demanderesse vs Jacques Lachance, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 269 rue Dorchester ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fixures, radio, table à couper, etc.

Conditions: Argent comptant. Morris GOLDBERG, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-5239.

Cour d'Échiquier du Canada, No 30,431.—La Loi de l'impôt sur le Revenu et de ses amendements, demandeur vs Alfred De Lamontagne, défendeur.

Le 3ème jour de novembre 1950, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5167 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. J. P. L. BRIEN, H.C.S. Montréal, ce 24 octobre 1950. HA-1080.

Studio d'Art
DIRECTION Paul Lesdus
DEUX HEURES DE BELLE MUSIQUE
aux belles heures de l'écoute
DU LUNDI AU VENDREDI
de 8 h. à 10 h. p.m.
CHLP
Madame Athanase David, présidente des Festivals de Montréal, est la speakerine invitée cette semaine à l'émission STUDIO D'ART.

LE TOUR DU MONDE

TAIPEI, Formose, 5. (P.A.) — L'île de Formose célèbre, aujourd'hui, le cinquantième anniversaire de sa remise au gouvernement chinois par les Japonais, qui l'avait régie pendant un demi-siècle. A cette occasion les Chinois ont paradé au son des cymbales, du tambour et en lançant des fusées.

SAN JUAN, Puerto Rico, 25. (P.A.) — Un homme a perdu la vie, et 20 familles sont sans logis, à la suite des inondations de la ville Guayama, sur la côte Sud. La police rapporte que la Croix-Rouge américaine donne ses services aux victimes.

LONDRES, 25. (Reuter) — Cinq importantes compagnies de cuivre de la Rhodésie ont annoncé, hier, qu'elles déménageraient leurs quartiers-généraux dans le Sud de la Rhodésie, pour échapper aux lourdes taxes anglaises. Elles font partie de la Corporation anglo-américaine de l'Afrique du Sud, comprenant les compagnies suivantes: Rhodesian Anglo-American, Nchanga, les Raffineries de cuivre de la Rhodésie, Rhodesian Broken Hill et la Rhokana.

Bombay, 25. (Reuter) — Les journaux des Indes réduiront volontairement leur consommation de papier à partir du 6 novembre, à cause de sa rareté et de son prix très élevé. La consommation sera réduite à 56 pages par semaine, et 16 pages, au maximum, pour l'édition du dimanche, y compris les suppléments spéciaux. Ce nouveau règlement, tel qu'annoncé par l'Indian and Eastern Newspaper Society, ne s'applique qu'aux journaux de nouvelles. Les autres publications pourront bénéficier d'un nombre plus considérable de pages.

HONG-KONG, 25. (P.A.) — Une dépêche en provenance de la Chine communiste déclarait hier que les communistes ont recruté 1.157.000 hommes, pour combattre les guerriers dans le centre et le sud de la Chine. Le journal communiste Ta Kung Pao déclarait que le gouvernement avait formé une

"défense civile" pour exterminer les bandits et les voleurs.

MOSCOU, 25. (Reuter) — Deux directeurs de vaudeville de Moscou ont été congédiés, pour n'avoir pas dirigé avec assez d'habileté leur spectacle. Cette nouvelle a été annoncée par un comité de l'Union nationale soviétique des arts. Les deux directeurs, N Dobrokhoto et A. Burshtein, appartenaient à l'Organisation des Variétés de Moscou, le Mosestrady. Deux des acteurs ont aussi été bannis de la scène pour une période d'un an.

Mortel accident dans le port

M. Philippe Arbour, 55 ans, qui demeurait à 1066E, rue Wolfe, employé de la firme d'agents maritimes Furness Withy and Company Limited, a été mortellement blessé, hier, lors d'un accident survenu au cours de son travail au hangar no 17, dans le port de Montréal. Une porte d'acier, pesant environ 1.700 livres, se décrocha et lui tomba sur le dos.

La victime sur-comba vers 4 h, hier après-midi, à l'hôpital St-Luc, où on l'avait transporté d'urgence après l'accident.

Le corps fut subséquemment transporté à la morgue pour enquête du coroner.

EMPLOYÉ DE LA CITE BLESSE

M. Wilfrid Vail, 33 ans, 1540, avenue Holy Cross, a été grièvement blessé, hier, en tombant sur la chaussée, du haut d'un camion du service de l'incinération, alors en marche, avenue Trans-Island.

Transporté d'urgence à l'hôpital St-Mary's, où il reçut les premiers soins, M. Vail fut ensuite transféré à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria. Il souffre d'une fracture probable du crâne. Son état est grave.

CINQ ENFANTS VICTIMES D'ACCIDENTS

Cinq enfants ont été admis à l'hôpital Ste-Justine, hier, à la suite d'accidents dont ils furent victimes.

Pierre O'Brien, trois ans, 4453, rue Messier, s'est infligé de gra-

ves blessures à la tête lorsqu'il fit une chute du haut de l'escalier d'un troisième étage, au no 1896 est, boulevard St-Joseph. Les autorités de l'hôpital mentionné craignent qu'il ne souffre d'une fracture du crâne, ce qu'établira une radiographie qui sera prise aujourd'hui.

André Boyer, trois ans, 613A, avenue Atwater, a subi de graves brûlures au dos, aux jambes et aux bras, quand le contenu d'un vase rempli d'eau bouillante se renversa accidentellement sur lui, au domicile de ses parents.

Richard Dupuy, six ans, 2628, rue Leclaire, a subi de graves blessures au crâne lorsqu'il fut renversé par une auto en face du no 4761, rue Hochelaga.

Yvon Roberge, treize ans, 2517, rue Létourneau, s'est infligé des blessures à la jambe droite quand il fit une chute d'une motocyclette, près du domicile de ses parents.

Guy Hurtubise, dix-sept mois, 5762, 24e avenue, Rosemont, a eu deux doigts et sa main gauche entaillés quand sa petite main fut prise dans un moulin à viande, au domicile de ses parents.

Importance de faire vacciner les enfants

La science médicale a mis à la disposition de l'homme des moyens de prévenir un grand nombre de maladies les plus terribles. Mais il reste à l'homme de ne pas négliger de s'en servir.

Parlant devant les membres du club Optimiste-Laurentien, hier midi, en l'hôtel Windsor, M. le Dr J.-R. Larose, pédiatre, a parlé des principaux vaccins mis à la disposition de l'homme aujourd'hui et qui ont eu pour effet de supprimer dans la presque totalité un grand nombre de maladies dont les gens, surtout des enfants, mouraient autrefois.

Le Dr Larose a mentionné les maladies les plus courantes contre lesquelles il faut protéger l'enfant par le vaccin.

La diphtérie guette surtout l'en-

fant âgé de 6 mois à trois ans, mais on peut quand même faire vacciner un enfant de 10 et 11 ans. Le vaccin de la diphtérie est efficace à 95 pour cent. En 1949, il y eut 800 cas de diphtérie au Canada et 75 mortalités. Le Dr Larose conseille aux parents de faire donner à leurs enfants qui entrent à l'école une "dose de rappel", c'est-à-dire une nouvelle injection du sérum.

Le vaccin de la diphtérie est souvent donné en même temps que celui de la coqueluche, autre maladie de l'enfance qui a fait 200 morts l'année dernière. Le vaccin de la coqueluche est efficace à 85 pour cent.

Si la variole est aujourd'hui disparue, c'est grâce au vaccin dont l'efficacité est de 98 à 100 pour cent et aussi parce que la vaccination contre cette maladie est obligatoire. Le Dr Larose conseille aussi la vaccination par le B.C.G. pour prévenir la tuberculose.

Les vaccins ci-haut mentionnés ne rendent pas malade comme celui de la typhoïde qui cause de la fièvre et doit être injecté par trois fois. Ce vaccin est aussi efficace que celui contre la variole.

LA POLIO

Contre la polio, il n'y a malheureusement pas de vaccin, mais les traitements découverts pour la guérison de cette maladie sont une compensation.

Contre la rougeole et la varicelle, il n'y a pas de vaccin non plus, mais ces maladies sont généralement bénignes.

Le vin de champagne de César à nos jours

"N'a-t-on pas dit que le champagne apportait à l'étranger le charme, le sourire et la gaieté des jolies femmes de France, tout en donnant aux réunions mondaines une note de grande classe qui lui est propre," disait M. Charles Heidsieck, fabricant de vin, devant les membres de la Chambre de Commerce.

Le conférencier après avoir rappelé que le champagne avait con-

quis les droits de cité dans tous les pays du monde et avait été le cru favori des tables royales, même avant le roi Soleil, donna un résumé de l'histoire et de la fabrication du vin de champagne.

C'est 50 ans avant Jésus-Christ, que Jules César, venant conquérir la Gaule, passa dans la ville de Reims alors nommée "Durocortorum" habitée par les Rèmes qui, déjà depuis les temps les plus reculés, cultivaient la vigne, en Champagne. C'est de ce cru, traité et amélioré au cours des siècles suivants, qu'est sorti le champagne que nous buvons de nos jours.

Les principaux crus de vignobles champenois sont situés à 150 kilomètres de Paris. Les vendanges, dans cette région se font vers la fin septembre. Les raisins pressés et mis en tonneaux sont transportés dans des celliers.

C'est après plusieurs années de fermentation entourée des plus grands soins de la part des vignobles que le champagne sera finalement mis sur le marché.

"Fait à remarquer, souligne le conférencier, le nombre d'acres réservés à la culture des vignes dont on tirera le vin de champagne va en diminuant. La raison: on veut la qualité de préférence à la quantité. En 1869, 16.500 acres étaient réservées à la culture des vignes dont on tirait le vin de champagne; aujourd'hui on en compte seulement 11.000."

La région des vignobles autorisée par la loi française à donner à son vin le nom glorieux de champagne est relativement peu étendue en comparaison des autres régions viticoles et elle est soumise au régime des appellations contrôlées.

LA PALESTRE NATIONALE

Avant le conférencier invité, le maire Houde, s'adressant aux membres de la Chambre, les a vivement sollicités de devenir membres de la Palestre Nationale ou de payer la cotisation de certains de leurs employés à titre d'abonnements de soutien.

Le maire a rappelé que c'était pour les Canadiens français la seule organisation du genre et qu'à titre du groupement ethnique le plus nombreux nous devons de supporter l'organisation de la Palestre Nationale.

VOUS AIMEREZ LA

Winchester

ELLE EST SI DOUCE!

VOUS L'AIMEREZ

AUJOURD'HUI - DEMAIN - TOUS LES JOURS!



3 TABACS FINS
Virginia-Burley-Turc

un fin mélange...
un mélange parfait

Les funérailles de Mme J.-A. Beauchamp

Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, les funérailles de Madame veuve J.-A. Beauchamp, née Marie-Anne Geoffrin.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. Granger, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le curé Granger, assisté des abbés François Brouillette et Benoist Boisvert.

Le choeur, sous la direction de M. Lorenzo Boisvert, exécuta la messe de Perosi. M. Jacques Mandeville touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils, petits-fils et gendre de la défunte, MM. Alphonse, Sylvio et Loyola Beauchamp; MM. Jean-Paul et André Beauchamp et M. Henri Huppé.

Dans le cortège, on remarquait MM. le Dr L.-O. Geoffrin, L. Geoffrin, C. Lefebvre, G. Lefebvre, E. Lefebvre, T. Madgin, J.-B. Beauchamp, L. Beauchamp, Roland Philie, René Landreville, R. Lusier, G. Proulx, H. Jarry, A. Locas, A. Gagné, M. Saint-Germain, David Laurin, A. Anger, H. Gagné, P. Dupras, G. Allard, J.-E. Lamy, R. Vaillancourt, O. Bourdon, W. Pierre, G. Mallette, A. Saint-Jean, W. Madgin, J. Lachance, J.-L. Desjardins, G. Fournier, A. Mallette et autres.

L'aide aux mines d'or...

(Suite de la page 7)

ficace. Il a apporté un renouveau de vitalité et d'espoir à une industrie qui avait joué un rôle si spécial dans l'exploration et la mise en valeur de vastes régions du nord de notre pays et dans la découverte de plusieurs gisements métalliques d'une grande importance commerciale.

"La décision de libérer le dollar canadien et de lui laisser retrouver son propre cours s'est traduite par une diminution du produit en dollars canadiens résultant de la vente d'or canadien fraîchement extrait au prix de -35 en monnaie des Etats-Unis. Pour les raisons précitées et afin de faciliter l'adaptation aux nouvelles conditions, le gouvernement a décidé de recommander au parlement la continuation du programme d'assistance pour une année de plus sur la base révisée que je viens d'indiquer."

La publication de la décision du gouvernement a été retardée pour attendre l'achèvement de consultations avec le fonds monétaire international. Celui-ci, croyons-nous, annonce ce matin même qu'il a examiné les nouvelles propositions canadiennes et n'y voit aucune dérogation aux principes régissant les opérations du fonds.

Anniversaire



M. et Mme Zéphir Boismenu, de Montréal, qui ont récemment célébré leur 65e anniversaire de mariage. Parents et amis ont présenté leurs vœux aux jubilaires, au cours d'une soirée familiale. Une bourse et de nombreux cadeaux furent aussi offerts à M. et Mme Boismenu.

S. E. Mgr Léger rencontre l'Ordre de Bon Temps

N'oubliez pas, déclarait en substance Mgr P.-E. Léger aux membres de l'Ordre de Bon Temps venus récemment à l'Archevêché pour le rencontrer, qu'une saine et forte spiritualité, basée sur l'Evangile, doit imprégner tous les domaines de la vie sociale, particulièrement le domaine important des loisirs.

Vous vivez des temps bien difficiles, a dit encore Mgr Léger; soyez attentifs à conserver à votre mouvement de bons cadres et une discipline assez forte pour que le mouvement ne vous échappe et ne vous file entre les doigts. Ce n'est pas que je doute de vous, mais nous avons connu déjà bien des enthousiasmes dont, dix ans plus tard, il ne restait guère de trace.

Les membres présents de l'Ordre de Bon Temps, mis à l'aise par la simplicité et la bonté de leur pasteur et aussi par l'atmosphère de bonne entente et de cordialité qui, du commencement à la fin de la réunion, ne se démentit pas, parlèrent à leur tour, exprimant à Mgr Léger leur attachement et lui faisant part de leurs principaux projets.

Afin que la spiritualité de l'Ordre soit toujours vive et conforme à celle de l'Eglise, les gens de l'Ordre de Bon Temps émettent le vœu d'avoir un aumônier. Mgr Léger, se retournant du côté de l'abbé Ambroise Lafortune, dit: "Je ne puis vous donner celui-là; l'abbé Lafortune est sur le plan universel. Mais il me semble que l'abbé Lecavalier, dont vous semblez très contents puisqu'il est avec vous depuis déjà quelque temps, pourrait très bien continuer à faire auprès de vous ce qu'il a fait dans le passé". A l'issue de la réunion, une lettre de la chancellerie a confirmé la nomination de l'abbé Lecavalier comme aumônier diocésain de l'Ordre de Bon Temps.

Réunion des employés civils de la province

Le conseil général des employés de la province s'est réuni à Montréal, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Carbonneau, assistant-protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.

Plusieurs questions importantes furent discutées. Des décisions furent prises pour l'amélioration et le bien-être des fonctionnaires provinciaux.

Les membres ont réitéré leur confiance à l'endroit des autorités de cette province qui ont toujours été sympathiques aux deux associations (A.F.C. de Québec et A.F.P. de Montréal), lesquelles forment le conseil général, organisme que la Législature a reconnu dans la loi du Service Civil du Québec.

Assistaient à cette réunion, outre le président, MM. Louis Normand, président de l'A.F.C., Paul Dionne, J.-Marc Dion, J.-C. Robitaille, B. Levasseur, représentant l'Association des Employés Civils de Québec et J.-A. Nevert, Paul Lecavalier, J.-R. Desloover, représentant l'Association des Fonctionnaires de la province, district de Montréal.

M. Arthur Larivière, secrétaire de l'A.F.P., agissait comme secrétaire de cette assemblée.

Nouveaux "Constellation" sur la ligne "Air-France"

Depuis le 22 octobre, tous les services transatlantiques-Nord d'Air France sont exploités avec le nouveau type de "Constellation" comportant seulement 32 fauteuils-couchettes. Ces services de grande qualité viennent s'ajouter au service de luxe, sans escale, de "La Comète de Paris", qui, tous les vendredis, au départ de New York, offre aux passagers la liaison aérienne la plus rapide entre New York et Paris.

Non seulement New York, mais Montréal et Boston sont également desservis par ces appareils du type le plus moderne aux sièges spacieux.

Jusqu'ici les services normaux d'Air France sur l'Atlantique-Nord étaient effectués par des "Constellations" à 44 sièges. Contrairement à la tendance générale des compagnies aériennes, qui est d'augmenter le nombre des passagers par un resserrement des fauteuils dans les avions des lignes transatlantiques, et intercontinentales, Air France a pris l'initiative révolutionnaire de réduire le nombre des sièges, de les rendre beaucoup plus confortables, et, grâce à l'espace ainsi gagné, d'offrir le maximum de confort individuel au passager.

qui peut, en conséquence, après une nuit de repos, arriver à Paris frais et dispos.

Air France est ainsi la seule compagnie, qui offre un nombre de sièges, limité sur tous les services, quels qu'ils soient.

La plus grande raffinerie de sucre de betteraves au Canada est située à Chatham, en Ontario. Elle a une capacité quotidienne de 3,000 tonnes.



Le ministère des Travaux publics revêt, au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 heures p.m., le MERCREDI 15 NOVEMBRE 1950, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la mention: "Soumission pour terminus d'autobus et entrepôt d'examen, Lacolle, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul-ouest, Montréal, P.Q., de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec, P.Q., et au bureau de poste de Lacolle, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission et représentant 10 p. 100 du montant soumissionné, doivent accompagner chaque soumission.

Remarque.—Sur réception d'un dépôt au montant de \$100, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage par l'entremise du bureau de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul-ouest, Montréal, P.Q. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 18 octobre 1950.



CITE DE MONTREAL

RETOUR A L'HEURE NORMALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une résolution du Conseil municipal en date du 9 mars 1950, le retour à l'heure normale dans la ville de Montréal doit s'effectuer le DIMANCHE 29 octobre 1950 à MINUIT ET UNE MINUTE (soit dans la nuit entre le samedi et le dimanche).

Les citoyens sont en conséquence priés de retarder leurs horloges d'une heure aux dates et heures ci-dessus mentionnées.

Le greffier de la cité,

J.-ALPHONSE MONGEAU.

Bureau du greffier de la Cité,
Hôtel de ville,
Montréal, le 25 octobre 1950.

D'autre part, on m'a vanté vos aptitudes spéciales.

D'ailleurs, si vous réussissez, vous serez largement payé.

—Je n'avais pas besoin de cette assurance, riposta l'agent d'affaires d'un ton doucereux.

Je connais M. Ledru, de nom, depuis longtemps déjà; je le sais riche et puisque vous venez de sa part, je suis prêt à vous servir en toute confiance.

—Veuillez donc m'exposer le but de votre visite.

—Il s'agit de la recherche d'une enfant disparue depuis fort longtemps et qu'il faudrait retrouver à tout prix.

—Fort bien, répliqua Jacques de Roberville d'un ton calme en apparence, mais sans pouvoir réprimer un tressaillement nerveux. Il semblait pressentir où son visiteur allait en venir.

—Voulez-vous, reprit-il, me donner tous les renseignements possibles, m'exposer d'une façon claire et précise la situation, les circonstances de la disparition de cette enfant?

—Parfaitement, je vais tout vous dire.

Il s'agit de la fille d'un ancien forçat, M. Georges de Chandénay, condamné jadis au bagne par suite d'une erreur judiciaire.

M. de Chandénay est mort depuis, en France, à Paris même, où il s'était réfugié après une évasion difficile.

La Patrie

Années classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: centins par mot minimum 15 mots. Semi-dispay sur semaine de la ligne: le dimanche 18c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne. Les avis de naissance décès mariage funérailles messe de requiem services anniversaires cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c: le dimanche \$1.00

A VENDRE

BOIS de chauffage à vendre, bien sec, \$10.00 le voyage. Bérillon, 1461, Barré, WI. 2303.

EDUCATION

COURS commerciaux spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit Adressez Casier 5 St-Hubert, St-Hubert, Qué.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M. Médecin Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur estomac foie reins peau sang impuissance stérilité maladies urinaires vénériennes diabète goutte obésité \$15 Sherbrooke est près St-Hubert FR 5752

AGENTS DEMANDES

AVEZ-VOUS des aptitudes pour la vente à domicile? Jito vous offre un bon territoire. 225 produits connus, garantis thé, café, etc. \$15.00 seulement pour valise. Succès assuré ou argent remis si vous ne réussissez pas dans votre premier mois d'affaires. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

OUVRAGE DEMANDE

CONTRACTEUR général en réparation, bois, ciment, etc. S'adresser J. B. Laurent, 215, rue du Collège, Ville St-Laurent, BY. 5821. Entre 5 et 7 h. p.m.

HOMMES GARÇONS DEMANDES

COMPAGNIE INTERNATIONALE cherche les services des représentants bilingues, mariés, avec auto, âgés entre 25-50, pour les régions de Maniwaki, Hawkesbury et Hull. Opportunité excellente pour un travailleur. Répondre donnant qualifications, Boîte 176, la "Patrie", Montréal.

Roman-feuilleton de la "Patrie"

LA SORCIÈRE DE CHANDENAY

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

Grand roman populaire par Henri Germain.

193 (suite)

Cette démarche frappa Paul Simant tout à coup hanté d'un souvenir imprécis.

—Où donc ai-je remarqué déjà cette allure singulière? se demanda-t-il. Je suis sûr d'avoir vu cet être-là quelque part.

Il n'eut pas le temps de solliciter plus longuement sa mémoire: l'employé repartait en disant:

—Suyez-moi, monsieur, le patron vous attend.

En même temps, il guidait le visiteur jusque vers le milieu du couloir, poussait une porte doublée d'un épais capiton et introduisait Paul Simant dans un cabinet d'aspect sombre, sommairement meublé, pour ne pas dire pauvrement.

Deux chaises de paille, un cartonnet de bois blanc noirci, quelques livres sur des planches mal peintes, et, derrière un vieux bureau d'acajou, le directeur de l'agence se tenait debout.

A sa vue, Paul Simant s'arrêta, stupéfait dès le seuil; un afflux de sang empourpra ses joues.

—Lui! murmura-t-il entre ses dents.

Il venait de reconnaître, d'un seul coup d'oeil, Jacques de Roberville, son misérable cousin.

Mais combien changé, le fringant coulisier d'autrefois! Ses cheveux grisonnaient ferme, son visage était amaigri, fatigué, d'expression soucieuse.

Il ne portait plus la moustache érudement relevée comme

jadis; elle tombait au contraire sur une courte barbe taillée en fer à cheval.

Son linge semblait d'une blancheur douteuse, ses vêtements achetés sans doute à la confection, n'affectaient plus les coupes savantes, de la dernière mode, comme au temps de sa splendeur.

—Veuillez vous asseoir, monsieur, dit-il sur un ton cérémonieux, tout en coulant sur son visiteur le regard sournois et faux de ses deux bruns.

Paul Simant eut comme une minute d'hésitation, il resta debout, fixant de son regard clair et assuré l'ex-coulisier.

En quelles mains le hasard d'une indication de publicité lue dans un journal quelconque, le faisait-il tomber?

Cependant, il se ressaisit vite, avec la certitude que Jacques de Roberville ne pouvait le reconnaître, tant il avait changé physiquement.

Il s'assit posément, parla sans hâte, mesurant ses termes, avec le désir impétueux et subtil de voir, quelle serait l'attitude de Jacques en présence de sa démarche.

—Monsieur, je viens vous trouver au sujet d'une affaire des plus délicates, et qui sera, sans nul doute, fort difficile à conclure.

—J'ai trouvé votre adresse dans un journal.

Son corps a été retrouvé dans la Seine, son décès attribué à un suicide, mais rien n'est moins certain; M. Ledru, personnellement, ne fut pas éloigné de croire à un crime.

A cette évocation du meurtre autrefois ordonné par lui, Jacques de Roberville pâlit affreusement, en dépit de sa volonté. Paul Simant continua, sans paraître remarquer cette impression:

—Pour des raisons toutes personnelles et que j'ignore d'ailleurs, M. Ledru tient à retrouver la fille de feu M. de Chandénay.

Cette enfant a disparu depuis dix ans exactement, le jour même où se produisit à Saint-Mandé, une horrible catastrophe de chemin de fer, dont peut-être vous avez entendu parler?

—En effet, je crois me rappeler cet accident, fit négligemment l'agent d'affaires frissonnant intérieurement.

—Eh! bien, ce jour-là, Mlle de Chandénay, qui venait à Paris en compagnie de l'un de ses parents, M. de Roberville, du notaire de sa famille, Me Bataille et enfin la gouvernante, une femme nommée Thérèse, Mlle de Chandénay, dis-je, n'a plus été revue.

Elle portait à cette époque le nom de Verdier et le prénom de Marie-Louise.

(A suivre)

FINANCE et COMMERCE



NEW-YORK, 25. (P. A.). — La bourse de New-York s'est ouverte aujourd'hui avec une hausse subite. Généralement les gains ne furent que de 50 cents par part.

Furent à la hausse: American Can, Anaconda Copper, Consolidated Edison, Kennecott Copper, Du Pont, General Electric, Boeing, Johns-Manville, Standard Oil (NJ), and Rock Island Railroad.

Kayrand Mining & Development Co.

Le premier trou de sonde exécuté en profondeur sur la propriété de Kayrand Mining and Development Company, située sur l'île Merrill, dans Chibougamau, a coupé une épaisse section de minerai, entre les horizons de 600 et 700 pieds. L'on avait, jusqu'à ce jour, calculé la quantité de minerai seulement jusqu'à 250 pieds de profondeur.

Le trou de sonde T-49 a recoupé 45 pieds de minerai, entre les 550 et 595 pieds. L'échantillonnage a donné, en valeur brute, \$8.37 de cuivre et de zinc ainsi qu'un peu d'or et d'argent. Une autre section de 25 pieds entre 625 et 650 pieds de profondeur a révélé, à l'analyse, \$6.22 de cuivre et de zinc, à la tonne.

Aux fins de délimiter la zone de minerai en profondeur, la direction procède actuellement à l'exécution d'une série de trous de sondage au diamant en profondeur.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs s'est raffermi hier quoique peu; les offres sont suffisantes, tandis que la demande s'est légèrement améliorée, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(non compris par camion)
Oeufs Boire From.
caisses boîtes
Lundi 799 811 523
Année dernière 1,003 143

(Y compris par camion)
Sem. dernière 9,191 7,963 12,392
Sem. préc. 7,274 8,107 13,587
Année dernière 12,107 8,263 2,932

PRIX DE BEURRE
Québec, no 1 frais 56%

MARCHE LIBRE 57-57%

PRIX DES OEUFS

Prix de l'oeuf de détail
A-gros 53-60 73-79
A-moyens 51-52 63-65
A-poussins 46-47 53-55
Catégorie B 43-48 54-56
Catégorie C 41-43

1—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

2—Prix approximatifs aux consommateurs.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture service de renseignements sur le marché local, caisses de bois gratuites.

Le dollar canadien

MONTREAL, 25. (P.C.). — Une prime de 4 15-16 cents est accordée au dollar américain sur le dollar canadien, aujourd'hui. C'est-à-dire qu'il faut \$1.04 15-16 canadiens pour acheter un dollar américain.

La livre demeure inchangée à \$2.93 3-4 canadiens.

Dividendes déclarés

(Presse Canadienne). — J. S. Mitchell Co. Ltd., \$1.25 par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre. Macleod Cockshutt Gold Mines Ltd., 5 cents par action payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Canadian Fairbanks Morse Co. Ltd., 50 cents payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Capital Estates, 30 cents par action, payable en fonds américains le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

MacLeod Cockshutt Gold Mines 5 cents par action, payable le 1er décembre, aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Un nouveau combustible provenant des rebuts du lin

OTTAWA, 25. — Il est admis que la chènevotte de lin possède une bonne valeur calorifique. Aussi désignée sous le nom de paillettes ou d'aigrettes, la chènevotte est une substance ligneuse de rebut qu'on obtient de l'extraction de la filasse de la paille de lin. Elle est l'objet de recherches particulières à l'usine fédérale du lin de Portage-la-Prairie, au Manitoba. Au cours d'essais répétés, quelques échantillons ont donné près de 8,000 B.T.U. (unités thermiques britanniques) par livre, chiffre que l'on peut comparer aux 12,000 B.T.U. par livre que contiennent certains charbons mous communément employés dans le chauffage. La plupart des usines qui teillent le lin utilisent la chènevotte telle quelle pour produire toute la chaleur dont elles ont besoin, mais elles ne peuvent généralement absorber qu'une partie de la chènevotte qu'elles produisent et doivent se débarrasser des excédents à leurs frais. On a voulu disposer de cette chènevotte avec profit en l'employant comme combustible pour le chauffage des maisons. Cependant l'expérience a montré que le volume et la poussière qui se dégage la rendent impropre au chauffage des maisons.

Des essais ont révélé que ces désavantages peuvent être surmontés si l'on presse et chauffe la chènevotte pour en former une substance solide compacte. Cependant les machines adaptées à ce genre de travail et présentement utilisables ne pressent ces substances que sous forme de petites bûches. L'emploi de bûches n'aurait qu'un usage limité dans le chauffage des maisons et il ne pourrait que remplacer le chauffage au bois dans certains endroits favorisés.

On effectue maintenant des expériences dans l'espoir de pouvoir presser la chènevotte en briquettes; elle servirait ainsi au chauffage domestique en général.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

Ouv. Haut Bas 12 h. 00

Anacost	2.35	2.50	2.44	2.45
Ang. Can. M.	4.90	4.90	4.85	4.90
Ascof	2.55	2.55	2.53	2.55
Aumaque	.34	.38	.38	.38
Aunor	3.15	3.15	3.15	3.15
Banc. Metals	.31	.32	.31	.32
Cent. Patricia	.89	.89	.89	.89
Cochonour W.	1.81	1.83	1.81	1.81
Copa. Beattie	.72	.72	.72	.72
Dome Mines	.15	.15	.15	.15
Donahia	.60	.60	.60	.60
East. Malart	1.60	1.60	1.60	1.60
East. Sullivan	8.75	8.75	8.75	8.75
Edison	.30	.30	.30	.30
Falconbridge	7.70	7.70	7.70	7.70
Gold. Yellow	4.80	4.80	4.80	4.80
Golden. Mad.	5.75	5.80	5.75	5.75
Hova Gold	.09	.09	.09	.09
Hollinger	.11	.11	.11	.11
Jaculet	.38	.38	.38	.38
Joliet Quebec	1.13	1.13	1.13	1.13
Kay Rand	.23	.23	.23	.23
Kerr. Addison	.16	.16	.16	.16
Kirk. Lake	1.10	1.10	1.10	1.10
Lake. Dufault	1.14	1.14	1.14	1.14
Lake. Shore	9.99	9.99	9.99	9.99
Ladama	.71	.71	.71	.71
MacDonald	.94	.94	.94	.94
McIntyre	.57	.57	.57	.57
McLeod Cock.	2.50	2.50	2.50	2.50
Mining Corp.	.16	.16	.16	.16
Mucassa	2.24	2.24	2.24	2.24
Madison R. L.	2.40	2.40	2.40	2.40
Mal. Goldfields	2.54	2.54	2.54	2.54
Negus	1.06	1.06	1.06	1.06
New. Calumet	2.35	2.35	2.35	2.35
New. Pacific	1.99	1.99	1.99	1.99
Normetals	4.80	4.80	4.80	4.80
Ostisko	1.35	1.35	1.35	1.35
Pend. Orellia	8.25	8.25	8.25	8.25
Powell. Rouya	1.91	1.91	1.91	1.91
Quemont	.26	.26	.26	.26
Susoo	.48	.48	.48	.48
Sher. Gordon	2.54	2.54	2.54	2.54
Son. Antonio	2.70	2.70	2.70	2.70
Steep. Rock	4.98	4.98	4.98	4.98
Sullivan	3.25	3.25	3.25	3.25
Torbitt	1.32	1.32	1.32	1.32
Upper Canada	2.04	2.04	2.04	2.04
Vibrona	.18	.18	.18	.18
Wright Harg.	1.75	1.75	1.75	1.75

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

Au dire de M. J. J. Coghlan, président de la compagnie, le nouveau syndicat qui a fait le financement a conclu un engagement ferme par l'intermédiaire de Montrose Trading Company. En vertu de cet accord, il versera \$250,000 pour 500,000 actions du Trésor et on lui a garanti une option sur une autre tranche de 500,000 actions, laquelle rapportera \$750,000 de fonds additionnels, si elle est exercée.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

La vente des obligations du Canada va bon train

OTTAWA, 25. — (P.C.). — La banque du Canada nous annonce que la vente des bons d'épargne du Canada prend le devant sur l'an dernier du moins pour les cinq premiers jours de la campagne. C'est la cinquième série de ce genre de vente par laquelle le travailleur peut acheter des bons à tempérament et les faire déduire de sa paie.

Le montant de vente à déduction sur la paie atteint pour présente date la somme de \$38,491,400 contre \$35,537,000 pour la période correspondante de l'année dernière. En ajoutant les \$17,217,000 vendu directement au public, cela fait un total de \$55,708,200 pour la présente campagne.

Les officiers de la Banque du Canada sont impressionnés par cette hausse de 20% dans les ventes et par les demandes constantes de la part des ouvriers qui désirent se procurer des bons d'épargne du Canada. 168,096 employés ont acheté des bons d'épargne.

Les provinces maritimes se classent premières dans l'achat des bons d'épargne. La Colombie-Britannique vient en second, Québec et les Prairies en troisième.

Nouveau financement à la Lavalie Mine

Lors d'une assemblée tenue, récemment, à Montréal, les dirigeants de Lavalie Mines Limited ont conclu un accord avec un nouveau groupe d'intérêts, aux fins de financer et de permettre l'exécution d'un programme de développement déjà en marche.

Au dire de M. J. J. Coghlan, président de la compagnie, le nouveau syndicat qui a fait le financement a conclu un engagement ferme par l'intermédiaire de Montrose Trading Company. En vertu de cet accord, il versera \$250,000 pour 500,000 actions du Trésor et on lui a garanti une option sur une autre tranche de 500,000 actions, laquelle rapportera \$750,000 de fonds additionnels, si elle est exercée.

En tenant compte de ce que la compagnie a déjà en portefeuille, ces \$250,000, provenant de l'engagement ferme porteront le Trésor de l'entreprise à \$350,000, soit un montant suffisamment élevé pour permettre le financement d'un programme de sondage au diamant et de développement fort élaboré et déjà en marche.

Rapport financier de la Shawinigan W. & P.

Une augmentation de plus de \$2,200,000 dans les recettes brutes, accompagnée d'une hausse des frais d'administration et des frais fixes, pour les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période l'an dernier, voilà ce que rapporte aujourd'hui la compagnie Shawinigan Water & Power.

L'état intermédiaire de la compagnie révèle au 30 septembre des recettes de \$23,392,114. Les dépenses, y compris les frais d'administration, d'exploitation et d'entretien, l'achat d'énergie, le loyer d'emmagasinage des eaux et les impôts, se sont élevées à \$12,304,135 une augmentation de \$906,438 sur la période correspondante de 1949. Les frais fixes, y compris la prime sur change, ont augmenté de \$220,867 et forment un total de \$2,986,601.

Déduction faite d'une réserve accrue pour dépréciation et impôts sur le revenu et sur les bénéfices, et des dividendes sur les actions privilégiées, le montant disponible pour les dividendes sur les actions ordinaires a été de \$2,642,954, à rapprocher de \$2,457,865 pour les neuf premiers mois de 1949. Trois dividendes trimestriels sur les actions ordinaires ont été déclarés au taux de \$1.20 par année comme en 1949. Ceci laisse pour la période un surplus de \$682,629, à rapprocher de \$537,438 l'an dernier.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.02	.04
Abnaki Kirk	.04	.06
Abnaki Chiboung	.23	.25
Annapuque	.07	.09
Adelmont	.01	.15
Baker Lake	.01	.02
Beacon	.17	.19
Bright R. L.	.01	.02
Bolgo	—	.26
Brown McDade	.08	.11
Carmon	.01	.02
Cleire Yellow	.04	.06
Claude Lake	.04	.09
Ccna. Chiboung.	.12	.14
Cont. Copper	.08	.09
Columbiere	.04 1/2	.05
Cuyuni (new)	.15	.20
De Santa	.02	.04
Dicksona (old)	.20	—
Dondran	.02	.04
Dumico	.02	.02
Doris	.01 1/2	.03
Dunford	.04	.05
Duparquet	.01	.02
Flicka	.02	.03
Edross	—	.20
Glencoe	.07	.08
Old Formosa	.01	.02
Gordon Label	.01	.02
Granleduc	.11	.12
Greenlee	.05	.07
Gwawmont	.34	.37
Isaco	.16	.18
Jet Oil	.09	.11
Kamiae	.27	.30
Kenby	.06	.08
Lake Expans	.04	.06
Lake Geneva	.12	.14
LaSalle	.03	.05
Luzie R. L.	.03	.06
Lavalle	.39	.41
Lorie	.12	.15
Lloyd Rock	.19	.21
Major	.02	.03
Martin Bird	.02	.03
Metairie	.07	.09
Nati Malartic (new)	.07	.09
New Augusta	.07	.09
New Malartic	.02	.04
North Sullivan	—	.10
Norbert	1.05	1.15
Norecourt	.02	.03
Obalaki	.03	.05
Obalaki	.12	.14
Ont. Nickel (old)	.03	.05
Opem. Copper	.40	.44
Pascalia	.12	.15
Payne	.04	.05
Perishing Man.	.10	.13
Pinnacle	.01	.02
Pondor	.01	.02
Quebec	.40	.44
Rainville	.40	.44
Rand Mal.	.11	.12
Randona	.02	.04
Russ-Rae	—	.20
Scott Chib.	.04	.06
Southvue	—	.10
Sovereign	.01	.02
Stclair	.02	.03
Trans. Duvernay	.02	.03
Vauze Ducault	.09	.11
Young Dave	.16	.18

**Soyons
joyeux**

Gai lon la... LA VIE HUMORISTIQUE

**Restons
français**

CRIME PASSIONNEL

Le président: Pourquoi avez-vous précipité votre femme par la fenêtre du sixième étage?

L'accusé: Bien, monsieur le président, elle m'avait dit comme cela:

—Si tu as assez de moi laisse-moi tomber tout de suite.

ENTRE DEUX MAUX...

Un monsieur vient se plaindre vers minuit, au poste de police, qu'un voisin continue à faire marcher sa T.S.F. malgré ses observations, ce qui l'empêche de dormir.

L'agent avec amabilité lui dit:

—Vous pouvez coucher ici, il n'y a pas de poste de radio, il n'y a que le violon.

LA PAUVRETE

Aux examens du baccalauréat, le professeur de physique demanda à un candidat:

—Quel est le meilleur isolateur connu?

—La pauvreté.

PECHEUR MARSEILLAIS

Deux pêcheurs à la ligne font la



—Que... Je suis navré, mais j'ai oublié la fin... Généralement ma femme me coupe à cet endroit et achève l'histoire...

causette. L'un d'eux, bien que pêchant dans la Seine, est né sur les bords de la Méditerranée.

—Est-ce que ça mord mieux que ça chez vous? lui demande son voisin.

—Ah! Je crois bien, s'écrie l'homme du Midi; par les chaleurs on est obligé de museler le poisson.

Jean RIGOLE

Des octrois fédéraux pour la lutte antituberculeuse

OTTAWA, 25. — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé hier que le Gouvernement fédéral a affecté une somme dépassant \$41,500 afin de collaborer à un programme de lutte antituberculeuse s'étendant à tout le pays. Avec ce montant, on paiera le coût d'un dispensaire ambulant pour le sanatorium de Gaspé et de matériel radiographique pour l'hôpital St-Luc et le Grace Dart Home de Montréal.

Plus de \$15,800 ont été réservés à l'achat du dispensaire ambulant qui rayonnera du sanatorium de Gaspé. Ce dispensaire servira aux examens radiographiques collectifs dans les comtés de Gaspé-est, Gaspé-ouest et Bonaventure. "Ces examens collectifs constituent encore la meilleure méthode par laquelle on puisse dépister les cas clandestins de tuberculose parmi la population en général", a déclaré M. Martin, "et l'extension de cette oeuvre à une région où les taux de maladie et de décès par la tuberculose sont assez élevés,

représente un projet hautement louable".

A l'hôpital St-Luc de Montréal, on installera un dispensaire radiographique permanent de façon que tous les malades admis subissent un examen de la poitrine. Le malade lui-même en profite et cela protège aussi les autres malades et le personnel hospitalier. On peut ainsi découvrir non seulement les cas clandestins de tuberculose, mais aussi d'autres maladies de l'appareil pulmonaire. La subvention fédérale pour couvrir le coût du matériel radiographique s'élève à plus de \$12,200.

Une subvention dépassant \$19,400 a été réservée à l'achat d'une unité radiographique et radioscopique pour l'hôpital Grace Dart Home de Montréal. Cet établissement, bien connu comme centre de chirurgie, traite les cas de tuberculose avancée et effectue les interventions chirurgicales de la poitrine pour le sanatorium Mount Sinai de Ste-Agathe-des-Monts. Le nouveau matériel sera utile à la fois pour le diagnostic et pour l'observation postopératoire.

Deux blessés

QUEBEC, 25. (D.N.C.)—M. et Mme Joseph Bélanger, domiciliés à 429 rue St-Vallier, ont été blessés assez grièvement, dimanche

après-midi, lorsque leur motocyclette est venue en collision avec une auto sur le boulevard Churchill-Roosevelt, à Charlesbourg. L'accident est survenu, vers 3 heures, au moment où les blessés faisaient route en direction du Lac Beauport. Sur les ordres du Dr A. Bilodeau, de Charlesbourg, M. et Mme Bélanger ont été transportés à l'hôpital St-François d'Assise par les ambulanciers de la Maison Arthur Cloutier et Fils. A cet endroit, on nous informait que les blessés s'étaient infligés de multiples fractures dans cet accident. Leur état toutefois n'inspire aucune inquiétude.

Les moyens d'avoir un ciel sans fumée

A l'occasion de la semaine de la prévention de la fumée, M. Bernard Beaupré, ingénieur en charge de la nouvelle division municipale de la prévention de la fumée, exposait, ce matin, au nom des autorités municipales, les divers moyens que peuvent prendre les industriels pour réduire au minimum la fumée et les poussières qui contaminent l'atmosphère.

M. Beaupré a expliqué qu'il y a sept moyens principaux auxquels les industriels peuvent recourir pour améliorer la situation, et il profite de cette semaine pour les inviter à répondre de bon gré à l'invitation qui leur est lancée par les autorités municipales, dans le but de diminuer la pollution de l'atmosphère, à Montréal.

Voki les moyens énumérés par M. Beaupré pour arriver à des résultats heureux:

1—Inspectez, nettoyez et réparez vos appareils de chauffage et vos chaudières à vapeur.

2—Nettoyez les toits, les entrées et d'autres espaces à découvrir où la poussière peut s'accumuler pour ensuite se répandre partout au premier coup de vent.

3—Vérifiez tous les procédés industriels de façon à réduire au minimum les émissions de poussières et de gaz.

4—Plantez sur vos terrains libres du gazon, des fleurs, des arbustes et des arbres; ce sont d'excellents filtres.

5—Donnez à vos employés responsables des instructions appropriées sur le contrôle de la pollution de l'atmosphère.

6—Faites une campagne parmi vos employés pour leur rappeler leurs responsabilités dans le domaine de la prévention de toute pollution, à l'usine aussi bien que dans leurs demeures.

7—Faites rapport de toute nuisance et de toute émission de fumée opaque, à l'ingénieur de la fumée de la Ville.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- 1—Globe blanc du sang.
2—Anneau de cordage — Grand Lac.

Solution du problème d'hier

T	O	M	B	E	L	I	E	R	S	
O	R	E	E	E	R	S		U	R	
M	I	R	E	T		U	R	I		
A	N	R	E	H	O	N		H	A	
H	T	T	A	R	E		A	N		
A	B	U	T	E	R		R	U	T	
W	E	R		G	A	R	U	S		
K	E	R	A	T	I	T	E		S	
R		M	U	E	R		M	E	R	
U	S	E	E		E		U	R	I	
T	E	R	R	E	S	U	E		E	

- 3—Petit ruisseau — Equerre.
4—Lieu de délices — Démonstratif.
5—Métal jaune — Dans "hier" — Petit ruisseau.
6—Pronom personnel — Exposés en vente.
7—Une des cinq parties du monde — Pronom personnel — Equerre.
8—Métal jaune — Petite caisse emboîtée dans une armoire.
9—Conjonction négative — Enlève la vie — Dans "Renc".
10—Créatures — Conjonction négative.
11—Possédé — Taille la tête des arbres.

VERTICALEMENT

- 1—Alcaloïde des tissus animaux vivants.
2—Terminaison — Colères — Allez, en latin.
3—Employée — Fille d'Inachos — Petit ruisseau.
4—Démonstratif — Pouvoir d'agir ou de ne pas agir.
5—Emploie.
6—Lit de bord.
7—Pronom personnel—Article simple.
8—Qui occupe le 3e rang.
9—Terminaison — Métal jaune.
10—Action de répéter.
11—Venue au monde — Employer — Terminaison.

Nouveaux espoirs: signaux de fumée



De nouveaux signaux de fumée, vus à mi-chemin entre Edmonton et Grande-Prairie, ont fait renaitre l'espoir de retrouver les cinq chasseurs qui s'y sont perdus depuis près d'une semaine. Quatre des chasseurs perdus sont: Stuart Reid, fils de l'ancien premier ministre de l'Alberta;

Joseph Dory, d'Edmonton; Harry Morton, d'Edmonton et de Vancouver, et James Mulcahy, d'Edmonton. Sur la photo on ne voit pas le cinquième: Harry Pennington, de Vancouver, le pilote.

**SE FAIT
DES AMIS
PARTOUT!**

**EXPORT
WHITE LABEL
ALE**

C'est une bière EXPORT!

RIONS UN PEU



—Tu dis que tu as pris de l'argent dans le tiroir de menuiserie pour payer les diners... et tu as pris jusqu'à \$5,000?

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON



Un bon moyen



Chantage



TARZAN



Attaque dans la nuit



Récit

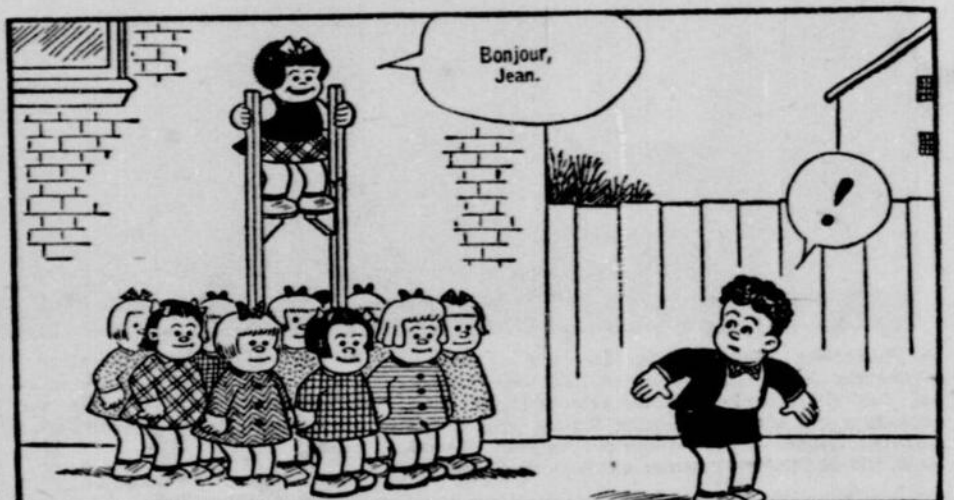


PHILOMENE

Pas comme les autres



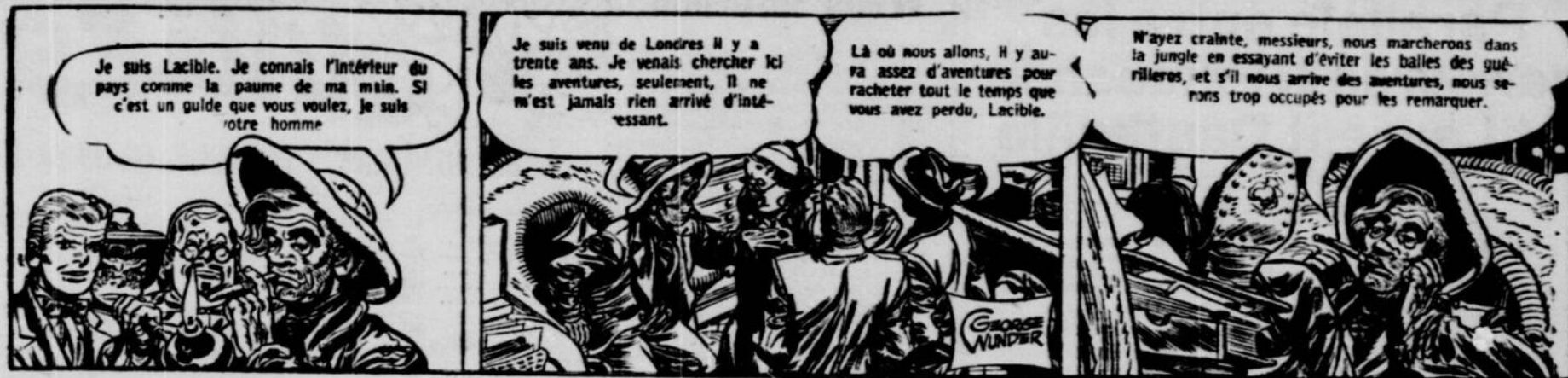
Pour plaire



ARMAND ET LES PIRATES

Un drôle de guide

Aventures



JEANNINE ET PATAUD

L'argent de la récompense

Cruauté



LE FANTÔME

Loup Gris ne comprend pas

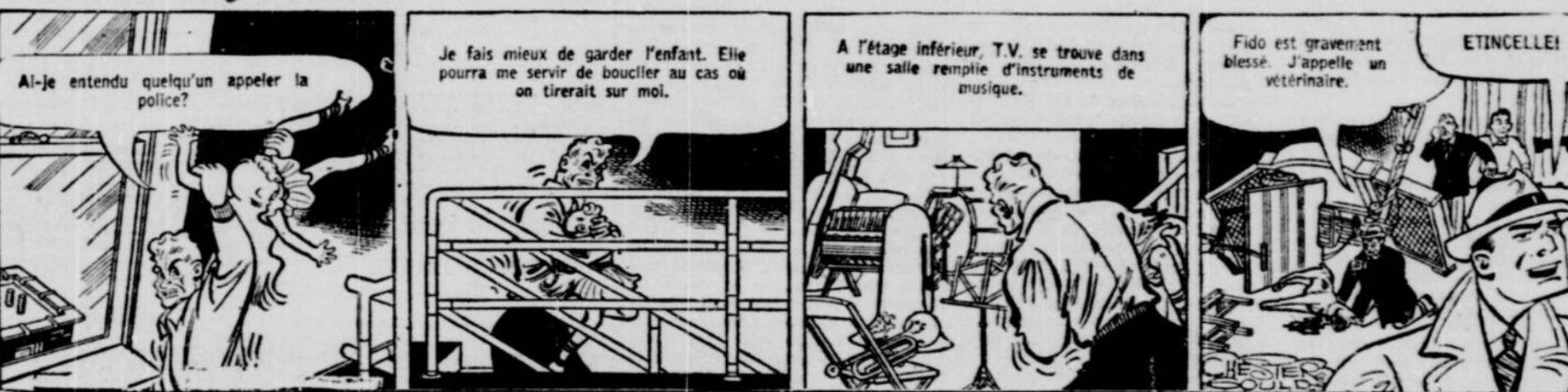
Tristesse



ROBERT L'INTÉPIDE

Gravement blessé

Étincelle !



JOS BRAS-DE-FER

Il sort enfin

Heureux



Parallèle entre les carrières de Famechon et Laurent Dauthuille

(Par Roger MELOCHE)

Il existe un parallèle intéressant entre les carrières de Ray Famechon, qui fera ses débuts pugilistiques à Montréal lundi prochain, et Laurent Dauthuille, qui quittera Montréal le 5 novembre pour aller combattre aux États-Unis contre Paddy Young, le 10. La seule différence importante est que Ray est un petit homme de 126 à 130 livres et Dauthuille un poids-moyen de 160 — les deux lignes du parallèle ne se rencontreront donc jamais.

Après s'être taillé une belle réputation en Europe, où il a décroché les championnats poids-plumes de son continent et de son pays, Famechon arrive à Montréal avec l'espérance de connaître autant de succès dans la métropole canadienne que son populaire prédécesseur; comme lui peut-être il deviendra une forte "attraction".

Le promoteur Raoul Godbout a choisi Dick Howard, un des meilleurs boxeurs poids-légers canadiens et conquérant de Jean Richard, comme premier adversaire de Famechon. Comme Pete Zaduk avec Dauthuille, Howard servira de baromètre pour indiquer le calibre de Ray et aussi le degré de popularité qu'il atteindra. Déjà l'intérêt soulevé par la venue de Ray est intense et il deviendra une "attraction" à Montréal s'il impressionne contre Dick.

Raoul Godbout s'en frotte déjà les mains et dit: "Je vais faire de l'argent avec mon 'show'. Il y a déjà beaucoup d'intérêt... tu vas voir s'il y aura du monde à l'entraînement demain à la Palestre. Ray et son gérant Coletta arriveront à Montréal par avion vers l'heure du souper et Famechon pratiquera demain. Ce soir, Laurent Dauthuille ira le rencontrer à Dorval. Ce sont deux vieux amis et ils auront sans doute beaucoup de choses à se raconter".

Voici quelques faits intéressants sur les carrières des deux boxeurs français:



Ray Famechon

- Né à Sous-le-Bois-Maubeuge, France, le 2 novembre 1921.
- Remporta le championnat amateur de France à 126 livres.
- Devint professionnel le 12 novembre 1944 et knock-out un nommé Maréchal, à Paris, en 4 rondes.

- Gagna ses six premiers combats professionnels par K.O.

- Remporta le championnat poids-plume de France en knock-out Bernard Dodin à Le Mans en six rondes en octobre 1947; et le titre d'Europe en triomphant par décision de Ronnie Clayton en 15 rondes à Nottingham, le 22 mars 1948.

- Perdit un match pour le championnat mondial contre Willie Pep à New-York, le 17 mars 1950.

- Classé aspirant au titre des poids-plumes maintenant détenu par Sandy Saddler.

- S'il est aimé du public montréalais, il restera à Montréal.

Comme on peut le constater par ce tableau, il y a beaucoup de faits semblables dans les carrières des deux Français, qui aujourd'hui combattent en Amérique pour la gloire et la fortune.

Dauthuille a devancé Famechon à Montréal et il est devenu le plus forte "attraction" dans l'histoire de la boxe à Montréal et au pays... Famechon pourra-t-il ajouter une popularité identique au tableau parallèle?

Zanelli paye pour se battre

PROVIDENCE, R. A. (P. A.). — Ralph Zanelli a dû payer \$350, pour reconquérir le championnat mi-moyen de la Nouvelle-Angleterre. Voici l'histoire:



Laurent Dauthuille

- Né à Chauny, France, le 20 février 1921.

- Remporta le championnat amateur de France à 160 livres au même tournoi.

- Devint professionnel le 17 septembre 1944 et knock-out un nommé Thibeault, à Paris, en 2 rondes.

- Gagna cinq de ses six premiers combats professionnels par K.O.

- Marcel Cerdan, le champion de France et d'Europe combattait en Amérique et Dauthuille, plus lent que Famechon à se développer n'eut pas de combat de championnat. Rendu en Amérique il knock-out le champion canadien Johnny Greco et battit par décision Jake LaMotta qui devint quelques mois plus tard champion du monde.

- Perdit un match pour le championnat mondial contre Jake LaMotta à Détroit, le 3 septembre 1950.

- Classé aspirant au titre des poids-moyens détenu par Jake LaMotta.

- A établi résidence à Montréal, où il vit entre ses combats.

Comme on peut le constater par ce tableau, il y a beaucoup de faits semblables dans les carrières des deux Français, qui aujourd'hui combattent en Amérique pour la gloire et la fortune.

Dauthuille a devancé Famechon à Montréal et il est devenu le plus forte "attraction" dans l'histoire de la boxe à Montréal et au pays... Famechon pourra-t-il ajouter une popularité identique au tableau parallèle?

Zanelli a accepté de prendre 50% de la recette nette de la bataille et de garantir une somme de \$2,000, à son rival, Don Williams.

Mais, il y avait seulement 2,566 personnes et la recette nette a été de \$3,300. Zanelli a donc collecté \$1,650, pour sa part, soit \$350, de moins que la garantie promise à Williams.

Webb suspendu

Danny Webb, qui a affiché une tenue déplorable contre Armand Savoie récemment au Forum, a été suspendu par la Commission Athlétique de Montréal, qui a immédiatement avisé la National Boxing Association. Webb ne pourra donc pas rencontrer Sandy Saddler à Nouvelle-Orléans comme on l'avait annoncé.

Webb devait comparaître devant la Commission Athlétique pour expliquer sa faible tenue contre Savoie et il a été suspendu parce qu'il ne s'est pas présenté.

Importants combats pour Bob Murphy

NEW-YORK. — Un autre boxeur d'avenir, le Californien Bob Murphy, est arrivé à New-York pour s'entraîner en vue de son combat contre Dick Wagner, le 3 novembre au Madison Square Garden. Murphy, un gaucher, obtiendrait un combat contre Jake LaMotta s'il triomphe de Wagner de façon impressionnante et peut-être aussi des combats contre Joey Maxim ou Ezzard Charles. Murphy est un mi-lourd de 171 livres qui n'a subi que trois défaites en 53 combats et qui a gagné 44 batailles par knock-out.

Inauguration de la ligue Métropolitaine

Ce soir aura lieu à l'aréna Saint-Laurent l'ouverture officielle de la Ligue Métropolitaine.

Dans la première partie: Collège Dostaler rencontrera St-Ambroise, ses rivaux de longtemps.

Le Dostaler sera piloté par B. Lauzon qui n'en est pas à ses premières armes. Il sera secondé par les Lambert, Courchesne, St-Laurent, Roy, Richard, Vail et Laframboise.

Le St-Ambroise sera piloté par M.M. McKercher et T. Lalonde qui a décidé d'abandonner le hockey actif cette année. Il sera secondé par les Lemay, Loiseau, les frères Boileau, les frères Verill, J. Messier, Sigouin, Ritchot, Lalonde, Sloul, Gratton et P. Bergeron qui gardera les buts.

Loisirs St-Vincent de Paul vs les Chevaliers de Colomb de St-Laurent.

Cette partie sera certainement des plus intéressantes car le St-Vincent de Paul a remporté le championnat de la Ligue des Parcs l'an dernier. Cette équipe gardera ses joueurs de l'an dernier et sera renforcé par les Laperrière et Piché, etc. Cette équipe sera pilotée par J. Scofield et J. Sigouin. Cette équipe aidera certainement la ligue par son beau jeu et saura intéresser les supporters de la ligue.

Les Chevaliers de Colomb seront certainement le club surprise de l'année car peu de nouvelles nous sont parvenues sur le choix des joueurs signés mais M.M. Boutret et Leblanc qui sont responsables du club nous réservent une équipe des mieux balancée qui saura faire honneur à la ville de St-Laurent et à leur Conseil 3050.

M. Omer DeBonville assisté de plusieurs officiers et invités mettra la rondelle au jeu.

Le club St-Ambroise, grâce à la générosité d'un groupe de marchands mettra un autobus pour le transport de ses supporters. Départ rue DeNormanville et Beau-bien à 7 h. 45.

Le club St-Ambroise, grâce à la générosité d'un groupe de marchands mettra un autobus pour le transport de ses supporters. Départ rue DeNormanville et Beau-bien à 7 h. 45.

Le club St-Ambroise, grâce à la générosité d'un groupe de marchands mettra un autobus pour le transport de ses supporters. Départ rue DeNormanville et Beau-bien à 7 h. 45.

Coursier détruit à la piste Rockingham

SALEM, 25. — Fatal Lady, un coursier de trois ans, a été abattu hier après s'être grièvement blessé dans une pratique. Fatal Lady s'est blessé en plongeant dans la clôture qui contourne la piste à Rockingham.

Le jockey Charles Mullins, qui conduisait la monture, a été hospitalisé mais son état n'est pas grave. Fatal Lady était la propriété de Mme Lyle Phillips, de Hanover, N.H.



LIGUE GINGRAS

BRUNS	
Dumny	88 88 88—264
Mlle P. Marcotte	74 83 76—233
Mlle F. Mohera	122 94 121—337
Dumny	119 119 119—357
M. R. Broseau	151 194 131—386
P. Seguin	114 160 122—306
Total	668 648 657—1973
BLEUS	
Dumny	100 100 100—300
Dumny	69 69 69—207
Mlle Y. Vallée	117 114 112—343
M. G. Aselin	75 111 82—268
P. Lalonde	80 111 99—290
G. Cousineau	115 115 105—335
Total	556 630 567—1743
BLANCS	
Jacqueline Richard	87 87 96—272
Mme J. Gingras	102 104 107—313
Jeannette Boulard	87 84 93—264
Jacques Pelletier	84 98 96—278
Claude Morin	101 120 142—363
Jacques Gingras	134 181 105—420
Total	595 674 641—1910
GRIS	
Gisèle Naud	96 77 93—266
Jeannine Bernier	90 79 94—263
Dumny	87 87 87—261
Dumny	92 92 92—276
Léo Seguin	99 148 168—415
Jacques Girard	135 139 140—414
Total	599 622 674—1805
BLANCS 2, Gris 2.	
ROUGES	
Mlle M. Crevier	82 118 101—301
Mlle H. Morin	90 82 108—280
Mlle J. Brazeau	122 97 120—339
M. B. Naud	95 117 89—301
Dumny	87 90 90—270
Dumny	138 108 108—354
Total	587 612 616—1815
VERTS	
Mlle C. Langlois	108 120 93—321
Mlle G. Paquin	104 62 78—244
Mme T. Danis	149 79 81—309
M. Pepin	89 89 89—267
M. Danis	106 124 113—343
R. Beaudoin	104 128 157—389
Total	660 602 611—1873
ROUGES 2, VERTS 2.	
NOIRS	
Mlle F. Boulard	101 117 135—353
Mlle Y. Desrochers	111 106 94—311
Mlle L. Garçon	113 125 118—356
M. R. Tétrault	76 128 80—284
A. Ouellette	96 98 4—298
P. Tétrault	94 31 99—324
Total	581 705 640—1926
MARRONS	
Mlle P. Béland	51 65 107—223
M. Fortin	93 104 86—283
Mlle M. Naud	79 104 101—284
M. M. Laurin	183 125 135—443
B. Coulombe	81 109 129—319
J. Daniel	92 114 116—322
Total	584 621 674—1879
Noirs 2, Marrons 2.	
Classement	
Vers	G. P. Pts Quil.
Gris	7 5 11 7,531
Brun	9 3 11 7,820
Brun	7 5 10 7,690
Noirs	7 5 10 7,601
Marrons	6 6 7 7,864
Blancs	5 7 7 7,525
Rouges	4 8 4 7,454
Bleus	3 9 4 7,192

LIGUE GUILBAULT

JAUNES	
Mlle Y. Tétrault	95 110 79—284
Mme E. Leblanc	83 65 104—252
B. Girard	103 101 114—318
R. Lomonde	115 131 112—358
M. Nantais	118 104 150—372
Total	514 511 558—1584
BLANCS	
Mlle M. Delauriers	105 69 93—267
Mlle Oulmet	82 62 62—196
M. Brodeur	92 92 92—276
P. Richelleu	125 130 100—355
J. Daniel	137 126 135—398
P. Prescott	168 112 152—452
Total	521 479 482—1482
Jaunes 3, Blancs 1.	
VERTS	
Mme J. Desaulniers	107 112 127—346
Mlle L. Lejeune	57 73 93—223
N. Corbell	96 122 107—325
L. Lejeune	98 112 117—327
J. Desaulniers	100 142 131—373
Total	468 560 575—1604
MAUVES	
Mme R. Langlois	120 120 82—322
C. Bouchard	102 64 91—257
P. Langlois	145 131 155—431
M. Pageau	138 93 152—383
J. Prescott	144 142 106—392
Total	649 550 586—1785
Mauves 3, Verts 1.	
ORANGES	
Mlle Villeneuve	81 69 109—259
Mlle Laferrière	44 44 55—143
T. Duquette	153 146 139—438
E. Lauzon	137 97 131—365
Seguin	117 130 190—437
Total	532 486 624—1642
GRIS	
Mlle Lavote	72 74 69—215
Mlle Barbeau	109 108 71—288
J. Goyette	120 83 128—331
Donmore	78 104 99—281
R. Therrien	96 128 117—341
Total	475 497 484—1456
Oranges 3, Gris 1.	
NOIRS	
C. Daniel	40 62 58—160
M. A. Cusson	67 83 78—228
J. Goyette	85 113 96—294
P. Hamon	104 124 121—349
A. Cusson	122 144 123—391
Total	418 526 478—1432
BLEUS	
Mlle J. Brazeau	98 116 14—348
Mme F. Lavigne	92 102 93—287
A. Lymburner	100 101 118—319
G. St-Jean	134 117 115—366
R. Gauthier	115 127 172—414
Total	539 563 632—1734
Bleus 4, Noirs 0.	
BRUNS	
Mme Corbell	125 87 82—294
Mlle Bouchard	115 96 97—308
P. Nadon	110 110 110—330
M. Langlois	139 96 138—393
A. Ognon	116 141 167—424
Total	605 530 614—1749
ROUGES	
Mlle Chartrand	79 95 124—308
Mlle Bélanger	91 74 110—275
C. Lejeune	116 124 113—353
Pilote	120 100 120—340
R. Nantais	115 133 97—345
Total	521 546 574—1641
Bruns 3, Rouges 1.	
VIOLETS	
Mme Leblond	93 84 91—268
Mlle Brady	79 85 99—263
M. Hardy	123 106 117—346
M. Roy	92 143 104—339
J. P. Leblond	115 141 99—355
Total	500 559 510—1371
TURQUOISES	
Mlle F. Landry	84 141 122—347
Mme P. Boisclair	55 58 85—198
M. W. Fariadeau	183 78 93—354
M. J. Lafond	124 169 171—364
M. A. Ouellette	138 149 127—414
Total	644 595 598—1837
Turquoises 4, Violets 0.	

Satterfield veut rencontrer Maxim

CHICAGO, 24. — La commission athlétique d'Illinois a annoncé qu'elle écrirait à la "National Boxing Association" pour déterminer ce qu'elle a l'intention de faire concernant le champion poids mi-lourd, Joey Maxim, qui n'a pas défendu son titre depuis janvier dernier.

La commission de l'Illinois a pris cette décision à la suite de la demande de Ike Bernstein, gérant de Bom Satterfield, poids mi-lourd de Chicago. Bernstein a expliqué qu'il lui avait été impossible d'obtenir un match pour son protégé contre le champion Maxim.

Bernstein a également déclaré que l'ex-champion poids-lourd, Joe Louis, avait refusé de rencontrer Satterfield au stadium de Chicago le 29 novembre et qu'il avait plutôt accepté de rencontrer Cesar Brion.

De plus, d'ajouter Bernstein, Nick Barone, qui doit faire face à Charles à Cincinnati le 28 novembre, a été battu de façon décisive par Satterfield l'an dernier.

STOCKTON, Calif. — Tote Martinez, 137, Stockton, et Baby Ortiz, 135, Mexico City, ont annulé (10).

FORUM

CE SOIR A 8.30

LUTTE

COMBAT PAR EQUIPE DE QUATRE LUTTEURS

SKY HY LEE et

LEE HENNING

VS

LARRY MOQUIN et

YVON ROBERT

2 de 3 chutes dans un combat à finir

Entrée: \$1.00 à \$2.00.

Les billets sont en vente aux guichets

situés angle ATWATER et CLOSSE.

Les sièges de la Terrasse sont en

vente ce soir à partir de 7 heures au

guichet de la rue St-Luc au prix de 0.75

Deux victoires donneraient la 1ère place aux Alouettes

La lutte dans la ligue de football Big Four cette saison est si contestée que les Alouettes peuvent (1) terminer en première place s'ils gagnent leurs deux dernières parties et (2) peut-être être éliminés s'ils perdent ces deux joutes. Il existe un tas de possibilités, rendues encore plus intéressantes par les points simples qu'ont donnés aux Argonauts de Toronto et aux Rough Riders d'Ottawa leur joute nulle de samedi dernier.

Voici le programme des joutes et les joueurs des Alouettes qui restent à jouer:

Samedi prochain: Montréal à Hamilton — Ottawa à Toronto.

Samedi, le 4 novembre: Montréal à Toronto et Hamilton à Ottawa.

Et voici le classement: Toronto, 11 points; Montréal et Hamilton, 10; et Ottawa 9.

La seule chose apparemment certaine est que les Alouettes termineront en première place s'ils battent Hamilton et Toronto durant les deux prochaines semaines. Les deux premiers clubs, on le sait, participeront au détail pour proclamer un champion et désigner le représentant du Big Four dans les éliminatoires pour la coupe Grey.

Les Alouettes ont eu une journée de repos lundi mais ils sont retournés à l'entraînement, hier.

CICIA JOUERA

Les Alouettes seront au grand complet pour l'importante joute. Ray Cicia a été blessé à une main dimanche dernier, mais sera à son poste samedi. Hammond et Honny Harper joueront également. Seul Bob Cunningham demeure sur la liste des blessés.

Les Alouettes tiendront de plus rigoureuses pratiques aujourd'hui et demain. Ils quitteront la métropole vendredi matin.

Le club local a connu certaines difficultés à vaincre les Tiger-Cats dimanche dernier et leur tâche sera encore plus difficile à Hamilton. Johnny Harper et Pete Trodos retrouveront rapidement leur parfaite condition et devraient grandement aider le club samedi.

La ligne des Tiger-Cats n'est avérée très rapide dimanche dernier.

et les joueurs des Alouettes devront se surpasser pour franchir la défensive du club de Carl Volys. Hayman est très satisfait de la tenue de ses joueurs de ligne, mais il espère que Frankie Filchok recevra une meilleure protection samedi. Les Alouettes n'ont pas fait de trop longues avances sur le terrain dimanche dernier, et de nouveau samedi, ils tenteront de s'assurer la victoire avec Filchok dirigeant l'offensive aérienne.

Stan Heath a causé une favorable impression comme passeur au stade dimanche. Il a reçu une excellente protection de ses joueurs de ligne. Hayman fait pratiquer à ses joueurs une défensive contre les passes. Le pilote des Alouettes espère que ses hommes obligeront Heath à exécuter ses passes plus rapidement. Heath prenait son temps dimanche dernier et visait ainsi mieux son objectif. Les joueurs des Alouettes devront percer la défensive ennemie pour forcer Heath à hâter les choses.

Sur la défensive les deux clubs se valent. Les Alouettes sont cependant supérieures dans le champ arrière. Les Tiger-Cats ne sont peut-être pas rapides, mais ils sont d'habiles bloqueurs. Les rapides arrières des Alouettes n'ont pas réussi à contourner trop souvent la ligne des Tiger-Cats dimanche dernier.

Par suite de l'importance de la joute, les experts prévoient que les deux clubs joueront avec prudence. C'est dans ces joutes que Filchok est à son meilleur.

Les Alouettes devront surveiller étroitement Edgar "Special" Delivry Jones, l'as des Tiger-Cats qui a enregistré douze des treize points de son club dimanche dernier.



RAY CICIA

Le col. McLaughlin vend ses 45 chevaux à l'encan

TORONTO, 25 — (PC) — Le colonel R.-S. McLaughlin, sportsman millionnaire qui a fait fortune dans l'automobile et qui en a dépensé une bonne partie à élever des pur-sang, a quitté le monde du turf hier soir, lorsqu'il a vendu ses 45 pur-sang dans un encan.

La ferme de 470 acres, connue sous le nom de ferme Parkwood, à Oshawa, Ontario, deviendra le premier haras national du pays.

Les 45 chevaux du colonel ont rapporté une somme de \$78,225 durant la vente. Le groupe comprend quelques pur-sang qui ont gagné plusieurs centaines de milliers de dollars sur les pistes canadiennes et américaines.

E. P. Taylor, de Toronto, qui a acheté la ferme Parkwood, a déclaré que l'endroit ne sera employé que comme haras. "Nous enver-

rons quatre ou cinq étalons de premier ordre à la ferme, a dit Taylor. L'idée est de donner aux turfmen qui n'ont qu'une, deux ou trois juments l'occasion de les laisser au haras".

L'industriel de Toronto a acheté la ferme du colonel McLaughlin le mois dernier, pour une somme d'argent qui n'a pas été dévoilée.

Nephisto, le champion des pur-sang canadiens cette année, a rapporté le prix le plus élevé à l'encan. Il a été acheté pour \$10,000 par l'écurie "VVV" de Toronto.

Kingarvie, un vétéran de sept ans, qui a gagné le King's Plate de l'Ontario en 1946, a rapporté \$5,400. Kingarvie a été acheté par Mme Arthur Brent. Il a gagné \$93,860 en bourses durant sa carrière.

Fairaris, une autre ex-vedette du turf, a été vendu au National Stud pour \$5,500. Fairaris, qui a 11 ans, est le père de Nephisto et a gagné \$21,560 en bourses pendant sa carrière. En 1942, il a établi un record de saison en courant neuf furlongs en une minute, 48-2-5 secondes.

Teddy Wrack, le père de Kingarvie et Moldy, le vainqueur du King's Plate de 1947, a été vendu au National Stud pour \$6,000.

Charlie Hemstead, un hôtelier de Toronto, a payé \$5,700 pour Corwynt, qui a gagné trois courses importantes cette année et est inscrit pour le King's Plate de Woodbine et le Derby canadien à Winnipeg en 1951.

Hemstead a aussi acheté Starais, un poulain d'un an, pour \$4,800 et une pouliche qui n'est pas encore "baptisée", pour \$700. Cette pouliche est éligible pour le King's Plate de 1953.

Les autres acheteurs venaient de Winnipeg, Windsor, Kitchener, Ottawa, Montréal et des États-Unis.

R.-J. Speers, de Winnipeg, a payé \$600 pour Pine River, poulain de trois ans, et J. Jackson, aussi de Winnipeg, a acheté Teazerette, pouliche de deux ans, pour \$450.

Salariel, un cheval hongre de deux ans, a été vendu à Dave Zakoor, de Windsor, pour \$2,000, et Nick Angelo, de Kitchener, a déboursé \$2,600 pour Caractacus, un cheval hongre d'un an.

La pouliche de deux ans Marakina a été achetée pour \$1,600 par Mme C.-H. Tonyers, d'Ottawa, et W.-C. Pittfield, de Montréal, a obtenu Smoky Miss, pouliche de quatre ans, pour \$700. Tidal, un jument de 11 ans, a été vendue à E.-D. Hancock, de Paris, Kentucky, et Saltire un cheval hongre de deux ans, qui a été vendu à Dave Opie, de Hamilton, a rapporté \$1,200.

Joliette rencontrera Saint-Hyacinthe ce soir

Les Cyclones de Joliette se rendront à St-Hyacinthe, ce soir, pour disputer la victoire aux Maskoutains dans la seule joute au programme de la Ligue de hockey Provinciale. Le club de Roméo Goulet et Antonio Goulet a fait l'acquisition de plusieurs nouveaux joueurs, y compris le gardien de buts André Payette et le joueur d'avant Jack Colby.

Lors de leur 1ère joute, les Maskoutains ont vaincus le Lachine par 12 à 4. Gerry (Sinatra) Gravel, Claude Savary et Gaston Gauthier forment le meilleur trio offensif du St-Hyacinthe.

Le fil d'arrivée presque au même moment.

QUATORZE EPREUVES EN TOUT

Le programme de l'après-midi comprend donc un total de quatorze épreuves dont plusieurs classifiées trot et amble avec de nombreux partants. Le pari mutuel sera en opération sur toutes les épreuves et la quiniella sera appliquée sur plusieurs courses durant l'après-midi.

Walter O'Mally et Mme Smith achètent les parts de Rickey

BROOKLYN, 25 — Walter O'Mally, vice-président des Dodgers et Mme John-L. Smith ont décidé d'acheter hier, les parts que détient Branch Rickey dans l'organisation des Dodgers de Brooklyn, soit 52%, au coût approximatif de \$1,050,000 afin de prendre le contrôle du club avant le mois de janvier. Le contrat de Rickey expirera le 28 octobre, mais O'Mally et Mme Smith ont décidé de hâter l'achat.

L'autre 25 pour cent des parts du club est détenu par Mme James Mulvey, fille de feu Steve McKeever.

L'avenir de Rickey avec les Dodgers sera connu demain au cours d'une assemblée des directeurs du club Brooklyn. Son contrat comme président et gérant général des Dodgers expire samedi.

On croit que son contrat ne sera pas renouvelé. La rumeur veut que Rickey aille à Pittsburgh. William Zeckendorf, un homme d'affaires de New-York, qui le 23 septembre dernier avait tenté d'acheter les parts de Rickey, a laissé entendre qu'il avait offert un montant de \$1,050,000 au Mahatma.

Cependant, les deux partenaires de Rickey avaient "les premiers droits" sur l'achat de ces parts moyennant le même prix.

Zeckendorf a déclaré qu'il recevra une garantie de \$50,000 pour compenser les efforts de son groupe. "Je leur souhaite beaucoup de chance," de dire Zeckendorf, "j'espère qu'ils gagneront le championnat. Tout ce que je veux, c'est un bon siège à Ebbets Field entre le marbre et le premier-but.

Rickey, O'Mally et le regretté John Smith qui détiennent 75 pour cent des parts du Brooklyn, avaient bâclé une entente mutuelle de ne pas vendre leurs actions sans offrir la première chance aux autres partenaires. Cette entente demeurera la même entre O'Mally et Mme Smith.

"Nos actions ne sont pas à vendre," de dire O'Mally au cours d'une conférence de presse. "Nous ne voulons pas faire d'argent. Nous sommes dans le baseball depuis six ou sept ans et nous voulons que tous les profits aillent à l'organisation."



Branch RICKEY

Les réparations à Ebbets Field ont coûté \$1,250,000. La balance de l'argent a été utilisée pour former des clubs-fermes, acheter la propriété des Royaux de Montréal, du Fort Worth et du Cambridge. Le feu qui a détruit le stadium de Fort Worth a été une perte de \$500,000 pour nous, a laissé entendre O'Mally.

O'Mally a déclaré que lui et Mme Smith détiendront chacun 37 1/2 pour cent des parts de façon égale. Il n'y aura aucun autre partenaire, puisque Mme Mulvey a toujours agi indépendamment du trio Rickey-O'Mally-Smith.

14 épreuves seront disputées dimanche prochain au Richelieu

Aucun changement n'a été apporté au programme de courses sous harnais qui devait être présenté dimanche dernier au parc Richelieu, mais qui a été remis à dimanche prochain à cause de la température inclemente. Dans la course principale, des épreuves d'un mille et demi et deux milles seront disputées.

Il est à prévoir que trois ou quatre autres chevaux se joindront aux inscrits de la semaine dernière, de sorte que le peloton sera nombreux.

Les coureurs déjà inscrits sont: Poplar Dale, Adage, Meredith Jr., Our Victory, My Partner et Hollywood Patch. Une telle liste de partants suffirait à susciter le plus grand intérêt envers cette classique.

COURSE HANDICAP

La seconde attraction spéciale de la matinée sera le handicap free for all avec plusieurs partants et dans lequel Brown Derby concèdera une avance de 100 pieds à ses rivaux.

Robert et Moquin feront face à Hi Lee et Henning ce soir

L'arène du Forum sera, ce soir, le théâtre de l'un des plus violents matchs par équipes jamais disputés à Montréal, si l'on en juge par les violentes enflammées des deux camps en lice depuis quelques jours. On sait qu'Yvon Robert et Larry Moquin livreront un combat royal — les quatre hommes à la fois dans l'arène — au duo formé de Ski-Hi-Lee et Lee Henning. Ce sera un match deux de trois et il est probable que deux arbitres soient désignés pour cette importante bataille.

Les deux canadiens-français sont légèrement favoris pour l'emporter à cause de leur science de la lutte, de leur parfaite coordination dans ce genre de rencontres bien que le duo de vilains possède un important avantage en fait de portée, de pesanteur et de force pure. Ski-Hi-Lee à lui seul pèse environ 290 lbs et mesure près de 7 pieds. Lee Henning à 245 lbs représente aussi une imposante masse. Mais la technique de Robert, la rapidité foudroyante et les savates de Larry Moquin peuvent plus que contrebalancer les atouts purement physiques de Henning et Lee. Il est une chose certaine, c'est que les esprits des belligérants sont au paroxysme de la rage et de la détermination. Robert a traité Henning de lâche et celui-ci a dit que le canadien-français n'était qu'un plaignard et un lutteur de classe inférieure. Hi-Lee de son côté a jeté du discrédit sur Moquin en disant qu'il ferait une bouchée de lui. En somme, il n'y a que Larry lui-même qui n'ait pas encore prononcé un seul mot à date; mais ceux qui connaissent le "bolide de la lutte" savent que Larry parle peu mais agit avec conviction et il ne sont pas inquiets à son sujet pour ce soir. Bien que ce match par équipes soit le centre d'intérêt, la semi-finale promet de fournir elle aussi de bonnes émotions. Lucky Simunovich le lutteur de descendance yougoslave et aux costumes hawaïens, a fourni une superbe performance à ses débuts ici



Yvon ROBERT

mercredi dernier et plusieurs comparent son style à celui du fameux Argentino Rocca. Il fera face ce soir à un dur adversaire en la personne du géant de Virginie, Wee Willie Davis. Dans l'une des préliminaires, Manuel Cortez affrontera Red Vaggone et dans l'autre Les Ryan sera opposé à Pat Flanagan.

Meger est blessé

BUFFALO, N.-Y., 25. — Paul Meger, joueur d'avant des Bisons de Buffalo, qui est le 2e meilleur compteur de la Ligue Américaine, sera inactif durant une semaine probablement, à cause d'un os fracturé.

Royal compte trois buts en 33 secondes pour triompher du National; Canadien gagne

Le National a compté trois buts en 41 secondes dimanche dernier, pour triompher du Canadien, détenteur de la coupe Memorial, mais hier soir le club de Pete Morin a subi le même traitement contre le Royal. Le National menait en effet par le score de 3 à 1 dans la dernière minute, quand les combattifs joueurs de Jacques Bélanger décidèrent d'en finir au plus tôt en comptant trois points en 33 secondes pour s'assurer la victoire, 4 à 3.

Les punitions ont joué un rôle important dans cette première partie du programme double présentée hier soir au Forum devant 4,000 personnes et elles ont été fort coûteuses pour le National. Une minute et trente-trois secondes avant la fin de la joute, Benoit a été puni et durant son absence, Proctor a réduit le score, à 3 à 2. Pawchuck est ensuite allé retrouver son coéquipier au pénitencier et l'instructeur Jacques Bélanger, du Royal, a eu recours à la stratégie pour permettre à son club de triompher. Alors qu'il ne restait qu'environ 30 secondes de jeu, Bélanger a retiré son gardien de buts pour le remplacer par un ailier. Évoluant donc avec six avant, contre seulement trois pour le National, le Royal a égalé le score quand McElheron a pris le jeune Claude Evans en défaut.

Benoit était à peine revenu sur la glace pour le National, quand Proctor a compté son deuxième point de la soirée et le but victorieux permettant ainsi à son club de remporter une victoire sensationnelle et tout à fait inattendue.

La ligne formée de Proctor, McElheron et Borwick a été la meilleure sur la glace pour les vainqueurs. Proctor a compté deux buts, McElheron a obtenu un but et trois assistances et Borwick trois assistances. Réal Jacques a compté l'autre but du Royal à la fin de la deuxième période, alors que Pawchuck du National purgeait une punition mineure.

Pour le National, Bernard Geoffrion a de nouveau affiché une brillante tenue en dépit du fait qu'il fut surveillé de près par un joueur du Royal durant toute la soirée. Geoffrion a compté une paire de buts pour porter son total à cinq en deux parties. Geff avait réussi le tour du chapeau contre le Canadien dimanche.

Benoit a été l'autre pointeur du club dirigé par le populaire Pete Morin. Le jeune Réal Pronovost a bien joué pour les perdants. Il a été menacé à plusieurs reprises tout comme Broden du Royal. La défense du National a été faible, tout particulièrement dans la dernière minute, alors qu'elle a cédé com-

plètement devant les attaques répétées du Royal. Dave Cornforth n'a pas trop impressionné dans les filets du Royal. Evans s'est signalé à plusieurs reprises dans les buts du National.

VICTOIRE DU CANADIEN

Dans la deuxième partie, le Canadien a rejoint les Citadelles de Québec en première place, en l'emportant sur Verdun par 4 à 1. Cette partie a été disputée à une vive allure et les arbitres ont décerné 18 punitions dont des majeures à Guy Rousseau du Verdun et Kiddie du Canadien dans la troisième période. Pilon du Verdun a aussi mérité une punition de mauvaise conduite dans la deuxième reprise.

Incidentement la première partie a aussi été mouvementée alors que les joueurs des deux clubs ont mérité 15 punitions. Une bagarre a éclaté dans la troisième période et McIntyre du Royal et Lamirande du National ont reçu des majeures.

Skeates, McAvoy, Marshall et Kiddie ont compté pour le Canadien et Hogue a évité le blanchissage au club de Sylvio Mantha. Un autre programme double sera présenté dans la ligue Junior ce soir à l'Auditorium de Verdun. Dans la première joute, les Reds de Trois-Rivières affronteront le club Verdun et dans la deuxième, Canadien jouera contre le Royal.

SOMMAIRE

Première période		
ROYAL 4-NATIONAL 3		
1-National: Benoit	12.34	
Punitions: Watson, Geoffrion, McIntyre et Pawchuck.		
Deuxième période		
2-National: Geoffrion (Paille)	2.08	
3-Royal: Jacques	19.05	
Punitions: Watson, Jacques, Pawchuck.		
Troisième période		
4-National: Geoffrion	8.25	
5-Royal: Proctor	19.17	
6-Royal: MacLheron	19.24	
7-Royal: Proctor	19.50	
Punitions: Burchell, Geoffrion, Crawley, Gagnon, Lamirande (majeure), MacIntyre (majeure), Benoit et Pawchuck.		
CANADIEN 4-VERDUN 1		

Malouf vs Gordon au C.P.R. ce soir

Le dur cogneur Bobby Malouf, des Grenadiers Guards, rencontrera Wally Gordon, du C.P.R.A.A.A., ce soir, lors du gala pugilistique présenté au club Rosemont, situé sur l'avenue Lafond. Le promoteur de cette séance de boxe, la première dans un stade intérieur à cet endroit cette saison, est Al Edwards.

Le programme comprend trois rencontres de cinq rondes chacune et neuf de trois assauts. Dans un autre combat attendu avec impatience, le solide Al Colthorpe, du club Légion de Rosemont, fera face à Freddie Deegan, des Grenadiers Guards.

Le boxeur qui livrera la meilleure bataille de la soirée recevra un magnifique trophée offert par Bonnie Sabbath.

Arts-Métiers et Textiles gagnent

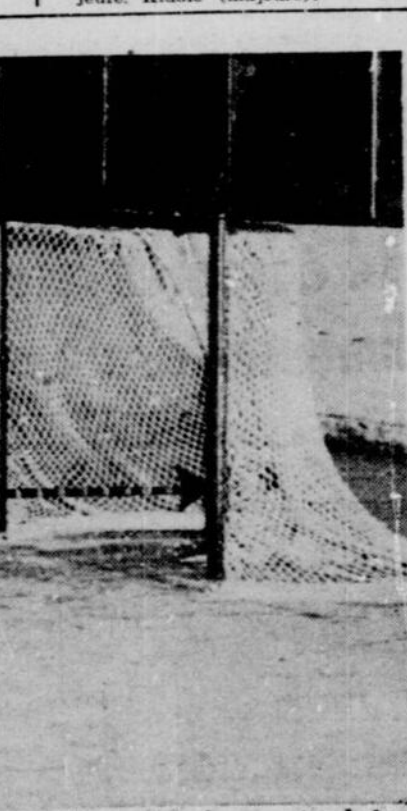
Plus de 800 personnes ont assisté, hier soir, à l'ouverture de la ligue de hockey des Ecoles spécialisées du président Pouliot. La ronde fut mise au jeu par Me Maurice Cousineau, le nouveau maire de Saint-Laurent. Les joutes ont été disputées à l'aréna de Saint-Laurent.

La première joute fut gagnée par l'école des Textiles de Saint-Hyacinthe au compte de 3 à 2 sur l'Ecole Technique de Montréal. Dans la deuxième, l'Ecole Centrale des Arts et Métiers l'emporta sur l'Ecole Octave-Casagrain au score de 4 à 2.

NEW BEDFORD, Mass. — Vito Grago, 135, Louisville, Ky. a battu par décision Rudy Pasco, 132, Paterson, N.J. (10).

SOMMAIRE

Première période		
1-Canadien: Skeates	4.45	
2-Verdun: Hogue	14.58	
Punitions: Lozinski, Labelle, J. Rousseau.		
Deuxième période		
3-Canadien: McAvoy	11.56	
4-Canadien: Kiddie	14.57	
Punitions: Hollingworth, Lapointe, Rogers, Beaupré, McAvoy, G. Rousseau, Pilon (10 minutes de mauvaise conduite).		
Troisième période		
5-Canadien: Marshall (McKay)	16.54	
Punitions: McGowan, Hollingworth, Lozinski, St-Pierre, Rousseau (majeure, Kiddie (majeure)).		



Bernard Geoffrion, le redoutable compteur du National, vient de compter l'un de ses deux buts au cours de la joute contre le Royal, hier soir, au Forum. Le gardien de buts Dave Cornforth

est sorti de son filet, mais il n'a pu arrêter le lancer. Un joueur de défense du Royal est étendu sur la glace après avoir tenté vainement de mettre Geoffrion en échec. (La Patrie par J. Doyon).

Royal Senior obtient Davis et Morley McNeil du Victoria

Lorne Davis et Morley McNeil, deux juniors des Pats de Regina l'hiver dernier, ont été cédés au Royal Senior par les Cougars de Victoria de la ligue de la Côte du Pacifique, en échange pour le joueur de défense Stan Long. Pour faire une place aux deux nouveaux venus, le coach Frank Carlin a envoyé Bob Meston et Ron Castelane aux Olympiques de Boston de la ligue de l'Est des Etats-Unis.

Davis et McNeil s'aligneront peut-être dès demain soir dans la partie contre les Sénateurs d'Ottawa au Forum. Davis, un ailier-gauche, remplacera Castelane sur une ligne aux côtés de Billy Goold et Art Rose, tandis que McNeil jouera sur la défense.

Claude Dolbec, qui était au repos à la suite d'une blessure à la tête subie dans une partie contre les Saguenéens de Chicoutimi il y a une couple de semaines, retournera sur l'alignement à son ancien poste sur le trio Desaulniers-Malone-Dolbec. L'autre blessé du club, Howie Cox, qui seigne une épaule disloquée, n'est pas prêt à retourner au jeu, mais il a recommencé à patiner afin d'être en condition lorsque son épaule sera guérie.

Le Royal n'alignera que quatre joueurs de défense dans sa partie de demain soir, soit Dugger McNeil, Wally Clune, Rolland Rousseau et Dollard St-Laurent. Il est aussi possible que Morley McNeil soit en uniforme.

Une seule partie est à l'affiche dans la ligue Senior ce soir, alors que les Braves de Valleyfield iront à Québec tenter d'arrêter l'élan victorieux des As de Punch Imlach. Demain, trois parties seront à l'affiche: Ottawa à Montréal, Sherbrooke à Shawinigan Falls et Valleyfield à Chicoutimi.

VISITE DES SENATEURS

Les Sénateurs d'Ottawa joueront leur première partie de la saison sur la glace du Forum. Ils sont maintenant dirigés par Bill Durnan, l'ancien gardien de buts étoile du Canadien de la ligue Nationale.

Les Sénateurs sont favoris par plusieurs pour remporter le championnat du Groupe Senior.

Durnan a trois puissantes lignes d'attaque, dont sa "Kid Line"



Ron CASTELANE... cédé aux Olympiques de Boston.

formé de Howie Riopelle, Larry Regan et Jackie Leclair. Ses autres tris sont Robinson-Tremblay-Dartnell et Emberg-Dagenais-Hellyer.

Bobby Copp, qui a joué pour les Leafs de Toronto sous le plan de prêt-locaution en fin de semaine, sera de retour à son poste à la ligne bleue aux côtés des Butch Stahan, Ray Trainor, Jackie Irvine et Ted Hodgson. L'acrobatique Legs Fraser est toujours le cerbère régulier du club Ottawa.

Cabana, Corriveau et les frères Smrke en vedette

Les Saguenéens de Chicoutimi monopolisent presque tous les honneurs dans la ligue de hockey Senior en ce début de saison 1950-51. Ils sont premiers avec une avance de trois points sur Québec, leur gardien de buts Hal Murphy n'a été déjoué que 16 fois en sept parties et leurs avants Gerry Cabana et Lou Smrke occupent la première place des compteurs sur un pied d'égalité avec André Corriveau des Braves de Valleyfield.

Cabana, un jeune à sa deuxième saison avec le club de Roland Hébert, a enregistré le plus de buts, soit sept, ce qui avec ses sept assists lui donne un total de 14 points. Lou Smrke a 6 buts et 8 assists et Corriveau 5 buts et 9 assists.

Stan Smrke, qui forme un trio avec son frère Lou et Cabana, est quatrième dans le classement des compteurs avec un total de 12 points, soit un de plus que le combattif Bob Fryday du Royal. Fryday n'a réussi qu'un but, mais il a reçu le crédit de 10 assists, pour mener la ligue dans ce domaine.

Les Saguenéens mènent partout, même pour les punitions et le bloqueur Georges Roy a purgé 21 minutes de punition et Stan Smrke 19.

Voici la liste des meilleurs compteurs du circuit Slater:

	B.	A.	Pts	Pun.
Cabana, Chicoutimi	7	7	14	6
L. Smrke, Chicoutimi	6	8	14	2
Corriveau, Valleyfield	5	9	14	2
S. Smrke, Chicoutimi	3	9	12	19
Fryday, Royals	1	10	11	2
McAtee, Sherbrooke	4	6	10	4
Pruneau, Québec	6	3	9	6
Planche, Sherbrooke	6	3	9	6
Denis, Royals	5	4	9	2
Gamble, Québec	4	5	9	0
Desaulniers, Royals	4	4	8	2
Buchanan, Shawinigan	3	5	8	6
Carnegie, Québec	3	5	8	5
D. Filion, Sherbrooke	2	6	8	6
Glade, Chicoutimi	1	7	8	2
McKenzie, Shawinigan	5	2	7	2
Thomson, Royals	4	3	7	2
Bisailon, Valleyfield	4	3	7	4
Benoit, Valleyfield	4	3	7	0
Côté, Sherbrooke	3	4	7	2



GERRY CABANA

Kwong, Valleyfield	2	5	7	0
Hamilton, Québec	2	5	7	2
Vaillancourt, Shawinigan	2	5	7	0
Limoges, Shawinigan	1	6	7	4
Leclair, Ottawa	1	6	7	2
Malone, Royals	3	3	6	13
Schmidt, Valleyfield	3	3	6	0
Renaud, Québec	3	3	6	8
Wray, Chicoutimi	3	2	5	2
St-Laurent, Royals	3	2	5	10
Dartnell, Ottawa	3	2	5	0
Robinson, Ottawa	3	2	5	8
Labrie, Sherbrooke	1	4	5	21
Roy, Chicoutimi	1	4	5	18
Arcand, Chicoutimi	1	4	5	12
Ross, Québec	1	4	5	12

* — majeure; † — mauvaise conduite.

La 1ère position sera en jeu dans la Nationale ce soir

La première place de la ligue Nationale sera en jeu ce soir alors que les Red Wings de Détroit visiteront les Maple Leafs de Toronto. Les Leafs ne sont qu'à un point des Canadiens et passeront en tête s'ils l'emportent sur les détenteurs de la coupe Stanley. Dans une autre partie, les Rangers de New-York joueront contre les Bruins de Boston, au Madison Square Garden.

Les Leafs ont triomphé trois fois et annulé une fois dans leurs quatre dernières parties, après avoir perdu leur première joute de la saison, mais ils seront affaiblis ce soir, puisqu'ils n'auront que trois joueurs de défense à leur disposition.

Le jeune Hugh Bolton a aggravé une vieille blessure dans une pratique et devra rester au repos pour trois semaines. Un autre joueur d'arrière-garde, Bill Barilko, est aussi blessé et ne pourra revenir au jeu avant samedi soir.

Le vétéran Turk Broda, qui a réussi deux blanchissages consécutifs, reviendra dans les buts des Leafs. Broda a été laissé au repos lorsque les Leafs sont allés à Chicago dimanche et Al Rollins l'a remplacé dans le filet pour battre les Hawks 5-3.

Tod Sloan a été la sensation du début de saison pour les Torontois. Sloan, qui avait échoué à plusieurs occasions avec les Leafs, semble enfin s'être assuré un poste régulier dans l'alignement. Il est présentement sur un pied d'égalité avec Maurice Richard en tête des compteurs, ayant accumulé quatre buts et trois assists.

Bill Ezinicki sera probablement rappelé par les Leafs bientôt. Ezinicki, qui a manqué la période d'entraînement, s'est joint aux Hornets de Pittsburgh jusqu'ici et sera bientôt en parfaite condition.

Les Red Wings, grands favoris pour gagner la coupe Stanley de nouveau cette saison, sont présentement en troisième place et ils

rejoindront les Leafs s'ils gagnent cette partie ce soir.

A New York, les Rangers ouvriront leur saison locale ce soir après avoir joué leurs cinq premières parties à l'étranger. Les Bruins, dirigés par Lynn Patrick, qui était l'entraîneur des Rangers l'hiver dernier, tenteront de remporter leur première victoire de la saison. Les deux clubs ont annulé 0-0 à Boston dimanche soir.

La partie de ce soir marquera le 25ème anniversaire des débuts des Rangers dans la ligue Nationale, et à cette occasion, les Rangers se serviront de bâtons peints argent.

Chuck Rayner a aggravé une vieille blessure au genou droit dimanche soir, mais il sera quand même à son poste ce soir. Les Bruins ont brillé à la défense depuis le début de la saison, n'ayant alloué que cinq points en quatre parties, mais ils n'ont réussi à compter que deux buts eux-mêmes.

Les Canadiens seront privés de Glen Harmon et Bert Hirschfeld pour leur partie à Chicago demain soir, mais Emile Bouchard et Hal Laycoe seront à leur poste malgré leurs blessures.

Laycoe devait revenir à Montréal lundi pour subir une opération, après s'être fracturé une côte il y a dix jours, mais l'absence forcée de Reardon a obligé Dick Irvin à le garder avec le club.

Les Canadiens reviendront à Montréal vendredi soir. Samedi, ils rencontreront les Rangers au Forum.



HIER

Ligue Junior:
Royal 4, National 3.
Canadien 4, Verdun 1.

Ce SOIR

Ligue Nationale:
Détroit à Toronto.
Boston à New York.

Ligue Américaine:
Providence à Buffalo.
Springfield à Hershey.
Pittsburgh à St-Louis.

Ligue Québec Senior:
Valleyfield à Québec.

Ligue Junior:
(A Verdun)

Trois-Rivières à Verdun.

Canadien à Royal.

Ligue Provinciale:
Joliette à St-Hyacinthe.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale:	P	J	G	P	N	P	C	P	Pt
Canadien	6	3	1	2	14	8	5		
Toronto	5	3	1	1	19	9	7		
Détroit	4	2	1	1	10	10	5		
Chicago	4	1	2	1	10	12	3		
New York	5	1	3	1	5	14	3		
Boston	4	0	2	2	2	5	2		

Ligue Américaine: (Div. Ouest)	P	J	G	P	N	P	C	P	Pt
Cleveland	8	5	2	1	32	22	11		
Cincinnati	8	4	2	2	26	23	10		
St-Louis	5	3	1	1	17	14	7		
Pittsburgh	4	1	2	1	10	10	3		
Indianapolis	4	0	4	0	5	17	0		

(Div. Est)	P	J	G	P	N	P	C	P	Pt
Buffalo	6	5	1	0	37	18	10		
Hershey	6	4	1	1	33	20	9		
Springfield	6	3	2	1	26	25	7		
Providence	5	0	4	1	12	24	1		
New Haven	6	0	6	0	15	44	0		

Ligue Québec Senior:	P	J	G	P	N	P	C	P	Pt
Chicoutimi	7	6	1	0	53	16	12		
Québec	6	4	1	1	23	18	9		
Ottawa	5	3	0	2	20	12	8		
Valleyfield	6	2	3	1	23	25	5		
Royal	7	2	4	1	24	25	5		
Sherbrooke	8	2	5	1	22	30	5		
Shawinigan	6	1	5	0	17	32	2		

Ligue Junior:	P	J	G	P	N	P	C	P	Pt
Canadien	4	3	1	0	17	10	6		
Québec	4	3	1	0	17	12	6		
National	4	3	1	0	17	12	6		
T-Rivières	3	1	2	0	9	13	2		
Royal	2	1	1	0	5	9	2		
Verdun	3	0	3	0	4	10	0		

Warren fêté à Hollywood

HOLLYWOOD, 25. — Le gouverneur Earl Warren était le héros d'une petite fête, hier soir, qui avait été organisée par des étoiles et des champions du monde sportif.

La boxe était bien représentée, 13 anciens champions, y compris James J. Jeffries, Mickey Walker, Henry Armstrong, Jack Root et Al McCoy, assistaient à la fête. Fred Haney et Harry Williams représentaient le baseball tandis que Dean Cromwell représentait la course à pied et Jim Thorpe le football. Des représentants du golf, de la natation, des courses, du tennis, du canotage, du polo, de la balle au mur, du yachting et du Jai-Ali étaient également présents.

Willie Clark décédé

FORTLAND, Me., 25. — Willie Collins Clark, 73 ans, et ex-joueur des ligues mineures est décédé, hier. Il a déjà joué pour les clubs Seattle, Nouvelle-Orléans et Chattanooga.

Casey Stengel et Eddie Sawyer choisis les gérants de l'année

NEW-YORK, 25. — Casey Stengel et Eddie Sawyer, qui ont conduit respectivement les Yankees de New-York et les Phillies de Philadelphie au championnat, ont été choisis les gérants de l'année dans les ligues majeures. Sawyer l'a emporté haut la main dans la ligue Nationale avec 20 votes sur une possibilité de 24, mais dans la ligue Américaine, Stengel a eu de nombreuses difficultés à supplanter Red Rolfe des Tigers de Détroit.

Bucky Harris des Sénateurs de Washington a aussi été fort considéré par les rédacteurs de baseball, ayant reçu cinq votes dans la ligue Américaine.

Stengel a supplanté Red Rolfe, parce que son club, qui était mieux équilibré que les Tigers, a remporté le championnat de la ligue Américaine pour la deuxième année consécutive. Stengel a fait des merveilles avec le jeune gaucher, Whitey Ford, qui a remporté neuf victoires consécutives. Il a aussi pris d'autres sages décisions. Il a tout particulièrement émerveillé les connaisseurs du baseball par la façon dont il utilisait Tommy Henrich, Joe Collins et Johnny Mize au premier but.

Le pilote des Yankees a aussi agi sagement avec Bobby Brown et Billy Johnson, qui évoluaient au troisième but. Johnson jouait contre les lanceurs gauchers, tandis que Stengel utilisait Brown contre les droitiers.

Dans la ligue Nationale, Eddie Sawyer a produit de beaux résultats avec les Phillies de Philadelphie qui ont remporté leur premier championnat en trente-cinq ans. Eddie a inspiré confiance en ses jeunes joueurs et ceux-ci ont donné tout ce qu'ils avaient pour finir en tête du classement.

A un certain moment, les Phil-



CASEY STENGEL

lies possédaient une avance de huit parties en tête, mais ils ont faibli lorsqu'ils ont perdu les services du jeune lanceur gaucher, Curt Simmons. Sawyer n'alignait qu'un seul frappeur de 300, soit Del Ennis, mais les Jones, Hammer, Seminick et Goliath, qui étaient des frappeurs de longue distance, ont été efficaces au possible.

Le jeune droitier, Robin Roberts, a aussi fait sensation pour devenir le premier lanceur des Phillies à remporter vingt victoires depuis Grover Alexander.

Léo Durocher a aussi fait des merveilles avec les Giants de New-York qui ont fini la saison en troisième place. Durocher a obtenu les quatre autres votes. Les New-Yorkais ont connu un début chancelant, mais ils ont affiché une tenue tellement remarquable à la fin de la saison qu'ils ont supplanté les Braves de Boston en troisième position.

Dans la ligue Américaine, Red Rolfe a aussi été fort considéré. Si les Tigers n'avaient pas perdu les services de Virgil Trucks, ils auraient probablement remporté le championnat. Le Detroit a aussi joué sans les services de Ted Gray durant une longue période tandis qu'il n'alignait aucun frappeur de longue distance.



EDDIE SAWYER

Jeune joueur sous contrat avec le club Philadelphie

PHILADELPHIE, 25. — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé qu'ils avaient mis sous contrat Larry Hutnick, un joueur de 20 ans du collège Trinity. Les Phillies ont ajouté que Hutnick avait reçu une certaine somme pour signer un contrat. Le montant déboursé n'est cependant pas assez élevé pour faire de Hutnick un joueur sous contrat avec boni.

Le jeune joueur, un receveur, se rapportera à l'un des clubs-fermes dans les mineures des Phillies le printemps prochain. Cinq autres clubs des majeures ont vainement tenté de s'assurer les services du jeune receveur, a déclaré un officiel des Phillies.

Hutnick a brillé au collège Trinity non seulement au baseball, mais également au ballon au panier et au football. Il évoluait au champ centre pour le club du collège mais a tenté sa chance comme receveur avec un club amateur cet été.

Hutnick entend terminer ses études au collège Trinity en suivant les cours un semestre par année jusqu'à sa graduation.

Whitey Ford sera mobilisé bientôt

NEW-YORK, 25. — Ed "Whitey" Ford, sensationnel lanceur de 21 ans des champions Yankees, a passé avec succès son examen médical et sera mobilisé d'ici un mois. Ford, qui a remporté la victoire dans la quatrième joute de la série mondiale, aura probablement 21 jours à sa disposition pour régler ses affaires personnelles, avant de recevoir un avis de son bureau de recrutement concernant l'endroit où il doit se rapporter.

Le jeune artillerie gauche a subi un examen il y a plusieurs semaines, mais n'avait pas été accepté dans le temps. Il souffrait de troubles intestinaux dans le temps, et les docteurs de l'armée lui ont fait subir un examen plus sérieux et plus élaboré cette fois.

Fresco Thompson deviendrait gérant général des Dodgers

NEW-YORK, 25. — Walter O'Malley a laissé entendre, hier, que Branch Rickey ne serait pas de retour comme gérant général des Dodgers l'an prochain et que ce poste serait confié à Fresco Thompson. Ce dernier est directeur du système de clubs fermes des Dodgers.

O'Malley avait annoncé plus à bonne heure dans la journée qu'il devait attendre une autre assemblée des directeurs du club pour décider du cas de Rickey.

O'Malley et Mme John-L. Smith achèteront définitivement le 25% des parts que Rickey détenait. William Zeckendorf de New-York, désirait acheter les parts de Rickey pour une somme de quelque peu inférieure à \$1,000,000.

O'Malley n'a jamais pris la décision de Rickey qui a d'abord approché un étranger pour vendre ses intérêts. "Rickey aurait tout au moins pu offrir ses intérêts à moi et à Mme Smith", a dit O'Malley. O'Malley a également annoncé qu'il avait étudié un plan pour construire un nouveau stade qui pourrait accommoder 52,000 personnes. Un tel stade coûterait environ \$6,000,000. O'Malley a ajouté que la somme était trop forte et qu'il abandonnait cette idée.

Selon O'Malley les Dodgers ont dépensé de fortes sommes dont \$1,250,000 pour améliorer le stade à Ebbets Field. Le stade Fort Worth a été rasé par les flammes, et ce fut une autre perte de \$500,000 pour les Dodgers. "Seules les ventes de plusieurs joueurs nous ont permis de boucler notre budget", a ajouté le nouveau patron.

O'Malley a ajouté que lui-même et Mme Smith ont reçu un salaire de \$1,000 par année seulement depuis six ans qu'ils sont avec les Dodgers. Le nouveau patron a l'intention de couper les dépenses d'opérations du système de clubs-fermes, ce qui annonce rien de bon pour les Royals de Montréal. O'Malley a également spécifié que les Dodgers ne s'entraîneraient pas à Vero Beach, Floride, le printemps prochain.



FRESCO THOMPSON

Hausse de salaire pour Konstanty

ARCADE, N.Y., 25. — Jim Konstanty, le meilleur lanceur de relève dans les ligues majeures la saison dernière, a déclaré aujourd'hui qu'il s'attendait à obtenir une forte augmentation de salaire des Phillies de Philadelphie pour 1951. "J'ai connu une bonne saison", a dit Jim, "et je crois mériter une telle augmentation de salaire," a-t-il ajouté.

Konstanty n'avait que des éloges à faire d'Eddie Sawyer qu'il désigne comme le meilleur gérant dans les grandes ligues.





Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir

Coquets et jolis, les
chapeaux égaient
la physionomie...



**CHAPEAUX
FEUTRE FOURRURE**
... CHACUN
AVEC SA PLUME
COMME CELA SE DOIT...

Madame,

quel plaisir de choisir parmi ces
nouveaux modèles — la plupart
d'un seul de la nouveauté... de
l'originalité. Feutre fourrure vert,
gris, rouge vine, noir, blanc aussi
noir/blanc et autres tons com-
binés... garniture de plumes:
droites, faisans, genre aigrette, et
autres. Plusieurs modèles en plus
des illustrations.
Venez dès 9 h.
30 demain chez
DUPUIS.

7.98

DEUXIEME — (ST-CHRISTOPHE)

Dupuis Frères
FONDATEURS

HARMOND DUPUIS, président

A. J. DUGAL, vice-président